



UNIVERSITÉ PARIS 1  
**PANTHÉON SORBONNE**

---

DYNAMIQUES MIGRATOIRES À TRAVERS LE PRISME  
LOCAL BRIANÇONNAIS

Elise PANAYE  
Sous la direction d'Antoine Vauchez  
UFR 11

Master 1 de Science Politique parcours Affaires Publiques Européennes  
Année universitaire 2022-2023

## Remerciements

Mes premiers remerciements vont à Luc Marchello pour sa bienveillance et sa grande disponibilité tout au long de ce mémoire et lors de mon séjour à Briançon. Il m'a facilité le contact avec la plupart des personnes interrogées et m'a fourni de nombreuses informations et précisions supplémentaires.

Je voudrais également remercier Simon et Daphné pour leur patience. Pouvoir échanger avec eux a été très constructif dans le cadre de ce travail et m'a permis de découvrir de manière très concrète les différentes missions et enjeux de leurs organisations.

Je tiens à remercier Marie qui m'a accompagnée pour ma visite du Refuge Solidaire ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur gentillesse et leur humanité.

Je tiens à remercier également Nicolas, accompagnateur en montagne et historien, sans qui l'aventure briançonnaise n'aurait pas été possible. En effet, au-delà de m'avoir hébergée, il m'a également accompagnée au col de l'Echelle. J'ai pu bénéficier de ses récits durant nos escapades en montagne qui m'ont beaucoup aidée dans ma compréhension des enjeux du terrain.

Je remercie ma marraine Marie-Aude pour sa relecture, son soutien sans faille et ses encouragements, elle a été d'une aide précieuse et comme toujours, de très bons conseils.

Enfin, je remercie mon directeur de mémoire, Monsieur Antoine Vauchez, pour ses conseils, ses retours et sa disponibilité ainsi que Monsieur Valentin Behr pour son attention.

## **TABLE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ANTIVA** : Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants

**FTA** : France Terre d'Asile

**GSN** : Groupe Sans Nom

**MAPEmonde** : Mission d'Accueil des Personnes Etrangères

**MJC** : Maison des Jeunes et de la Culture

**MSF** : Médecins Sans Frontières

**OQFT** : Obligation de Quitter le Territoire Français

**PAF** : Police Aux Frontières

**Refuge** : Refuge Solidaire

## **Table des matières**

<b>Introduction</b> .....	5
Problématique.....	7
Hypothèse.....	9
Revue de littérature .....	10
Méthodologie.....	11
<b>I. Une résistance citoyenne</b> .....	<b>14</b>
a. Présentation des structures solidaires briançonnaises et de leur répertoire d'actions.....	14
b. Le rôle des solidaires dans la construction du contexte briançonnais comme un problème public .....	16
c. Ressources obtenues par ces jeux d'échelles et mobilisations .....	18
<b>II. La production d'une connaissance différente de la frontière</b> .....	<b>25</b>
a. Jeu de luttes internes et dynamiques territoriales .....	25
b. Une connaissance dans ce qui se rencontre .....	29
c. Une connaissance grâce aux « <i>outputs</i> » des actions menées sur le terrain .....	31
<b>Conclusion :</b> .....	35
<b>Bibliographie</b> .....	37
<b>Annexes</b> .....	<b>40</b>

## Introduction

*Mes doigts gèlent  
Et toi dehors  
Dans la montagne ?  
Ne prends pas froid<sup>1</sup>*

Sur le retour Paris-Briançon, mon car ne s'arrête plus à Oulx pour regagner Paris comme c'était le cas avant. Face à la vitre, entre deux virages en épingle à cheveux, le chauffeur, d'un ton las, s'explique : « *Avec les migrants...c'est compliqué maintenant. Y'a des collègues qui se sont même fait frapper par Génération Identitaire, on les a accusés d'être des passeurs. Mon boss, il préfère qu'on passe par Modane. Modane c'est vrai que c'est plus simple...* ». En traversant le tunnel de Fréjus, malgré l'obscurité du soir et la vitesse, je parviens à lire l'inscription<sup>2</sup> « *NO BORDER* ». Au péage, entre Bardonecchia et Modane, nous entendons le claquement fort du coffre qui se referme. Mon chauffeur de bus est allé vérifier qu'il n'y avait « personne » dans la soute. Question de sécurité.

Alors que l'UE peine à s'entendre pour adopter le nouveau « *Pacte sur la migration et l'asile* » présenté il y a presque trois ans par la Commission Européenne<sup>3</sup>, les initiatives locales se multiplient pour se constituer, selon leurs mots, en véritable « substitut à l'état<sup>4</sup> ».

Ces villes, enchevêtrées dans des dynamiques européennes, accueillent, orientent, fournissent des aides d'urgence, renseignent, conseillent ou encore accompagnent les exilés.

C'est le cas de Briançon. L'une des plus hautes villes d'Europe<sup>5</sup>, juchée à la frontière franco-italienne, elle est le berceau d'une résistance citoyenne aux politiques européennes. La ville est à environ dix kilomètres de la frontière, où passent quotidiennement des exilés.

Le Grand Briançonnais est frontalier avec le Val de Suse en Italie qui débouche en aval sur Turin. A travers la langue et les échanges marchands, ces territoires ont même été réunis par le passé pour former « *La République autonome des Escartons* » qui durera 446 ans. Ces lieux de passage économiques et géographiques abritent encore aujourd'hui des échanges socio-économiques. Entre 1920 et 1950, la mise en place de contrôles administratifs et policiers à la

---

<sup>1</sup> Laëtitia CUVELIER, *Comme je coupe les oignons*, Edition Gros Textes, 2023

<sup>2</sup> Sous la forme d'un graffiti

<sup>3</sup> Le Pacte sur la Migration et l'Asile est un projet de réforme de la politique migratoire européenne présenté par la Commission Européenne le 23 septembre 2020 après l'échec des négociations du Pacte Asile de 2016

<sup>4</sup> Entendu lors de mes entretiens avec Simon, Daphné et Luc

<sup>5</sup> 1326m d'altitude

frontière franco-italienne a rendu illégaux des mouvements transalpins de populations qui avaient toujours existé<sup>6</sup> et amène à passer par des chemins de montagne encore plus ardu<sup>7</sup>. Pour tenter de contourner les contrôles de police dans les Alpes Maritimes, une route migratoire s'est dessinée dans les Hautes-Alpes depuis l'été 2017. Il y a deux principaux points de passage<sup>8</sup> qui sont des cols routiers : le col de Montgenèvre, col des Alpes Françaises, situé à 1850m d'altitude et le col de l'Echelle, culminant à 1762m d'altitude et fermé à la circulation en hiver, reliant la Vallée de la Clarée depuis le village de Névache ainsi que la vallée étroite, pour déboucher dans la ville de Bardonecchia, en Italie.

Depuis 2015, la ville de Briançon est un espace de tension migratoire, ce qui a valu à la cité Vauban de 12 000 habitants une large médiatisation nationale et internationale.<sup>9</sup>

Une véritable mobilisation citoyenne a vu le jour, incarnée par une multiplicité d'entités et d'acteurs qui se dédient à l'accueil : associations, collectifs, réseaux, collectivités territoriales ou encore locales.

Le choix du substantif « exilé.e » permet de déconstruire l'idée de flux d'anonymes pour valoriser et situer des trajectoires individuelles et plurielles. L'exil est une peine conduisant un individu à quitter son pays, soit définitivement, soit temporairement, et représente une forme de bannissement « une punition par l'espace » qui interroge le rapport au pouvoir et la manière dont ce dernier circonscrit ses limites territoriales et ses valeurs politiques.<sup>10</sup>

Nous utiliserons le terme « dynamiques migratoires » pour l'ensemble des flux comprenant les personnes qui migrent d'une région à une autre, notamment par la frontière franco-italienne, et arrivant sur la ville de Briançon.

Nous nous concentrerons dans cette étude sur trois organisations clés : Tous Migrants, la MAPEmonde ainsi que le Refuge Solidaire. Le mouvement citoyen « **Tous Migrants**<sup>11</sup> » est né en 2015<sup>12</sup> suite à l'indignation collective et pour dénoncer l'inaction politique face au drame humanitaire des personnes exilées en Europe. **Le Refuge Solidaire** date de juillet 2017 et constitue un lieu d'étape temporaire pour les exilés.

---

<sup>6</sup> Sarah BACHELLERIE, *La traque policière des étranger-es à la frontière franco-italienne (Hautes-Alpes) comme « maintien de l'ordre » social et racial*, 2020

<sup>7</sup> Philippe HANUS, *La zone frontière du Montgenèvre après 1945 : espace institué, espace négocié*, 2012

<sup>8</sup> Voir annexe numéro 1

<sup>9</sup> Aude VINCK-KETERS, *Briançon : ville-refuge à l'heure de la criminalisation de la solidarité*, *Thèse de l'Université de Poitiers*, 2018

<sup>10</sup> *Penser les exils*, Revue de l'Université Panthéon-Sorbonne, 2022

<sup>11</sup> Autrefois sous l'appellation « *Pas en notre nom Briançon* »

<sup>12</sup> Lors d'une manifestation collective en réaction à l'image de l'enfant syrien Alan Kurdi, retrouvé mort sur une plage grecque

**La MAPEmonde** est née en décembre 2022, suite à la disparition du service d'accompagnement des personnes étrangères de l'association « MJC – Centre Briançonnais ». C'est un espace d'accueil et d'accompagnement pour les exilés qui souhaitent s'installer durablement à Briançon.

Ces mouvements s'organisent de part et d'autre de la frontière et leurs acteurs viennent directement se heurter au projet de loi Asile et Immigration.<sup>13</sup> On compte plus de **21 000 personnes** accueillies au Refuge Solidaire depuis 2017 et **13523 refoulements** réalisés à la frontière de **2016 à 2021**<sup>14</sup>.

De par leurs missions et leur visée, ces organisations sont bien distinctes et chacune répond à un besoin spécifique. Elles apparaissent ainsi comme complémentaires. A l'heure où certaines se revendiquent comme apolitiques, d'autres mettent clairement en avant un positionnement. Toutefois, toutes s'accordent pour dénoncer les nombreux enjeux auxquels elles font face et que nous étudierons pour comprendre le contexte de production d'une connaissance différente de la frontière. Ces derniers sont entre autres la publicisation du contexte briançonnais, les ressources nécessaires, la criminalisation de l'aide humanitaire, la militarisation de la frontière, les luttes et dynamiques du terrain ou encore le droit national et européen.

Cette frontière sera pensée comme « un faisceau de limites, plus ou moins contraignantes, imposées ou mobilisées au sein de la pluralité des pratiques ordinaires qui font la vie sociale d'un territoire<sup>15</sup> » et permettra dans cette étude d'appréhender la vie sociale du territoire briançonnais et des dynamiques migratoires avec lesquelles il compose, déploie son activité mais auxquelles aussi, souvent, il se heurte.

## **Problématique**

Ce travail de recherche vise à comprendre comment se forme la production d'une connaissance non étatique de la frontière franco-italienne, en s'organisant et en composant avec cette dernière. Nous entendons ici différent au sens de non-professionnel. Cette connaissance semble différente car au-delà d'être non-étatique et non-institutionnelle, elle est surtout produite par des solidaires, des militant.es et des acteurs locaux briançonnais. L'idée est donc d'analyser une connaissance de la frontière localisée et militante.

---

<sup>13</sup> Appel à la grande Maraude de Tous Migrants pour lutter contre la loi Asile et Migration

<sup>14</sup> Chiffres recueillis dans le rapport du Refuge Solidaire sur leur site internet

<sup>15</sup> Lucie BARGEL, « *Dans L'écheveau De La Frontière. Alignements Et Réalignements Des Attachements Politiques Dans La Roya XIXe XXIe siècles* », Politika, 2020

La notion de « bricolage » de Claude Lévi-Strauss est intéressante pour saisir la manière dont ces militants se bricolent une connaissance, comment ils composent avec cette frontière et quelles en sont les conséquences.

Nous partirons du postulat que, c'est en portant l'attention sur l'écheveau de limites d'une frontière que nous pouvons véritablement comprendre ses effets sur les pratiques et ainsi comprendre son impact sur le territoire qu'elle traverse et sur les groupes sociaux qu'elle contient<sup>16</sup>.

Berceau d'une mobilisation citoyenne mais aussi de stratégies d'une multiplicité d'acteurs et de luttes politiques internes, nous chercherons à observer comment ces organisations militantes locales, enchevêtrées dans des dynamiques européennes et nationales, conçoivent et expérimentent leur propre connaissance de la frontière.

A travers le tissu associatif local, j'ai souhaité étudier comment ces militant.es se, par leurs actions, acquièrent de véritables connaissances et compétences leur permettant de se placer en tant qu'acteurs légitimes dans l'accueil et l'insertion des exilés. De plus, j'ai souhaité étudier comment ces acteurs mobilisent leurs ressources pour porter leur entreprise<sup>17</sup> et ainsi comprendre leur capacité à agir. Nous considérerons les enjeux identitaires, d'influences, relationnels ou encore territoriaux. L'idée est également de regarder si ces ressources financières, humaines ou encore bureaucratiques, sont réinvesties de manière rationnelle dans d'autres arènes en vue de faire aboutir leurs revendications<sup>18</sup>.

Ce travail de recherche vise à comprendre quelle est véritablement la place qu'occupent ces initiatives militantes locales sur la scène nationale et européenne ?

Comment ces organisations non gouvernementales, mais aussi ces structures publiques, se déploient et s'organisent sur cette frontière ? En observant la pluralité de ces acteurs, leurs missions mais aussi leurs revendications, nous chercherons à déterminer leur rôle dans la construction d'un problème public.

Cette mobilisation citoyenne est-elle celle d'acteurs qui agissent pour ériger une pratique ou un fait en problème public dont on puisse débattre et sur lequel on puisse agir et ainsi, s'apparenter à des entrepreneurs de cause (*claim makers*), tels que définis par Neveu ?

---

<sup>16</sup> Lucie BARGEL, « Dans L'écheveau De La Frontière. Alignements Et Réalignements Des Attachements Politiques Dans La Roya (XIXe XXIe siècles », Politika, 2020

<sup>17</sup> Nous entendrons entreprise ici au sens du projet politique

<sup>18</sup> Erik NEVEU, *Sociologie des Mouvements Sociaux*, 2019

Ainsi, nous nous attacherons dans ce mémoire à répondre à la problématique suivante : *Comment le tissu associatif local briançonnais parvient-il à créer une connaissance différente de la frontière ?*

Dans un premier temps, nous analyserons cette résistance citoyenne à travers ses mobilisations, son effort de construction d'un problème public et ses ressources.

Dans un second temps, nous observerons la double tension qui travaille cette connaissance militante de la frontière, notamment par rapport aux autres organisations du terrain mais également vis-à-vis des autorités locales et nationales.

## **Hypothèse**

Les différentes structures briançonnaises non institutionnelles semblent parvenir à fournir une connaissance non-étatique de la frontière grâce aux *outputs* de leurs différentes actions sur le terrain. Si cette mobilisation citoyenne semble avoir vu le jour de manière spontanée, face à une arrivée importante d'exilés et avec l'identification d'une véritable urgence, les différents acteurs ont, quant à eux, développé une véritable expertise plutôt de manière autodidacte.

La mobilisation de ressources internes et externes, le transfert de compétences ainsi que la diversité des situations rencontrées, semblent avoir étoffé cette connaissance au fil du temps.

Etant imbriqués dans des dynamiques nationales et européennes, ils se retrouvent confrontés au droit européen, au droit des étrangers mais aussi à la législation nationale. Ainsi, dans certains cas, leurs interventions semblent tendre vers une véritable standardisation afin que celles-ci soient réglementaires et conformes à l'autorité supérieure.

La construction d'une connaissance différente de la frontière semble reposer sur l'appréciation des conséquences d'actions de terrain : en réalisant des interventions, on regarde ce qui marche et ce qui ne marche pas. On garde ce qui marche et ce qui répond à la demande. Cette connaissance semble néanmoins se construire aussi dans ce qui résiste, dans ce qui se rencontre et même s'affronte : par différentes interactions avec la PAF<sup>19</sup>, le constat de refoulements, la non-coopération de l'action publique ou encore le résultat de luttes politiques internes, ces solidaires possèdent aussi leurs propres connaissances de cette frontière.

---

<sup>19</sup> Police aux Frontières

## Revue de littérature

Pour effectuer ce travail, je me suis majoritairement appuyée sur de la littérature militante car le prisme normatif présentait certaines limites. Pour pouvoir véritablement comprendre les mécanismes mis en place, de part et d'autre de cette frontière européenne, il m'était important d'écouter directement leurs auteurs et intervenant.es. Les ouvrages et les récits de briançonnais.es m'ont ainsi été utiles pour construire un cadre analytique, m'émanciper des communiqués officiels et ont représenté de véritables leviers pour appréhender une teneur complémentaire.

Erik Neveu et son ouvrage « *Sociologie des mouvements sociaux* », notamment sur l'émergence d'un problème public grâce à la théorie de la mobilisation des ressources, me permet d'orienter mon travail de recherche. Ainsi, je vais tenter de l'appliquer à mon enquête de terrain pour pouvoir déterminer si les briançonnais.es constituent des entrepreneurs de cause. Je souhaite également observer les ressources utilisées, produites et assemblées pour déterminer leur capacité à porter cette « crise de l'accueil » comme un problème public. Pour pouvoir répondre à ma problématique, je m'appuie également sur les travaux de Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès avec « *Sociologie de l'action publique* ».

Les politiques publiques sont une action publique collective participant à la création d'un ordre public et social. Ainsi, je souhaite faire émerger leur impact sur l'espace de partage et de solidarité briançonnais avec la présence de ces militant.es qui doivent composer avec des politiques toujours plus restrictives et sécuritaires.

Les enjeux des *policy feedbacks* et du rapport ordinaire à l'état, illustrés dans l'ouvrage d'Alexis Spire orienteront également ce travail. Dans sa perspective du néo-institutionnalisme, le terme de « *policy feedbacks* » se présente comme un nouveau paradigme permettant de comprendre comment les politiques publiques façonnent le rapport au politique.

A travers le rapport entre ces groupes sociaux -*ici les citoyens briançonnais*- et les institutions étatiques, il est intéressant d'observer les conséquences sur le rapport aux politiques de ces individus qui sera déterminant dans leur perception de la frontière.

Pour Lucie Bargel, les travaux qui s'intéressent aux frontières nationales et débattent de leurs évolutions contemporaines se concentrent essentiellement sur la dimension du contrôle de la circulation des personnes. Ce prisme circulatoire est évidemment lié à l'actualité politique et à

la crise de l'accueil des migrant·es qu'accueille l'Union européenne depuis le milieu des années 2010<sup>20</sup>.

Dans ce travail, il ne sera pas question de se concentrer sur le contrôle de la circulation des personnes, la militarisation ou la sécurisation de la frontière, cela ayant déjà été l'objet de nombreux travaux, mais d'observer son influence sur les pratiques des solidaires et sur leur propre connaissance de la frontière.

## **Méthodologie**

Malgré la position géographique du terrain très proche de la frontière franco-italienne, ce travail ne recense pas les activités et organismes du côté italien. J'ai souhaité me concentrer sur un prisme local et ciblé, celui de la ville de Briançon, l'idée étant d'aborder les dynamiques de son enchevêtrement pour comprendre comment elle produit son expertise et développe son champ d'action. Le cadre de ce mémoire ne me permettait pas non plus de réaliser une étude comparative avec d'autres villes accueillantes de France ou d'Italie, bien qu'elle aurait été intéressante. Il aurait été également pertinent de pousser davantage la réflexion sur la frontière, notamment à l'aide des « *border studies* » et les appliquer au territoire briançonnais.

Ce dossier de recherche s'appuie sur six entretiens, dont deux menés en présentiel et les quatre autres par appel téléphonique et visio-conférence. J'ai fait le choix de conduire ces entretiens de manière semi-directive, laissant la place à davantage d'interaction et de remarques spontanées me permettant d'étoffer mes matériaux et mon analyse.

Un premier entretien a été réalisé le 23/02/2023 avec Giovanna Reder, chercheuse pour *Border Forensics*, après un contact par mail. Souhaitant initialement évoquer toute organisation qui contribuait à la production d'une contre-expertise, j'ai choisi de me limiter sur le territoire des Hautes-Alpes après concertation avec mon directeur de mémoire. L'organisation *BorderForensics* n'est pas locale et a réalisé beaucoup de travaux sur la Méditerranée, mais l'enquête produite en 2022 sur la mort d'une exilée dans les Alpes (*Blessing Matthews*)<sup>21</sup> m'a permis d'obtenir des fragments de la conversation qui se sont avérés pertinents pour ma

---

<sup>20</sup> Lucie BARGEL, « *Dans L'écheveau De La Frontière. Alignements Et Réalignements Des Attachements Politiques Dans La Roya (XIXe XXIe siècles)* », Politika, 2020

<sup>21</sup> Charles HELLER et Lorenzo PEZZANI, *La mort de Blessing Matthew – Une contre-enquête sur la violence aux frontières alpines*, *BorderForensics*, 2022

compréhension des dynamiques briançonnaises. Cet entretien ne sera cependant pas mobilisé directement.

Par la suite, j'ai eu un entretien téléphonique le 25/02/2023 avec Luc Marchello suite à un premier contact par mail grâce à une connaissance commune. Nous avons également échangé autour d'un café le 03/03/2023. Sa vision globale du territoire briançonnais et des structures solidaires de par ses anciennes fonctions en tant qu'ancien directeur de la Maison des Jeunes de Briançon me paraissait particulièrement intéressante.

Suite à un nouveau contact par mail, je me suis ensuite entretenue par visioconférence le 02/03/2023 avec Olivier Clochard, chercheur au sein du laboratoire MIGRINTER, spécialisé dans l'étude des migrations internationales. De nombreux travaux de recherche sur le terrain sont réalisés pour appréhender différemment la frontière, notamment à travers la mobilité des exilés. Il m'était intéressant d'obtenir certains éléments de MIGRINTER car l'organisation a travaillé également sur Briançon et contribue à la production d'une connaissance non-institutionnelle, plutôt sous un prisme scientifique et de recherche.

Je souhaitais pouvoir échanger avec une personne de chacune des organisations sur lesquelles je concentre ce travail de recherche. J'ai donc également pu m'entretenir le 03/03/2023 en présentiel avec Simon Plantier, ex-salarié de la MJC et désormais bénévole de la MAPEmonde. C'est Luc Marchello qui nous a mis en contact.

Un entretien avec Daphné Velay a été conduit le 28/03/2023 par visioconférence. Doctorante avec un contrat CIFRE entre l'Université de Poitiers et l'association *Tous Migrants*, nous avons pu évoquer ses travaux de recherche et son expérience bénévole. Son regard m'intéressait car elle a étudié le territoire briançonnais dans le cadre de ses études mais l'appréhende également à travers son engagement personnel.

Enfin, j'ai pu obtenir un dernier entretien le 12/04/2023 avec le député européen Damien Carême après de nombreux reports en raison de son agenda chargé. Son appartenance au corps européen et sa position critique et militante sur les enjeux migratoires était intéressante. Il est également co-président d'ANTIVA (Alliance Nationale Des Territoires et Villes Accueillantes) et a été maire de Grande-Synthe<sup>22</sup>.

Concernant la réalisation des entretiens, les militant.es ont été très enthousiastes à l'idée de pouvoir évoquer leur activité malgré une fatigue émotionnelle palpable.

L'enjeu était de taille puisqu'il s'agissait de militants et qu'ils étaient nombreux à vouloir partager leurs activités et leur vision du contexte briançonnais. Néanmoins, consciente que ce

---

<sup>22</sup> Région des Hauts-de-France

travail devait rester sous l'angle de la recherche, j'ai dû rester concentrée sur mon objectif de travail et m'affranchir des ressentis de terrain.

L'ensemble des solidaires n'ont pas hésité à me faciliter le contact avec l'un.e de leurs collègues en veillant à ce que je dispose des plaquettes informatives et de leurs coordonnées au besoin.

Durant la réalisation de ce mémoire de recherche, j'ai eu l'opportunité de pouvoir me rendre à Briançon. Après avoir évoqué la plus-value que constituerait une observation du terrain avec mon directeur de mémoire, j'ai pu prendre contact avec une connaissance sur place et prendre le train pour les Hautes-Alpes durant la semaine de vacances de fin février<sup>23</sup>.

L'arrivée sur le terrain s'est faite sans encombre (et fut l'occasion pour moi de tester le train de nuit !). Pouvoir visiter les lieux où s'inscrit ce mémoire a été un atout considérable dans ma compréhension des enjeux locaux, des différents acteurs et de leurs modes d'action. J'ai pu également recueillir beaucoup d'informations et de contacts en un temps assez bref.

Sur place, une rencontre littéraire<sup>24</sup> avec l'autrice Laëticia Cuvelier, notamment autour de son ouvrage « *Comme je coupe les oignons* »<sup>25</sup>, où elle revient en poésie sur son expérience au refuge, m'a permis d'aborder différemment la connaissance de la frontière et les dynamiques migratoires de Briançon. J'ai également pu me rendre au Refuge Solidaire et ainsi visiter ce « paquebot à moteur humain<sup>26</sup> ». Une journée au sein de celui-ci a été l'occasion de me familiariser avec son environnement, ses locaux et de découvrir son organisation.

Ma participation à l'Assemblée Générale du Refuge Solidaire<sup>27</sup> briançonnais durant mon séjour m'a permis d'en apprendre plus sur les leviers d'actions, les financements, les partenaires, l'activité ou encore le budget de l'organisation. Aussi, j'ai pu visiter la ville avec l'ancien directeur de la MJC, avec qui j'ai pu observer l'ancien refuge et visiter les points de tension de la ville.

Enfin, une randonnée au col de l'Echelle m'a permis d'aller sur l'un des deux points de passage des exilés. Nous y avons également visité l'ancien bureau de douane ainsi qu'une chapelle, transformés en cabanons, où les exilés qui traversent la montagne peuvent s'arrêter.

Ce fut une occasion unique pour pouvoir me saisir pleinement des dynamiques du territoire briançonnais, aller au contact du travail des militant.es et finalement appréhender à mon tour différemment cette frontière. Les politiques publiques sont des éléments clés mais ne sont rien

---

<sup>23</sup> Déplacement sur le terrain du 02/03/2023 au 06/03/2023

<sup>24</sup> Rencontre littéraire au sein de la librairie de la Gargouille le 02/03/2023

<sup>25</sup> Laëticia CUVELIER, *Comme je coupe les oignons*, Edition Gros Textes, 2023

<sup>26</sup> Surnom donné au Refuge Solidaire par les bénévoles

<sup>27</sup> Assemblée générale du 04/03/2023 à Villard St Pancrace, voir annexe numéro 9

sans l'action des corps intermédiaires, des bénévoles et notamment, de cette résistance citoyenne.

## I. Résistance citoyenne

### a. Présentation des structures solidaires briançonnaises et répertoire d'actions

*« Face à la létalité accrue des frontières européennes depuis 2011, de nouvelles initiatives non-gouvernementales ont vu le jour pour soutenir les migrantes dans l'exercice de leur liberté de mouvement, et lutter contre la violence des frontières. Dans ce contexte, de nouvelles initiatives enchevêtrées et émanant de la société civile ont émergé dans une véritable effervescence<sup>28</sup>. En 2018, le CRID<sup>29</sup> avait cartographié 1200 initiatives citoyennes de solidarité avec les migrants sur l'ensemble du territoire ».* Pour comprendre et analyser la production différente d'une connaissance de la frontière par le tissu associatif local briançonnais, il convient de revenir sur les trois organisations majeures qui vont rythmer ce travail de recherche.

La **MAPEmonde** est née en décembre 2022, suite à la disparition du service d'accompagnement des personnes étrangères de l'association « MJC – centre social du briançonnais. Elle fait suite aux 18 années d'expérience du précédent service qui accompagnait 350 personnes par an et s'inscrit alors dans sa continuité. L'association vise à favoriser l'accès à l'information, l'accès aux services publics, l'accès aux droits, la promotion de l'interculturalité et enfin le parcours d'intégration et le lien social. Elle est composée d'une dizaine de membres. Le groupe propose des entretiens individuels avec pour mission une réponse transversale en veillant à ne pas cloisonner les démarches. Son objectif est de posséder une « vue globale »<sup>30</sup>.

Elle est en contact avec les autres acteurs du territoire. Elle met à disposition ses ressources pour les professionnels et bénévoles qui travaillent également pour les personnes étrangères. Elle possède trois commissions clés : la commission juridique sociale et administrative, la commission des liens socioculturels et animations ainsi que la commission qui dispense des

---

<sup>28</sup> Charles HELLER, « Résister aux frontières en Méditerranée », Frontières, 2020

<sup>29</sup> Centre d'information et de recherche pour le développement

<sup>30</sup> Entretien du 03/03/2023 avec Simon PLANTIER, bénévole de la MAPEmonde

cours de français. On retrouve également des entités structurelles comme la coordination, la communication, la trésorerie ou l'administratif. Elle réalise ses permanences sur l'ensemble du territoire avec des antennes à L'Argentière-la-Bessée, Embrun, Gap, Laragne et Briançon. En 2021, l'organisation comptait 1361 visites dont 327 à Briançon.<sup>31</sup>

**Tous Migrants** est un mouvement citoyen de sensibilisation et de plaidoyer né en septembre 2015. L'association mène des actions de veille et partage d'informations, de conférences, de cinés-débats, des manifestations artistiques ou culturelles de soutien, des actions juridiques ou encore des campagnes de plaidoyer. L'association travaille étroitement avec le dernier organisme que l'on va évoquer dans ce mémoire, le Refuge Solidaire<sup>32</sup>.

**Le Refuge Solidaire**, comme son nom l'indique, est similaire à un refuge de montagne. Il a vu le jour en 2017 et constitue un véritable point d'étape en proposant de l'aide temporaire et en assurant un suivi médical. On y retrouve des dortoirs, un espace de restauration, un centre médical, une laverie, un dressing et des ateliers y sont régulièrement organisés. Ses surnoms la « machine à bénévoles » ou « paquebot à moteur humain » témoignent de sa forte activité.

On y retrouve les équipes de l'accueil, du vestiaire, du linge et du ménage, des repas et de la permanence médicale et de nuit. Le Refuge comprend 7 salariés.

L'association parvient à couvrir les charges de sa mission grâce à une campagne de dons lancée en 2022 et de nombreux partenariats.<sup>33</sup> En 2022, le nombre de personnes accueillies au refuge frôlait les 4000. La fréquentation varie cependant en fonction des mois, comme nous pouvons le voir en annexe numéro 4.

Les maraudeurs de Tous Migrants accompagnent les exilés rencontrés en montagne jusqu'au Refuge Solidaire. Sur Briançon, néanmoins les 2/3 des exilés arrivent par leurs propres moyens mais les maraudes permettent de « limiter les dégâts » notamment sur la période enneigée c'est-à-dire d'octobre à mai. On note un refoulement systématique, concernant 2/3 des personnes et qui s'observe parfois jusqu'à 7 tentatives<sup>34</sup>. Toutefois, l'ensemble des acteurs sur le terrain est d'accord pour affirmer que les exilés parviennent finalement quasiment dans la plupart des cas à passer. Les différentes fonctions des organismes et leurs activités sont très bien renseignées sur leurs sites internet respectifs ainsi que par la presse. Je ne vais donc pas m'attarder sur les

---

<sup>31</sup> Soit une augmentation de plus de 42% par rapport à 2020

<sup>32</sup> Voir annexe numéro 2

<sup>33</sup> Voir annexe numéro 7

<sup>34</sup> Chiffres basés sur le dernier rapport du Refuge Solidaire

lieux et le fonctionnement de ces différentes structures. Toutefois, j'ai tenu à présenter certains chiffres et revenir sur leurs fonctions de base pour mieux comprendre la suite de ce travail.

b. Le rôle des solidaires dans la construction du contexte briançonnais comme un problème public

Avant d'analyser le répertoire d'actions des différentes structures solidaires briançonnaises, il est intéressant de se pencher sur le contexte de leur émergence. Dans son ouvrage *Sociologie Politique des Problèmes Publics*, Erik Neveu définit les **entrepreneurs de problèmes**. Ainsi, un *policy entrepreneur* possède des qualités et des ressources particulières. Il va pouvoir jouer un rôle important en articulant 3 éléments : des problèmes, des solutions, de la politique. De cette manière, ils vont pouvoir mettre un thème à l'agenda et utiliser, « *une fenêtre d'opportunité politique* » ou « *fenêtre de politique publique* ». L'idée ici est de regarder la construction du contexte briançonnais comme un problème public.

« *L'action associative s'inscrit donc dans une temporalité brève, quasi immédiate. Il s'agit de gérer l'« urgence éternelle »...* ».<sup>35</sup>

Si en 2015 et en 2016, à la demande de l'état, la ville s'est engagée à accueillir volontairement des exilés, à partir de l'hiver 2016 les citoyens ont assisté à une augmentation croissante des passages via la frontière franco-italienne. On compte environ 16 000 personnes accueillies au Refuge Solidaire entre 2017 et 2020.<sup>36</sup>

« *On s'est créé en juillet 2017 pour répondre à l'urgence humanitaire que connaissait Briançon, notre ville frontalière avec l'Italie.* » peut-on lire sur le site du Refuge Solidaire.

L'ensemble des citoyens briançonnais, investis dans les différents collectifs, parlent d'une réaction « spontanée », et il semble plutôt être question de « sursaut citoyen<sup>37</sup> » qu'un acte pesé, mesuré et réfléchi. La création de Tous migrants<sup>38</sup> peut attester, elle aussi, de ce caractère improvisé. Néanmoins, depuis leurs débuts, ces structures ont bien évolué et si ces solidaires se retrouvent enchevêtrés dans des dynamiques migratoires européennes, la mobilisation de différentes ressources a rendu possible la continuité ainsi que la durabilité de leurs actions.

Dans un premier temps, on trouve donc une large couverture médiatique : articles dans les journaux locaux et nationaux, film<sup>39</sup>, podcast, émissions. L'action de ces bénévoles est cruciale

---

<sup>35</sup> Mathilde PETTE, *Les associations dans l'impasse humanitaire ?*, Plein droit, 2015

<sup>36</sup> Chiffres issus du site Tous Migrants, [Lecontextebrianconnaiss - TOUSMIGRANTS.ORG \(weebly.com\)](http://Lecontextebrianconnaiss.com)

<sup>37</sup> Jacquy BENEDECITE, *L'accompagnement des publics migrants par les associations*, 2021

<sup>38</sup> Vu précédemment avec la manifestation suite à l'indignation collective après la mort du jeune Alan Kurdi

<sup>39</sup> *Déplacer les montagnes*, Laetia Cuvier et Isbaelle Mahenc, 2019

ici car on note de nombreux efforts pour sensibiliser, mettre en lumière et médiatiser le contexte briançonnais.

Dans cet objectif de publicisation, internet a une influence majeure. Sur le site du Refuge, sont disponibles différentes rubriques comme « *Les mots du mois* », la « *Revue de presse* » ou encore l'onglet « *Nos actions* » où le lecteur a la possibilité de faire connaissance avec l'ensemble des équipes. A ces matériaux numériques est couplée la mise en place d'actions sur le terrain pour la MAPÉmonde.

Simon Plantier<sup>40</sup>, lorsqu'on évoque les missions d'organisation, revient sur l'une d'elles : « *Le café-papier, c'est un espace de convivialité et d'aide aux démarches administratives principalement pour les personnes étrangères. On est sous tentes et chacun peut venir poser ses questions sur les papiers.* »<sup>41</sup>. A Briançon, on les appelle aussi les cafés « *Chabab* », cafés sur une thématique précise comme la géographie ou la nationalité française<sup>42</sup>.

Ces actions qui relèvent des activités de l'organisation contribuent néanmoins à donner de la visibilité en mêlant les habitants et les exilés.

Tous Migrants a également bien compris l'enjeu de la construction du problème public. La veille de mon départ, je découvre les préparatifs pour la « Grande Maraude Solidaire : *Pour la liberté de circuler, Contre la loi Asile et Migration* ». Comme chaque année, l'association convie les citoyens à participer à une maraude<sup>43</sup> « *en soutien aux droits des personnes exilées et à l'action des maraudeurs et maraudeuses* ». L'association possède aussi un pôle dédié au plaidoyer avec des communiqués de presse, des tribunes, des lettres ouvertes, des prises de parole ou encore des événements. Les membres interpellent par différents supports diverses personnalités publiques et/ou politiques. Régulièrement sur leur site, on trouve des lettres adressées au préfet, à la première ministre, à la préfète des Hautes-Alpes, au Président de la République ou encore aux députés<sup>44</sup>. Ces lettres visent à rappeler des décisions de justice, dénoncer des situations rencontrées par les solidaires, interpellier ou encore exiger des solutions. Ils mènent également des actions juridiques et de sensibilisation venant renforcer cette présence sur la scène nationale voire européenne.

La formulation est aussi un élément important dans la construction de ce problème public et repose sur des éléments de langage privilégiés. Ainsi, dans les interviews des bénévoles de Tous

---

<sup>40</sup> Bénévole de la MAPÉmonde

<sup>41</sup> Entretien du 03/03/2023 avec Simon PLANTIER

<sup>42</sup> Voir annexe numéro 6

<sup>43</sup> Voir annexe numéro 7

<sup>44</sup> [Lettres ouvertes - TOUSMIGRANTS.ORG \(weebly.com\)](https://www.tousmigrants.org)

Migrants, il est souvent question d'une « fabrique d'indésirables<sup>45</sup> » pour évoquer la politique migratoire actuelle. Pour désigner les arrivants, on dit les « voyageurs » ou les « exilés ». Ces terminologies provoquent d'ailleurs encore des débats au sein même de la ville. Lors de la rencontre littéraire avec la poétesse Laëtitia Cuvelier, aux personnes qui privilégient le mot « voyageurs », certains rappellent que cette appellation ne tient pas compte des conditions forcées du départ. Pour d'autres, il faut rester sur l'utilisation de « migrants » malgré la connotation négative de l'opinion publique et des médias. Néanmoins, la plupart se retrouvent sur le mot « exilés ». Aussi, il est question de « crise de l'accueil » et de « crise de la solidarité » dans les différents communiqués. Finalement, à travers cette mobilisation de citoyen.es, on retrouve une réelle capacité à œuvrer pour la publicisation d'un problème même si la réception est loin d'être uniforme.

L'ensemble des maraudes, des plaidoyers ou encore même des supports numériques et journalistiques du contexte briançonnais a contribué, dans certains cas, à le mettre à l'agenda des autorités locales et nationales qui s'en saisissent comme nous le verrons ultérieurement.

Rappelons que pour Erik Neveu « *l'identification des problèmes publics a par nature une dimension qu'on peut appeler intellectuelle en ce qu'elle suppose de produire des discours, des récits et argumentaires qui disent qu'une situation, un rapport social n'est pas acceptable, qui expliquent le pourquoi et le comment, suggèrent des mesures, s'emploient à susciter attention ou émotions, créent une réceptivité à l'enjeu<sup>46</sup>* ». Nous retrouvons cette dimension dans la ville de Briançon. Les communiqués de Tous Migrants en témoignent : *Hautes-Alpes: un nouveau décès, conséquence tragique des politiques migratoires (2018)*, *Ramenés à la frontière plutôt qu'à l'hôpital (2021)*, *Plus Jamais ça ! (2022)*. Ces derniers, au-delà de publiciser et sensibiliser constituent une dimension intellectuelle telle que définie par Erik Neveu.

### c. Ressources obtenues par ces jeux d'échelles et mobilisations

Après avoir observé les répertoires d'actions des différents acteurs ainsi que leur capacité à publiciser les dynamiques briançonnaises, nous tâcherons d'observer le type de ressources obtenues par ces jeux d'échelles. L'enjeu est de déterminer ici comment ces derniers se mettent en avant comme acteurs et quelles ressources ils mettent en œuvre ?

---

<sup>45</sup> [Dans les Alpes, les migrants face à une police aux frontières renforcée - YouTube](#)

<sup>46</sup> Erik NEVEU, *Sociologie Politique des Problèmes Publics*, 2022

Cette mobilisation citoyenne semble permettre l'obtention de ressources bureaucratiques, d'expertise, de capital mais également de capital social.

Pour analyser ces ressources, l'un des aspects qui m'intéressait était la manière dont ils avaient acquis leurs compétences et dont ils en disposaient. En effet, l'enjeu était de savoir si celles-ci s'étaient formées en autodidactie, s'il y avait eu un transfert de compétences entre les différents membres ou encore si ces connaissances étaient présentes ou non chez leurs acteurs avant. Simon, bénévole de la MAPEmonde, m'éclaire :

*« Moi c'était vraiment une formation sur le tas... j'étais plutôt issu de la communication publique, politique et je suis entré ici en tant que militant dans des assos bénévoles, en commençant au Refuge. Je me suis formé avec des gens de la Cimade, petit à petit... ».*

Il me confiera après que, dès lors que les demandes dépassent leurs compétences, ils sont appuyés par des juristes qualifiés. Ce qui m'étonne peu car comme nous pouvons le voir sur le site de la MAPEmonde dans son rapport d'activité de 2021, 76% des demandes relèvent du droit des étrangers. On peut même y lire *« La complexité du droit des étrangers et des procédures nous a amenés à intervenir de plus en plus sur l'effectivité des droits des personnes étrangères »*. Simon ajoute :

*« A force de faire, on apprend, mais dès lors que ça passe en contentieux ce sont les avocats qui s'en chargent... on sollicite Colline, notre juriste, et après on travaille avec des avocates de Marseille, payées sur les procédures mais qu'on peut solliciter également gratuitement pour des conseils... »*

Durant mon entretien avec Daphné<sup>47</sup>, j'apprends qu'avant de débiter ses recherches, elle a bénéficié d'une formation très complète sur le droit des étrangers, dispensée par le CIFRE pendant une semaine. Le programme était très dense mais avec pour visée le renforcement de ses connaissances en droit. Toutefois, elle ajoute rapidement :

*« ... je pense que c'est plutôt sur le terrain et en m'intégrant à des pratiques déjà existantes, de recueil de témoignages, de rédaction de signalements au procureur, tout ce qui se faisait déjà, que je me suis professionnalisée là-dedans. »*

Plus tard, elle semble même rejoindre mon constat :

---

<sup>47</sup> Bénévole chez Tous Migrants, étudiante en contrat CIFRE avec l'Université de Poitiers et Tous Migrants

*« On dirait qu'il y a en fait une articulation entre les acteurs locaux, qui ont un peu acquis le staff d'experts, mais parce qu'ils ont été confrontés de manière quotidienne, donc ils ont vraiment une connaissance fine du terrain, et puis en fait, une espèce de partage de savoir avec les asso nationales, notamment l'ANAFI, qui est une asso qui travaille depuis plus de 30 ans sur les frontières . C'est vraiment la maîtrise du cadre juridique, et en fait, je pense que cette collaboration fait qu'au départ il y avait des actions ... enfin...les actions se faisaient un petit peu de manière exploratoire »<sup>48</sup>.*

En outre, les organisations briançonnaises peuvent compter sur de plus grosses associations en cas de besoin (L'anafé, La Cimade, MSF, MDM, Cafi, Le Secours Catholique) et disposent également d'un capital social qu'elles peuvent mobiliser. Ainsi, Tous Migrants, la MAPEmonde et le Refuge Solidaire, peuvent être appuyés dans leurs actions par différents professionnels (avocats, juristes...) conduisant à une véritable professionnalisation de l'association. Daphné me présente même leur « pool d'avocates » :

*« Claire, notre avocate, elle travaille avec un petit groupe d'avocates qu'on a appelé notre petit pool d'avocates marseillaises. On a élargi à Marseille pour que l'on puisse avoir des gens prêts à nous aider. On a gardé ces contacts pour aussi entamer un travail et contester des refus d'entrée qui sont délivrés à la frontière. On travaille donc avec ces avocates-là et qui connaissent le territoire briançonnais... ».*

Durant l'Assemblée Générale du Refuge<sup>49</sup> à laquelle j'assiste, l'organisation revient sur le bilan annuel financier. Une commissaire aux comptes prend alors la parole pour expliquer son travail et les points auxquels il faut « faire attention ». Les réactions sont vives car de nombreux auditeurs sont intéressés par la complexité du sujet des fonds budgétaires mais beaucoup semblent noyés par le flot d'informations techniques que cette dernière apporte. La commissaire réexplique ses missions et son rôle, elle est là pour « les aider » à gérer l'argent du Refuge et en rassure même certains, « *je ne suis pas là pour vous enfoncer* ».

Durant mes entretiens avec Simon et Daphné, nous en venons aussi à évoquer la question de la dispense de formations par les organismes externes ou dans lesquels ils travaillent. Simon m'explique que les membres de la MAPEmonde font partie d'un réseau « Espace » qui propose des formations sur divers sujets qu'ils peuvent suivre sur une thématique spécifique comme la formation au droit au travail. La formation dispensée est majoritairement sur le droit des étrangers.

---

<sup>48</sup> Entretien du 28/03/2023 avec Daphné Velay

<sup>49</sup> Assemblée générale du 04/03/2023 à Villard St Pancrace, voir annexe numéro 9

Sur le site de la MAPEmonde, on retrouve dans ses actions un volet « à l'attention des partenaires et acteurs associatifs ou institutionnels ». On peut y lire « ce que l'on fait au quotidien : information et formation des professionnels et des bénévoles ». Mais, il est également ajouté « ce qu'il aurait fallu faire : nécessité d'étude ou recherche sur des questions précises pour créer des connaissances ». En effet, les bénévoles interrogés m'affirment que la plupart des connaissances sont mobilisées et acquises plutôt entre eux avec peu de sessions de formations officielles.

*« ...en fait, il y a une formation qui a été organisée, mais c'était une session vraiment sur le cadre juridique de la frontière. Ce n'était pas forcément Tous Migrants qui a organisé, c'était l'Anafé. C'était plutôt informel. On a déjà eu une bénévole de Tous Migrants -je ne sais pas si ça continue- qui est allée au Refuge solidaire, pour faire un petit point avec les bénévoles sur le cadre de sécurité militante, ce qu'on peut faire ou pas et quand ils se mettent en danger... ».*<sup>50</sup>

L'entretien avec Olivier Clochard<sup>51</sup> me confirmera une chose non surprenante : la plupart des personnes issues du laboratoire MIGRINTER sont déjà des professionnels avec des compétences solides. Toutefois, il nuance en précisant qu'il existe d'autres formations, ici aussi en autodidactie, entre les différents groupes de travail notamment à l'échelle locale et européenne.

Le GSN<sup>52</sup> à Briançon a vu le jour très récemment et a mis en place des permanences où il évoque l'asile, le règlement de Dublin mais aussi de manière « superficielle » selon Simon. L'organisation effectue davantage un travail d'orientation vers des structures qui donneront des détails et des précisions spécifiques ultérieurement.

Pour continuer dans l'observation de ses ressources, on s'aperçoit que le Refuge Solidaire possède des partenariats financiers importants<sup>53</sup> grâce à ses mobilisations. En effet, comme j'ai pu le voir lors de l'Assemblée Générale du Refuge, l'organisation pour 2022 a eu des charges d'un montant de 446.637 euros et un produit s'élevant à 472.389 euros. Ils ont donc pu bénéficier d'un excédent de 25 752 euros. La majorité de leurs produits sont des dons et des cotisations, le reste provient de subventions.

Cette mobilisation citoyenne a aussi permis l'obtention de ressources sociologiques. Du fait d'un terrain local, de la superficie de la ville, d'une gestion des problèmes à « taille-humaine », le bouche à oreille et la mobilisation de main forte sont assez remarquables. Bien que les

---

<sup>50</sup> Entretien du 28/03/2023 avec Daphné Velay

<sup>51</sup> Entretien du 02/03/2023

<sup>52</sup> Le Groupe Sans Nom (GSN), association solidaire de Briançon

<sup>53</sup> Voir annexe numéro 7

associations aient des fonctions spécifiques, tout le monde semble savoir ce qui se passe dans chaque structure. Simon évoque avec moi le phénomène :

*« Localement ici on se crée vite des bulles avec des gens qui nous ressemblent. A Briançon je sens la motivation, l'énergie mais par contre quand j'essaye de prendre du recul, je vois que les réactions peuvent être différentes, rien qu'avec les événements récents et la montée de l'extrême droite... »*

Luc partage le même constat :

*« Nous quand il y a eu le premier nouveau-né mort à Briançon il y a eu une manif, il y avait même des gens de droite, il y avait tout le monde... ».*

Ce capital social est donc déterminant dans leur capacité d'action. Ces ressources sociologiques s'expliquent aussi par la pluralité des profils des militants et bénévoles. Beaucoup ont occupé des postes dans le secteur social, dans la politique de la ville et plusieurs sont toujours salariés ou dans la vie active. Daphné est doctorante chez Tous Migrants et l'Université de Poitiers et le laboratoire MIGRINTER, Luc est l'ancien directeur de la Maison Social des Jeunes de Briançon, Laëtitia Cuvelier, au-delà d'être bénévole est autrice et poète, Simon possède un diplôme en communication. Ces formations représentent autant de ressources et de clés pouvant être mobilisées dans leurs missions quotidiennes.

*« C'est ça qui est intéressant, le fait qu'il y ait pas mal de personnes qui aient fait des licences de GEO, de sociologie, de droit aussi, mais pas que ».<sup>54</sup>*

Pour observer la capacité d'action de ces solidaires, un autre point intéressant est de se concentrer sur la manière dont ces ressources rencontrent des entreprises (groupes d'intérêts) de représentation d'intérêts. Après le travail de publicisation du problème et en parallèle de la construction de ce problème public, il y a l'enjeu de la connexion à des personnes pouvant entraîner une résonance au problème. Certaines personnalités se saisissent donc du problème briançonnais. C'est le cas de la visite de la préfète attendue par Tous Migrants dont Daphné me parle lors de notre entretien ou de parlementaires français et européens qui se sont rendus sur les lieux en 2020 et 2021. C'est également le cas du député européen Damien Carême.

---

<sup>54</sup> Entretien du 28/03/2023 avec Daphné Velay

Ce dernier peut être perçu comme une « représentation d'intérêts » du fait de son influence sur cette scène européenne et son attachement à la situation briançonnaise. Durant l'entretien avec l'eurodéputé, je souhaite déterminer sa capacité à importer dans les arènes européennes des problématiques nationales telles que celles qu'on rencontre à Briançon.

Je lui demande s'il parvient à véritablement mobiliser ses observations, ses expérimentations du terrain, au sein de la commission LIBE<sup>55</sup> à laquelle il appartient ou au sein du parlement européen. Question à laquelle il me répond en réaffirmant sa volonté de vouloir le faire mais en rappelant que c'est compliqué. Nous parlons à ce sujet de communication descendante et de décision « top-down ». Finalement, si le député me confirme ses difficultés à obtenir le vote de directives en parfaite conformité avec sa vision, il contribue néanmoins, à mon sens, à publiciser les enjeux briançonnais. Après sa visite en décembre 2020 avec une délégation nationale de l'ANTIVA, ce dernier titrait dans l'un de ses communiqués, « *BRIANÇON, LA HONTE IMMENSE* »<sup>56</sup>.

Cette européanisation se retrouve également dans certains communiqués de l'association Tous Migrants. Dans des lettres ouvertes au préfet, l'association ne manque pas de rappeler des décisions de la Cour de Justice de l'Union Européenne et tantôt invoque le règlement de Dublin, tantôt le code des frontières de Schengen pour dénoncer la situation nationale.<sup>57</sup>

Enfin, certaines mobilisations de ces associations illustrent également une tentative d'Européanisation par la position géographique même de ces dernières. Au cours de mon entretien avec Daphné, elle me raconte une manifestation à Bruxelles<sup>58</sup> en articulation avec le collectif *March to Brussels* pour dénoncer les actions des états à la frontière avec plusieurs collectifs français de manière transnationale. Nous continuons d'ailleurs à discuter des stratégies d'Européanisation et de la question du recours aux arènes européennes dans le cadre de l'action de Tous Migrants. Pour elle, le dialogue avec le cadre européen se fait par le cadre juridique et notamment par le rétablissement des contrôles.

---

<sup>55</sup> Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen

<sup>56</sup> [A BRIANÇON, LA HONTE, IMMENSE \(damien-careme.fr\)](https://damien-careme.fr)

<sup>57</sup> Lettre inter associative au Préfet du 22/09 par l'organisation Tous Migrants

<sup>58</sup> [Sommet-des-peuples-programme-FR.pdf](#)

**Daphné** : *La France a notifié à l'Union européenne qu'elle maintenait le contrôle aux frontières tous les six mois. Donc il y a quand même un cadre européen pour le maintien et le rétablissement des contrôles.*

*Par exemple, l'ANAFE, elle a tout un contentieux sur le fait de contester la légalité de ce rétablissement des contrôles aux frontières car il devait être ponctuel, sans excéder deux ans. Là ça fait quand même depuis 2015...*

*La dernière connexion à l'Europe, c'est justement l'affaire de Blessing, où récemment il a été décidé d'aller à la CEDH<sup>59</sup>. Ce n'est pas pour le dossier Death Blessing<sup>60</sup> en lui-même, c'est pour attaquer la France sur le refus de réouvrir l'enquête. C'est un petit peu différent, mais ça montre qu'on monte finalement doucement à l'échelle européenne. C'est très récent, on va voir la suite... mais je trouve que ça montre aussi cette connexion européenne et qu'on peut sortir un peu du cadre français...*

Elle me fait ensuite part du manque de ressources au niveau local qui obstrue le recours aux arènes européennes. Nous évoquons la venue de nombreux parlementaires<sup>61</sup> français et européens en 2020 et 2021 pour faire des maraudes, rendre visible leurs actions et porter aussi la question de la frontière devant l'institution et l'assemblée parlementaire. Cependant, elle ajoute immédiatement que « *C'est toujours pareil et ça n'a pas donné grand-chose pour le moment* ».

Selon Daphné, pour l'intégration des exilés, c'est d'abord sur le plan de la justice que cela doit se passer. Elle affirme que de grandes actions pourraient être montées et établit le constat suivant : « *pour le moment on n'a pas assez de force au niveau local. Je ne sais pas si les ONG nationales se lanceraient dans ce genre de contentieux<sup>62</sup>* ».

Il y a la nécessité parfois d'investir d'autres arènes pour déplacer le jeu. L'espace européen et ses arènes sont à envisager non pas uniquement comme des arènes décisionnelles mais bien comme un ensemble de ressources matérielles et symboliques qui peuvent être réappropriées, investies, utilisées<sup>63</sup>. Au cours de mes entretiens avec certains solidaires nous évoquons le blocage national. Le recours à l'Europe et l'eupéanisation d'un sujet n'est certes, pas inné, et dans certains cas cela nécessite du capital, une mobilisation de l'expertise, des moyens financiers, du capital « social » ou encore la connaissance des institutions.

---

<sup>59</sup> Cour Européenne des Droits de l'Homme

<sup>60</sup> Charles HELLER et Lorenzo PEZZANI, *La mort de Blessing Matthew – Une contre-enquête sur la violence aux frontières alpines*, BorderForensics, 2022

<sup>61</sup> [Migrants : des parlementaires en maraude à la frontière italienne - Public Sénat \(publicsenat.fr\)](https://publicsenat.fr)

<sup>62</sup> Entretien du 28/03/2023

<sup>63</sup> Cours de Anne-France TAICLET, Master 1, second semestre 2023

Aussi, la stratégie d'eupéanisation n'est pas induite par le processus décisionnel, elle suppose des conditions sociales et politiques. Dans un premier temps, j'ai souhaité appliquer ce postulat au contexte briançonnais, notamment sur la question de la représentation de l'Europe et de son influence chez ses solidaires.

Concernant la connaissance des institutions, la plupart des militant.es briançonnais se font une représentation de l'Europe plutôt vague. Si le contexte briançonnais a connu une large médiatisation nationale, je souhaitais ici analyser son ancrage sur la scène européenne. Les stratégies d'eupéanisation peuvent-être pensées et réfléchies mais c'est souvent loin d'être le cas. Je m'en aperçois en dialoguant avec les solidaires de Briançon :

*Luc : « Nous l'Europe c'est indirect mais on subit Dublin et indirectement le droit européen... Ce sont quand même des mesures européennes qui créent le problème et qui impactent la France ».*

*Daphné : « Moi je vois l'Europe beaucoup dans le récit des personnes qui arrivent, notamment de la route des Balkans...qui arrivent par la Grèce et qui ont traversé toute une série de pays... Cela met en résonance d'autres pratiques de refoulements de l'Union européenne qu'on retrouve aussi ici à Briançon. On travaille avec cette frontière franco-italienne, mais en fait cette frontière est la continuité de plein d'autres espaces au sein de l'Union européenne ».*

Damien, pourtant engagé à l'échelle européenne, semble rejoindre ce constat :

*« Toutes les semaines je fais un déplacement en France où je parle d'immigration, et quand j'explique des choses aux petites associations, je vois bien que, grosso modo, ça leur permet d'y voir plus clair, de mieux comprendre les enjeux, comment ça marche et où on en est aujourd'hui... Ça leur permet de savoir de quoi il s'agit, de mieux comprendre les politiques européennes et ce qui se passera en France, comment ça influencera le contexte national. Les gens sont toujours extrêmement intéressés d'apprendre ça. Même en tant que maire, à l'époque, c'était vague pour moi l'Europe...<sup>64</sup> ».*

## **II. Une production d'une connaissance différente de la frontière**

### **a. Jeu de luttes internes et dynamiques territoriales**

Pour rendre compte au mieux de la manière dont le tissu associatif local briançonnais produit une connaissance différente de la frontière, il m'était important de comprendre le contexte dans

---

<sup>64</sup> Entretien du 12/04/2023

lequel ce dernier évolue. L'observation du terrain et les différents entretiens me permettent d'établir le constat suivant : cette connaissance de la frontière, située, localisée et militante semble faire face à une double tension ; par rapport aux professionnels, soit les autres organisations non-gouvernementales nationales mais aussi vis-à-vis des institutions publiques et du droit national et européen.

Par sa multiplicité d'acteurs, le territoire briançonnais se voit dans un premier temps accueillir différentes dynamiques de terrain et luttes internes. Si les organismes de solidarité apparaissent comme complémentaires, il y a eu par le passé une confusion quant au rôle de chacun.<sup>65</sup>

Lors de mon entretien avec Simon, bénévole de la MAPEmonde, il me confie à ce propos en riant, « *Après ici tout le monde est un peu dans toutes les assos* ».

Mathilde Pette<sup>66</sup> dans certains de ses travaux parle de « multi-engagement », envisagé sous l'angle des pratiques individuelles qui vient éclairer les liens, les proximités et les distances, entre les organisations militantes.

Ces dynamiques contribuent à ma compréhension de l'action de ces différents organismes et jouent dans la fabrication de leur connaissance. Ici encore, la visite sur les lieux a été particulièrement formatrice car beaucoup des éléments pour cette partie étaient des direx informels, parfois des sous-entendus.

À Briançon, de grandes organisations telles que MSF, la Cimade, le Secours Catholique ou l'Anafé disposent de moyens importants et d'une influence considérable. En face, de petits organismes locaux, les trois sur lesquels j'ai décidé de me concentrer dans ce travail (la MAPEmonde, Tous Migrants et le Refuge Solidaire).

Même si cette juxtaposition a de nombreux avantages<sup>67</sup>, on note la présence d'une politique de compétitivité sur le territoire. Ces grosses associations ont plus de facilité à remporter les différents appels d'offres qui leurs permettent de « rentrer dans les clous » et d'avoir la garantie d'une certaine activité, socle de leur légitimité et de leur existence.

Simon me fait part de questions qui mènent à des clivages au sein même de la MAPEmonde. L'exemple récent d'un appel d'offre où les bénévoles ont dû décider, dans le cadre de la constitution du dossier, s'ils se positionnaient uniquement sur le nord ou sur tout le territoire des Hautes-Alpes.

---

<sup>65</sup> Aude VINCK-KETERS, Briançon : ville-refuge à l'heure de la criminalisation de la solidarité, *Thèse de l'Université de Poitiers*, 2018

<sup>66</sup> Maîtresse de conférences en sociologie à l'Université de Perpignan

<sup>67</sup> [France : à Briançon, MSF déploie une tente d'urgence pour aider les personnes exilées | Médecins sans frontières](#)

*« Grosse question d'ailleurs pour l'association concernant l'appel d'offres de l'état auquel on répond. On devait trancher si on se positionnait sur tout le territoire ou uniquement sur la partie Nord. Certains membres affirmaient qu'en se mettant uniquement sur le Nord, on n'aurait rien car l'état souhaite des personnes qui se positionnent partout. Pour les autres (mon cas par exemple), la somme qu'ils proposaient était trop faible et ce n'était pas possible de faire tout le territoire avec... le risque c'est de faire mal les choses... surtout qu'il y a de grosses assos qui sont prêtes à se positionner sur des appels d'offres à n'importe quel prix... sans regarder ce qu'il y a derrière et les besoins. Pour récupérer les subventions, ces grosses assos mutualisent et on a des personnes qui tournent tous les 3 mois avec un service rendu qui est assez catastrophique... ».*

Pour les bénévoles, il y a donc un risque à ne pas répondre à ces appels d'offres et laisser la place aux grandes associations. Une option que mon interlocuteur préfère néanmoins « à un travail bâclé » :

*« On est confronté donc à des assos qui viennent se positionner sur un territoire où tout le monde n'a pas les mêmes enjeux... Aujourd'hui, on a des grosses assos qui font le travail de l'état et qui le font sciemment, qui savent pourquoi elles le font... et d'autres assos qui restent militantes mais de fil en aiguille qui n'existent plus... Mais moi c'est ok... je préfère disparaître que mal faire les choses. »*

Beaucoup d'associations locales et militantes dénoncent une certaine « standardisation » des projets soutenus par l'UE avec le devoir d'inventer de nouveaux projets de développement, souvent soutenus par une politique de compétitivité débouchant, dans de nombreux cas, sur des primes aux gros opérateurs. Les bénéficiaires semblent rarement être de petits acteurs. Aussi, l'UE est souvent pointée du doigt pour un certain paradigme gestionnaire. Cette standardisation entraîne le problème suivant : les grosses ONG ont les moyens pour répondre aux appels d'offres et en face, l'Europe, lorsqu'elle octroie des fonds, préfère travailler avec des organisations avec lesquelles la fluidité est assurée... Nous en parlons avec Luc :

*« Historiquement, on a eu des fonds européens et ça ne s'est pas bien passé... Maintenant c'est des fonds nationaux.(rires).C'était une histoire de devoir rendre de l'argent à l'Europe... C'est des programmes sur 3 ans, avec des niveaux de financements assez élevés et c'est le ministère de l'intérieur qui le gère dans les différents pays, donc au sein de la direction générale des étrangers, il y a un service européen en charge... Au début ils ont financé des assos comme la MAPE<sup>68</sup> mais là ils ont complètement arrêté... Ils financent que les gros... C'est l'horreur, c'est l'horreur... ! Dans tous les cas toutes les petits assos c'est fini... Ils ne les prennent plus. »<sup>69</sup>*

---

<sup>68</sup> MAPEmonde

<sup>69</sup> Dires informels lors d'un café avec L. Marchello et S.Plantier le 04/03/2023

## Il prend ensuite l'exemple de France Terre d'Asile (FTA):

*« Je discutais avec la directrice de FTA et elle me disait que même eux ils ont du mal à rentrer dans les cases, à rendre les comptes, les exigences du fonds... C'est n'importe quoi. C'est que des gros budgets, il y a des enjeux et derrière, ils font moins de dossier, mais ils n'arrivent même pas à suivre les dossiers après... non mais c'est de la folie... ! »*

Simon, le relance « raconte pour l'Europe ». Luc me sourit et me confie « on doit même de l'argent à l'Europe ». Cherchant à en savoir plus et étonnée, je demande la suite. Il s'exécute alors en souriant :

*Luc : « ...Nous on a réalisé un dossier... on a fait le truc. Au moment du rendu, déjà ça a trainé très longtemps...et après ils ont nommé un cabinet pour auditer. Sauf qu'ils ont considéré qu'on avait un public qui n'était pas celui qu'il fallait... Donc ils ont décompté. Tu tu tu tu... Donc on doit de l'argent. Comme on doit disparaître on s'en fout mais on doit de l'argent... Et ça, c'est arrivé dans plein d'assos... N'importe quoi... ! ».*

*Elise : Donc il y a même des exigences sur les destinataires de l'aide ?*

*Luc : Bah en gros c'est des sans-papiers quoi... »*

Au-delà des difficultés structurelles, de connaissance des institutions ou encore de capital social, ces échanges me font réaliser l'impossibilité pour ces associations de se conforter aux réglementations et aux exigences européennes. Les petites associations n'ont pas la trésorerie pour faire l'avance des frais et se faire rembourser parfois plusieurs années après. Elles ne disposent également pas de l'ingénierie pour remplir les dossiers. Je tâche de l'aborder lors de mon entretien avec le député européen Damien Carême qui rejoint leurs dires :

*« Aujourd'hui on n'arrive pas à simplifier ces procédures-là parce que l'Europe c'est une grosse machine. C'est compliqué d'aller regarder l'utilisation qu'il peut y avoir de 4 à 5 000 euros dans un petit endroit ou dans les 27 pays. Je ne sais pas comment on va s'en sortir, tout est compliqué dans l'administration... je vois que, même dans mon cas, avec des réunions de négociation, on a beaucoup de mal à avoir une salle, à avoir des interprètes... donc au niveau des financements associatifs...*

*Effectivement, ça en laisse plein de côté sur ces points-là. Mais il ne devrait pas y avoir besoin de ça...je veux dire...c'est les états qui devraient venir prendre en charge et se faire rembourser par l'Europe, parce que l'Etat a accès à ces fonds beaucoup plus facilement. C'est parce qu'en fait, on prend le problème à l'envers... ».*

b. Une connaissance dans ce qui se rencontre

Cette tension s'opère donc entre les différentes organisations non-gouvernementales mais aussi vis-à-vis des autorités locales et institutionnelles. Je prends conscience alors de la problématique suivante : la connaissance de la frontière se fait aussi dans ce qui se rencontre. Le problème est complexe et la réponse l'est aussi. Le rôle des autorités locales est crucial dans cette construction du problème Briançonnais comme un problème public. Daphné m'explique qu'ici (À Briançon) c'est « un peu moitié-moitié »<sup>70</sup>. Selon elle, il y a la commune de Névache qui soutient ouvertement l'action des solidaires mais aussi des communes comme Cervières et Briançon qui se sont positionnées contre dernièrement.

L'un des exemples qui m'a frappée durant l'ascension au col de l'Echelle est la visite de l'ancien poste de douane, transformé en cabanon qui offre la possibilité de se reposer et de s'abriter. Il a été la cible d'une action de Génération Identitaire en 2018<sup>71</sup>. On retrouve dans la pièce à disposition des duvets, des vêtements chauds ainsi que des vivres.

Un papier accroché sur la porte indique « *Les vivres/vêtements/couvertures dans cette maison sont à disposition des personnes qui en ont besoin dans la montagne. MERCI DE LES LAISSER LÀ* » avec pour signature « *La mairie de Névache* »<sup>72</sup>.

On observe ainsi clairement un soutien ouvertement prononcé de la commune.

Ce n'est pas le cas de toutes les autorités locales de la région. Le refus de la mairie de Briançon de prolonger le contrat de la MAPÉmonde au sein de la Maison des Jeunes et de La Culture Briançonnaise en est un exemple. Lors de mon déplacement pour notre entretien avec Simon, il vient me chercher en bas de la MJC de Briançon et nous entrons dans une petite pièce, séparée difficilement en deux. Il s'excuse pour la promiscuité et les dossiers entassés.

*« ...Globalement, avec mes collègues, on voit que c'est plus compliqué sur la politique de la ville... avant on était un service de la MJC, porté par cette grosse asso... il y avait moins de tracas. Désormais, la mairie a repris la main sur le centre social...la MJC n'existe plus... et la mairie ne nous a pas repris nous ! On a dû créer une autre asso indépendante (la MAPÉmonde) en demandant à rester là. On y est autorisé jusqu'à fin juin. Après, on pourra peut-être re négocier mais si on avait une mairie favorable, ça serait beaucoup plus simple... »<sup>73</sup>.*

---

<sup>70</sup> Entretien du 28/03/2023

<sup>71</sup> [Opération anti-migrants dans les Hautes-Alpes : Génération identitaire relaxée en appel \(francetvinfo.fr\)](#)

<sup>72</sup> Voir annexe numéro 11

<sup>73</sup> Entretien du 03/03/2023

Les attitudes façonnent leur connaissance de la frontière, et ce, même dans l'opposition. D'autant plus qu'un terrain parfois hostile vient renforcer leur ressentiment et leur perception du contexte briançonnais. Régulièrement, les bénévoles et militant.es sont confrontés à la PAF<sup>74</sup>. Lors de ma visite au col de l'échelle, j'ai pu constater que le lieu incarnait cette opposition politique et les multiples inscriptions « *PAF LA PAF*<sup>75</sup> » à travers la ville ou encore « *WELCOME REFUGEES, NO ONE IS ILLEGAL*<sup>76</sup> » incarnent les parfaites illustrations de ce bras de fer.

Ce duel prend plusieurs formes sur le terrain. Simon, durant notre entretien, regrette les exigences toujours plus élevées dans l'examen des dossiers. De nombreux éléments sont à la discrétion du préfet, rendant la chose encore plus compliquée.

Autour d'un café, il est question du nouveau chef du bureau des étrangers. Simon me raconte son départ en plein milieu d'une réunion alors qu'il restait une multitude de dossiers à traiter. L'occasion d'évoquer un sentiment partagé par de nombreux solidaires sur le terrain ; celui du renvoi permanent de responsabilités entre les différents services :

*« Concernant la partie des droits, c'est vraiment avec la préfecture que c'est compliqué... Pour toutes les demandes de titres de séjour, on a le chef du bureau des étrangers qui ne respecte plus les procédures. Avec la dématérialisation, tout le monde se renvoie la balle et derrière on a des personnes sans titres de séjour qui sont complètement en rupture de droits alors qu'elles devraient en avoir... »*

*Désormais ce qui se faisait en 2 entretiens se fait en 10... Les exigences sont toujours plus élevées et pas mal de choses sont à la discrétion du préfet... c'est beaucoup plus compliqué... on prend de plein fouet la stratégie de dissuasion... »<sup>77</sup>*

Alexis Spire, lors de ses travaux d'analyse des pratiques quotidiennes de contrôle de l'immigration<sup>78</sup>, a déclaré que le droit qui s'applique aux étrangers est, plus que tout autre, caractérisé par l'imprécision des critères législatifs ou réglementaires, ce qui laisse aux agents de l'administration la possibilité d'imposer leurs propres interprétations. Ces « *bureaucrates de contact* » vont valoriser des dossiers particulièrement étoffés et ainsi, pousser les demandeurs d'asile à joindre des justificatifs supplémentaires *-par peur de se faire refuser avec les pièces classiques-*, même si ils ne sont pas requis pour l'instruction de la demande.

---

<sup>74</sup> Police aux Frontières

<sup>75</sup> Voir annexe numéro 12

<sup>76</sup> Voir annexe numéro 12

<sup>77</sup> Entretien du 03/03/2023

<sup>78</sup> Alexis SPIRE, Comment étudier la politique des guichets, 2017

Cette attitude qui vise à « mettre toutes les chances de son côté » est étroitement liée au pouvoir discrétionnaire de ces agents. Je constate alors une dynamique semblable à Briançon grâce aux dires de Simon :

*« Par exemple, le nouveau chef du bureau des étrangers, nous a considéré comme des militants et ne souhaitait donc plus nous parler. Il est simplement parti de la réunion alors qu'on lui présentait des dossiers qui le concernait, purement juridiques... des dossiers complètement bloqués vus avec l'avocate...  
C'est compliqué à l'heure actuelle et c'est dommage d'en arriver là. On essaye d'agir de manière politique mais on ne sait même pas si ça va marcher... ».*<sup>79</sup>

L'exemple suivant provient d'Olivier Clochard, avec des amendes de stationnement durant une mission d'observation :

*« Ces aidants vont avoir des amendes pour mauvais stationnement, véhicule non conforme... Une volonté de faire en sorte que les gens ne regardent pas...*

*Par exemple à Briançon, j'étais stationné sur un parking derrière la PAF, on ne gênait absolument pas, on était un petit groupe. Les policiers à 200m n'ont absolument rien dit, on s'est salué, on a fait nos observations sur la frontière, voilà... Quelques semaines plus tard, on a tous reçu une amende... alors certains ont payé et moi je l'ai contestée. Cela a demandé du temps mais ça a été annulé... ».*

Il y a eu d'autres cas abusifs comme des portières de voiture jugées claquées « trop fortement », une circulation sur une piste forestière interdite ou non port de la ceinture de sécurité.

*Défilé d'uniformes  
Processions de camions  
Arrestations interpellations  
Courses poursuites  
Sur les pistes de ski  
A l'heure de la fondue raclette  
Joies des sports d'hiver  
Sans frontières  
Qu'ils disaient<sup>80</sup>*

### c. Une connaissance grâce aux « outputs » des actions menées sur le terrain

Si nous avons pu observer que la connaissance de la frontière provient, dans certains cas, de ce qui se rencontre, cette dernière est aussi le produit des résultats d'actions menées quotidiennement sur le terrain.

---

<sup>79</sup> Entretien du 03/03/2023

<sup>80</sup> Laëtitia CUVELIER, *Comme je coupe les oignons*, Edition Gros Textes, 2023

Les *outputs* (résultats d'une production) des solidaires sont déterminants car je me suis aperçue que ces bénévoles ne cessaient d'ajuster leur action en fonction de ce qu'ils apprenaient.

Face à une double tension, les organisations briançonnaises multiplient les initiatives et composent donc avec ces outputs. *“Intervenant au-delà des modes opératoires classiques de l'Etat social, les associations investies dans cet accompagnement inconditionnel jouent parfois un rôle d'éclaireur et de laboratoire social porteur d'innovations ”*<sup>81</sup>.

A titre d'exemple, après avoir constaté des refoulements systématiques ou encore la méconnaissance de la part de la PAF sur la réglementation en vigueur, l'association Tous Migrants a réalisé un petit livret informatif à destination des forces de l'ordre intitulé « *Au nom de la loi* »<sup>82</sup>.

Il est distribué à la frontière ou durant des manifestations de l'association. On peut notamment y lire « *Vous avez le droit de désobéir à un ordre manifestement illégal* » et Daphné revient sur le sujet au cours de notre entretien :

*« C'était vraiment histoire d'essayer de jouer sur les potentielles petites résistances individuelles au sein même de la police, de leur expliquer... Il y a en a beaucoup qui ne savent pas forcément qu'on leur donne des ordres illégaux à la frontière. Avec une documentation un peu plus poussée sur leur action, je ne suis pas sûre qu'ils démissionnent le lendemain mais je pense que ça peut aussi les faire réfléchir ».*

Dans son Dictionnaire des mouvements sociaux, Camille Hamidi évoque un point intéressant pour le terrain briançonnais, « *Dans un contexte de redéploiement de l'État, les associations prennent en charge une part croissante de l'action publique dans une multitude de secteurs* ». Sur le terrain et au cours des différents échanges avec les membres de la MAPEmonde, de Tous Migrants ainsi que du Refuge Solidaire, tous me font part d'un sentiment d'agir et de se placer en véritable « **substitut** » à l'état.

Le sociologue Daniel Fassin, lors de sa visite, qualifiera même la ville briançonnaise de « véritable écosystème, vu nulle part ailleurs » ainsi que de « noyau qui s'étend à travers la ville ». Cet écosystème, par ses missions juridiques, de plaidoyer, de terrain mais aussi de publicisation semble donc prendre une part majeure dans l'action publique.

Leurs différentes lettres ouvertes et interpellations des autorités démontrent ce renvoi de responsabilités. On peut ainsi lire, à titre d'exemple, dans la lettre ouverte de Tous Migrants à la Préfète des Hautes-Alpes, le 28/06/2021 : « *Face à l'absence totale d'engagement de l'Etat et*

---

<sup>81</sup> Jacquey BENEDECITE, *L'accompagnement des publics migrants par les associations*, 2021

<sup>82</sup> Voir annexe numéro 13

*des pouvoirs publics...il n'est pas envisageable que l'Etat continue de se reposer sur les associations et la population briançonnaise...nous appelons l'Etat, et plus largement les pouvoirs publics, à revoir leurs responsabilités...Nous demandons à notre gouvernement... ».*

*« Le milieu associatif est au cœur de la prise en charge des populations migrantes et devient un acteur incontournable, sollicité, encouragé et aujourd'hui financé en partie par l'État et les collectivités territoriales... l'État français s'appuie volontairement sur le secteur associatif pour combler les manquements de ses propres politiques publiques »* dénonce à ce propos Mathilde Pette durant son travail sur la ville de Calais<sup>83</sup>.

En 1989, la sociologue américaine, Verta Taylor utilise la notion d'*abeyance structure* dans un article pour analyser les phénomènes de continuité des mouvements sociaux. Selon elle, le terme *abeyance* « décrit un processus de maintien ou de mise en veille par lequel les mouvements parviennent à durer dans des environnements politiques devenus non réceptifs, jouant ainsi un rôle de passeur entre deux étapes d'une mobilisation<sup>84</sup> ».

Pour ces solidaires briançonnais, qui dénoncent une criminalisation de la solidarité, la sécurisation de la frontière mais aussi un dialogue rompu avec les autorités locales, nous pourrions parler de cette notion d'*abeyance*. Les structures solidaires briançonnaises continuent donc d'ajuster leurs activités et cela entre en résonance avec la notion de bricolage de Claude Lévi-Strauss, évoquée au début de ce travail.

Durant ma visite du terrain, j'ai pu me rendre à l'Assemblée Générale du Refuge. L'ordre du jour était la présentation de son rapport d'activité sur la période 2021/2022.

Si la plupart des échanges ont fait état de l'activité croissante, des différentes étapes accomplies et des points à travailler, il y a eu des dissensions concernant les supports de communication entre les membres présents à l'assemblée. En effet, cet échange a amené un véritable débat sur la manière de communiquer pour le Refuge et ce fut l'occasion de discuter de notions comme le paternalisme et le misérabilisme, que l'on retrouve dans les enjeux quotidiens de structures solidaires et d'accueil. Ainsi, j'ai pu observer que les contours de cette réponse briançonnaise sont encore mouvants et se heurtent aussi à la réalité du terrain.

Enfin, en dernier exemple pour l'ajustement de leur action, bien qu'il y en ait une multitude d'autres, je prendrai la note trouvée au sein de mon passage au Refuge :

---

<sup>83</sup> Mathilde PETTE, *Les associations dans l'impasse humanitaire ?*, Plein droit, 2015

<sup>84</sup> Dictionnaire des mouvements sociaux, *Abeyance structure*, Florence Johsua, 2009

**Nota bene**

*Il est vivement déconseillé de communiquer son n° de téléphone, ou celui de qui que ce soit, à des exilés.*

*Le repérage de numéros par la police, dans un contexte que vous ne maîtriserez nullement, peut vous valoir, également à vos connaissances, des accusations de complicité d'aide au passage clandestin.*

**3) Nous touchons** là à un flou juridique à partir duquel la police est toujours susceptible, à Briançon (« zone frontière » donc), de pressions.

*Véhiculer des exilés jusqu'à la gare n'est pas forcément susceptible de poursuites mais en tout cas d'intimidations (contrôles du véhicule, arrestation des exilés pour reconduites à la frontière...).*

*Nous vous déconseillons de vous opposer à des reconduites, même si celles-ci sont légalement prosrites à l'encontre de personnes demandant le droit d'asile.*

*Il vous appartient d'agir en fonction de ce que vous estimez possible et juste : alerter des connaissances, des associations, des réseaux, être témoin actif voire avec prise de vues.*

Si ces différentes recommandations et pratiques sont adaptées aux constats que ces solidaires ont tiré du terrain, je les ai trouvées particulièrement intéressantes dans la production de leur connaissance. En effet, il s'agit d'observations tirées de leurs expériences. Le flou juridique est assumé mais mes échanges avec les bénévoles m'informent qu'ils restent très marqués par les procès de solidaires, notamment le très médiatisé procès des « 7 de Briançon »<sup>85</sup>. D'autant plus que leurs actions intègrent désormais pleinement ces risques et dynamiques de terrain. Cette composition avec la frontière est donc modulée et modulable face aux affrontements avec la PAF, aux différentes réponses des collectivités locales, par les relations avec les autres ONG ou les autres bénévoles mais aussi au contact des exilés.

---

<sup>85</sup> [Aide aux migrants : les « sept de Briançon » relaxés par la justice \(lemonde.fr\)](https://www.lemonde.fr)

## Conclusion

« Je crois que le traitement des exilés est la grande question morale et l'enjeu politique majeur de notre temps » déclare le sociologue Didier Fassin, devenant cette année titulaire de la chaire *Questions morales et enjeux politiques dans les sociétés contemporaines* au Collège de France, où il évoquera notamment la frontière et la résistance de Briançon.

Ce travail avait pour objectif de montrer comment le territoire briançonnais, au-delà d'incarner une résistance citoyenne, était en capacité de produire une connaissance non-professionnelle et non-étatique de cette frontière. Au sein de ces structures solidaires, cette connaissance repose donc sur des rencontres, des interactions, des luttes internes mais s'acquiert aussi par le partage et par la réponse à leurs actions et activités de terrain.

Nous avons donc une connaissance issue de l'appréhension et de l'expérimentation du territoire.

Aussi, ces solidaires positionnés en rempart à des législations nationales et européennes, produisent indirectement une sorte de contre-expertise. Par leurs actions et leur présence, ils mettent en lumière diverses pratiques de refoulements, de militarisation, de violence directe et indirecte, mais aussi certains flous juridiques et fournissent également aux autorités une connaissance différente de la frontière. Ce sont de véritables *feedbacks* de l'action étatique pour l'accueil et la prise en charge des exilés. Nous pourrions même dire qu'il n'est plus question d'un monopole étatique sur les affaires intérieures et migratoires car de larges prérogatives publiques sont déléguées au secteur associatif sur le terrain.

Grâce à l'enjeu de construction d'un problème public, nous avons observé comment ces acteurs pouvaient obtenir des ressources, les mobiliser, gagner du terrain sur la scène nationale voire européenne et ainsi diffuser leur propre connaissance de la frontière.

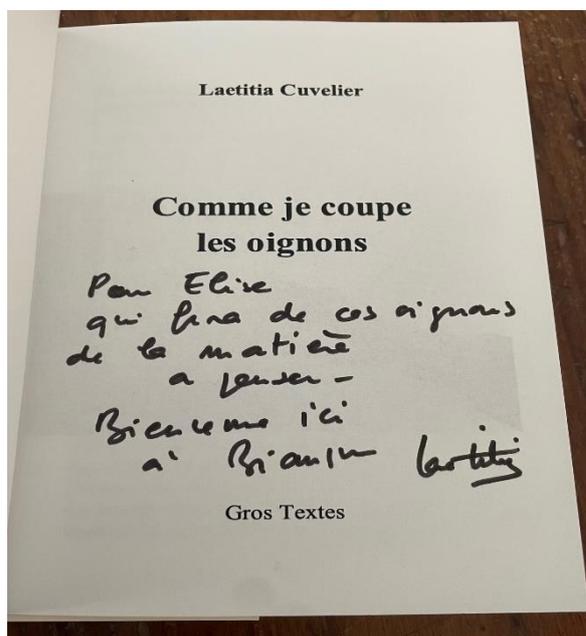
Mais, cette force d'action a des limites et on ne peut, encore parler d'une européanisation de leur action, bien qu'on note quelques percées en ce sens.

En me rendant au col de l'échelle, qui sépare le territoire français et italien, je m'aperçois enfin d'une chose : la frontière est assez invisible mais c'est bien l'ensemble du dispositif frontalier qui la matérialise. Les graffitis, les contrôles frontaliers mais plus généralement les résistances des solidaires qui s'opposent à ce régime de la frontière, *notamment par la pratique des maraudes*, mettent en lumière et incarnent cette frontière. Cette tension repose alors sur les acteurs policiers, les acteurs étatiques, leurs relations avec les militants, et contribue finalement à fabriquer la frontière en matériel et à construire cette zone.

Pour Mathilde Pette, « l'action associative et son maintien permanent dans un registre de pratiques humanitaires doivent être pensés dans le contexte politique au sein duquel ils se déploient. Les politiques migratoires – qu'elles soient européennes ou nationales – participent ainsi à façonner les formes du militantisme ».

Ces solidaires briançonnais incarnent une réponse, fondée sur des valeurs d'entraide, dans une période fortement marquée par ces questions migratoires, européennes et internationales.

Des Hautes-Alpes, de Briançon et de ce travail, je retiens finalement ces espaces où l'on arrive, (parfois), à faire différemment...



« Pour Elise, qui fera de ces oignons de la matière à penser. Bienvenue ici à Briançon ».

## Bibliographie

### *Publications scientifiques et articles*

1. «A Briançon, le maire LR veut fermer le refuge ouvert aux migrants », *Le Monde.fr*.
2. Bargel (L.), « Une carte, trois communes et deux États. Conflits pour l'appropriation institutionnelle de pâturages alpins frontaliers », *Noroi*, 238-239 (1-2), 2016.
3. Bouagga (Y.), « Politiques de l'urgence et bricolages humanitaires. Genèse des "centres d'accueil et d'orientation" dans la crise calaisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, 36 (2-3), 2020.
4. « Ceux de la nuit » : dans les Alpes, à la frontière entre deux mondes », *Le Monde.fr*.
5. Clappe (M.), « S'engager bénévolement pour les papiers. La mise au travail associatif des interprètes de l'asile », *Revue européenne des migrations internationales*, 37 (1-2), 2021.
6. Del Biaggio (C.), Campi (A.), « Une cordée solidaire au lieu d'une frontière », *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 2018.
7. Du Jardin (M.), « Solidarité en Europe : état de l'art sur la criminalisation de l'aide aux personnes en situation irrégulière », *Déviance et Société*, 46 (4), 2022.
8. Flamant (A.), Fourot (A.-C.), Healy (A.), « Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé·e·s dans les petits milieux d'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, 36 (2-3), 2020.
9. Hanus (P.), « « Par les sentiers de la montagne enneigée... » Perspectives historiques sur les parcours migratoires à travers la frontière franco-italienne (1945-1960) », *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, (108-2), 2020.
10. Héran (F.), « De la "crise des migrants" à la crise de l'Europe : un éclairage démographique », *Migrations, réfugiés, exil*, Odile Jacob, coll. « Travaux du Collège de France », 2017.
11. Pette (M.), « Les associations dans l'impasse humanitaire ? », *Plein droit*, 104 (1), 2015.
12. Pette (M.), Eloire (F.), « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers. L'apport de l'analyse des réseaux sociaux », *Sociétés contemporaines*, 101 (1), 2016.
13. Potot (S.), « Le réseau migrant : une organisation entre solidarité communautaire et 'zone de libre échange' », 2006.
14. Spire (A.), « Comment étudier la politique des guichets ? », *Migrations Société*, 167 (1), 2017.
15. Vinck-Keters (A.), *Briançon: ville-refuge à l'heure de la criminalisation de la solidarité*, .
16. Amilhat Szary (A.-L.), « Chapitre 1. Épistémologie des frontières : origine et actualité des border studies », *Frontières*, Paris, Armand Colin, coll. « Horizon », 2020.
17. Besson (S.), *Trouver refuge*, coll. « Babelio ».
18. Cantat (C.), Heller (C.), Saint-Saëns (I.), Bachellerie (S.), « Autonomie des migrations et solidarités : la liberté de circulation en actes », *Atlas des migrations dans le monde*, Paris, Armand Colin, coll. « Hors collection », 2022.
19. Cuvelier (L.), *Comme je coupe les oignons*, Gros textes., 2023.
20. Casella Colombeau (S.), « Chapitre 10. Le policing des frontières. Entre contrôle des mobilités et police des étrangers », *Police et société en France*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2023.
21. Duez (M.), *Et maintenant qu'ils sont là... on fait quoi ?*

22. Giliberti (L.), « La militarisation de la frontière franco-italienne et le réseau de solidarité avec les migrant·e·s dans la Vallée de la Roya », *Mouvements*, 93 (1), 2018.
23. Granet-Abisset (A.-M.), « Tisser du territoire : Les migrations frontalières entre Piémont et Briançonnais au cours des deux derniers siècles », *Migrations Société*, 2012.
24. Hamidi (C.), « Chapitre 13 - Associations, politisation et action publique. Un monde en tensions », *Sociologie plurielle des comportements politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2017.
25. Hamidi (C.), « Associations et mouvements sociaux », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2020 vol. 2e éd.
26. Hanus (P.), « La zone frontière du Montgenèvre après 1945 : espace institué, espace négocié », *Migrations Société*, 140 (2), 2012.
27. Heller (C.), « Chapitre 28. Résister aux frontières en Méditerranée », *Frontières*, Paris, Armand Colin, coll. « Horizon », 2020.
28. Héran (F.), « Migrations en France et en Europe », *Études*, Avril (4), 2019.
29. Héran (F.), « La question migratoire d’hier à aujourd’hui », 277 (1), p. 13-13.
30. Héran (F.), « 20. Solidarité et pitié », *Avec l’immigration*, Paris, La Découverte, coll. « SH / L’envers des faits », 2017.
31. Héran (F.), « Ouverture », *Avec l’immigration*, Paris, La Découverte, coll. « SH / L’envers des faits », 2017.
32. Héran (F.), « « L’immigration, une affaire d’État » », *Sciences Humaines*, 304 (6), p. 24-24.
33. Héran (F.), « “La France est loin d’avoir pris sa part de la demande d’asile”. Entretien », 395 (11), p. 68-71.
34. Jacquy (B.), « L’accompagnement des publics migrants par les associations », *L’ENA hors les murs*, 505 (4), 2021.
35. Johsua (F.), « Abeyance structure », *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2009.
36. Junca (A.), « Les rescapés d’une nuit enneigée », *Rhizome*, 77 (3), 2020.
37. Lascoumes (P.), Le Galès (P.), « 1. Une sociologie politique de l’action publique », *Sociologie de l’action publique*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2018.
38. Neveu (É.), « Chapitre 2. Identifier. Les entrepreneurs de problèmes », *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2022 vol. 2e éd.
39. Neveu (É.), « Chapitre 3. Cadrer. Donner forme aux problèmes publics », *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2022 vol. 2e éd.
40. Neveu (É.), « Chapitre 6. Mettre en politique publique », *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin, coll. « Collection U », 2022 vol. 2e éd.
41. Penna (A.), « Accès aux droits », 1334 (5), p. 18-24.
42. Panthéon-Sorbonne Université, « Documenter, Représenter et Penser les Exils ».
43. Vollaire (C.), « Une résistance issue de la réalité territoriale des migrations », *Lignes*, 67 (1), 2022.
44. *Venus d’ailleurs.. Jalons pour l’histoire de l’immigration en Briançonnais - René Siestrunck.*
45. Refuge Solidaire, *Au col de l’Echelle*, Ginkgoéditeur.

*Documentation interne par les associations et réseaux d'organisations :*

MAPEmonde – Plaquette d'information 2023 : [NOUVELLE-MapeMonde.pdf](#)

TOUS MIGRANTS – March to Brussels : [2022-09-29 CP Bruxelles.pdf](#)

REFUGES SOLIDAIRES - Rapport d'activités de l'association – 2021/2022

[Rapport d'activité 2021-2022.pdf](#)

REFUGES SOLIDAIRES - Rapport d'activités de l'association - Juillet 2018-Juillet 2019

[rapport-dactivites-2019-2020-compresse.pdf \(wordpress.com\)](#)

REFUGES SOLIDAIRES - Rapport d'activités de l'association - Juillet 2019-Juillet 2020

[rapport-activitc3a9s-2018-2019.pdf \(wordpress.com\)](#)

REFUGES SOLIDAIRES - Rapport d'activités de l'association - Juillet 2020-Juillet 2021

[rapport-acti-final-2017-18.pdf \(wordpress.com\)](#)

*Sites internet*

REFUGES SOLIDAIRES - Site de l'association <https://refugessolidaires.wordpress.com/>

TOUS MIGRANTS - Site de l'association <https://tousmigrants.weebly.com/>

MAPEmonde : <https://mjbcs.org/services/accueil-des-personnes-etrangees-mapemonde/>

ANAFE – Site de l'association <http://www.anafe.org/>

FRANCE TERRE D'ASILE - Site de l'association [France terre d'asile - Au service des demandeurs d'asile \(france-terre-asile.org\)](#)

*Reportages, émissions et documentaires*

BRUT, *Dans les Alpes avec les associations d'aide aux migrants*, 2019.

[Dans les Alpes avec les associations d'aide aux migrants | Brut.](#)

Radio France, *Les exilés*, 2022.

[Les exilés \(1/2\) \(radiofrance.fr\)](#)

[Les exilés \(2/2\) \(radiofrance.fr\)](#)

## **Annexes**

**Annexe 1** – Localisation des deux points de passage des exilés dans les Hautes Alpes

**Annexe 2** – Schéma de l'organisation de Tous Migrants

**Annexe 3** – Personnes accueillies au Refuge Solidaire de 2017 à 2022

**Annexe 4** - Fréquentation du Refuge Solidaire au cours des mois de 2020 à 2022

**Annexe 5** - Affiche pour la grande maraude solidaire de Tous Migrants du 18 mars 2023

**Annexe 5** - Affiche d'un café papiers organisé par la MAPEmonde

**Annexe 7** – Partenaires du Refuge Solidaire

**Annexe 8** – Bilan financier du Refuge Solidaire pour l'année 2021/2022

**Annexe 9** - Assemblée générale du Refuge Solidaire, 04/03/2023

**Annexe 6** – Rencontre avec la poète Laëtitia CUVELIER autour de l'ouvrage Comme je coupe des oignons, 2023

**Annexe 7**- Mise à disposition de vivres par la mairie de Névache dans un cabanon au col de l'Echelle

**Annexe 8** - Diverses photos au col de l'Echelle

**Annexe 9** - Livret de Tous Migrants, Au Nom de la Loi

**Annexe 10** - Retranscription entretien Simon PLANTIER, 03/03/2023

**Annexe 11** - Retranscription entretien Daphné Velay, 28/03/2023

**Annexe 12** - Retranscription entretien Damien Carême, 12/04/2023

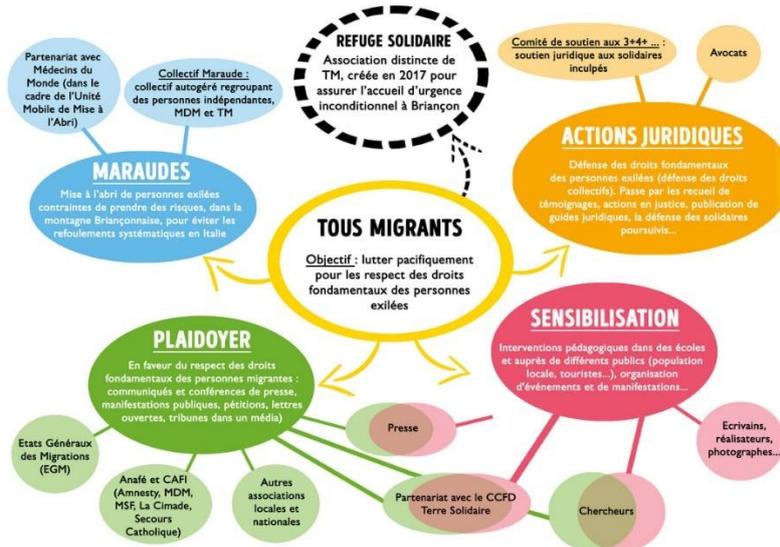
**Annexe 13** - Retranscription entrevue café avec Luc Marchello, 03/04/2023

**Annexe 14** - Retranscription entretien Olivier Clochard, 02/03/2023

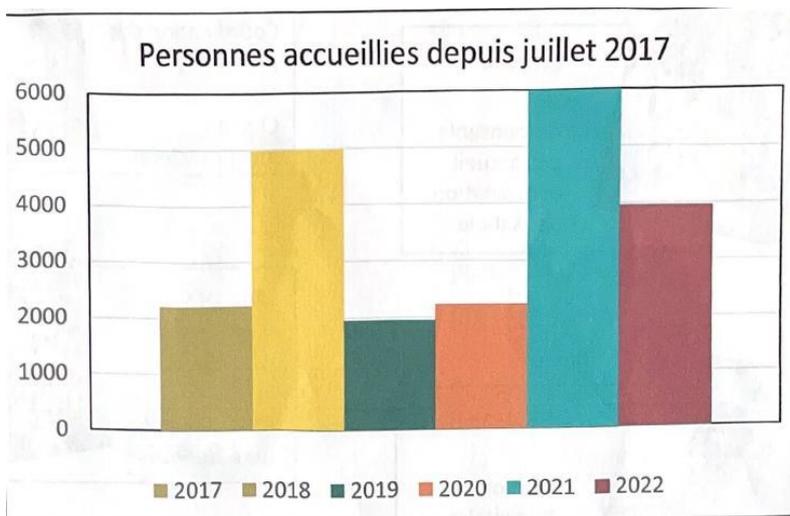
## Annexe 15 – Localisation des deux points de passage des exilés dans les Hautes Alpes



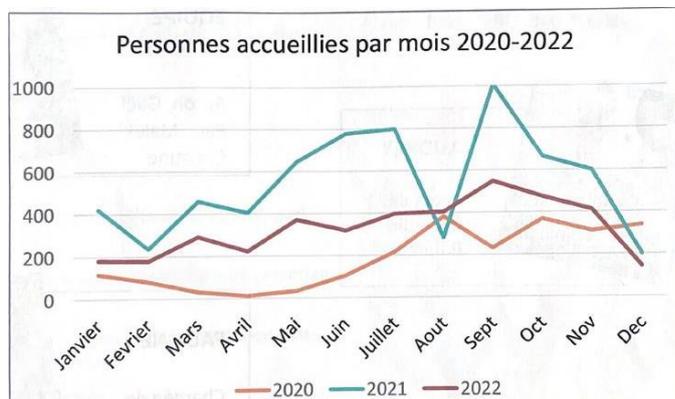
## Annexe 16 – Schéma de l'organisation de Tous Migrants



## Annexe 17 – Personnes accueillies au Refuge Solidaire de 2017 à 2022



## Annexe 18 - Fréquentation du Refuge Solidaire au cours des mois de 2020 à 2022



## Annexe 19 – Affiche pour la grande maraude solidaire de Tous Migrants du 18 mars 2023



## Annexe 20 - Affiche d'un café papiers organisé par la MAPEmonde

**Café-papier - café à thèmes**

Des intervenants vous présentent un thème du programme pendant environ 1/2 h / 3/4 d'heure. Vous pouvez ensuite leur poser vos questions. La séance se termine par un partage de mets culinaires et de boissons. Des interprètes pourront être présents.

**Programme**

**Lundi 6 octobre à 18h30 : La nationalité française**  
avec Joëlle BERAUD, Sous-Préfecture de Briançon  
comment devient-on français ?  
qu'est-ce que la naturalisation et comment l'obtient-on ?  
les droits des Français - la double nationalité

**Mardi 21 octobre à 9h30 : Le droit des femmes**  
avec Céline AMI, juriste au Centre d'Information Droit des Femmes et des Familles  
histoire des droits des femmes en France - les violences  
mariage, divorce, filiation : quel droit s'applique ?  
présentation du CIDFF

**Lundi 17 novembre à 17h30 : La retraite**  
Avec Christophe Garrier et Jean-François Plumion de la CRAM, Mme Arnaud des CCAS  
fonctionnement - quand demander sa retraite et où ?  
les aides - et quand on revient au pays ?  
Si vous souhaitez des informations sur votre dossier (relevé de carrière...),  
faites-nous parvenir votre n° de sécurité sociale avant le 10 octobre.

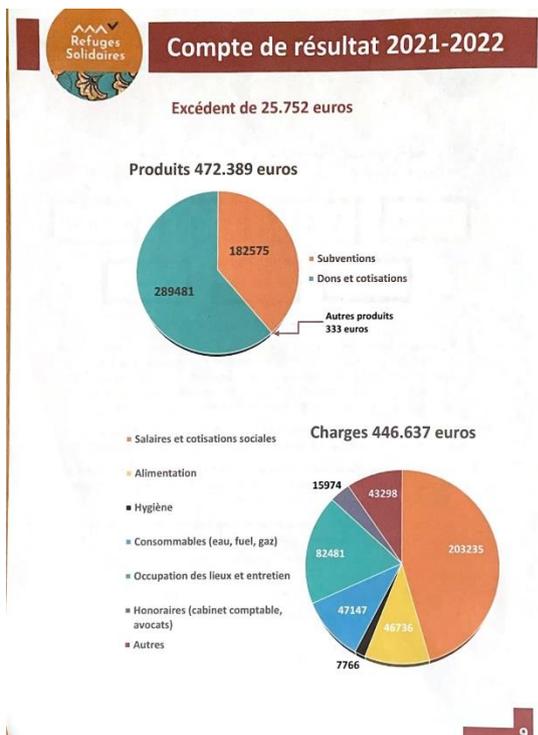
**Lundi 15 décembre à 19h : Le droit du travail**  
avec un militant syndicaliste (à confirmer)  
quels titres de séjours autorisent à travailler ?  
au travail, quels documents doivent être remis ?  
les droits du salarié (congés, heures supplémentaires, rupture de contrat...)  
à qui s'adresser en cas de problème ?  
les droits au chômage

Le café papier reste ouvert à partir du mois d'octobre  
le lundi de 17 à 19h et le mardi de 9h à 12h  
pour s'occuper de vos papiers, discuter,  
prendre un café...  
Une aide individualisée à l'informatique est possible  
à ces horaires.

## Annexe 21- Partenaires du Refuge Solidaire



## Annexe 22 - Bilan financier du Refuge Solidaire pour 2021/2022



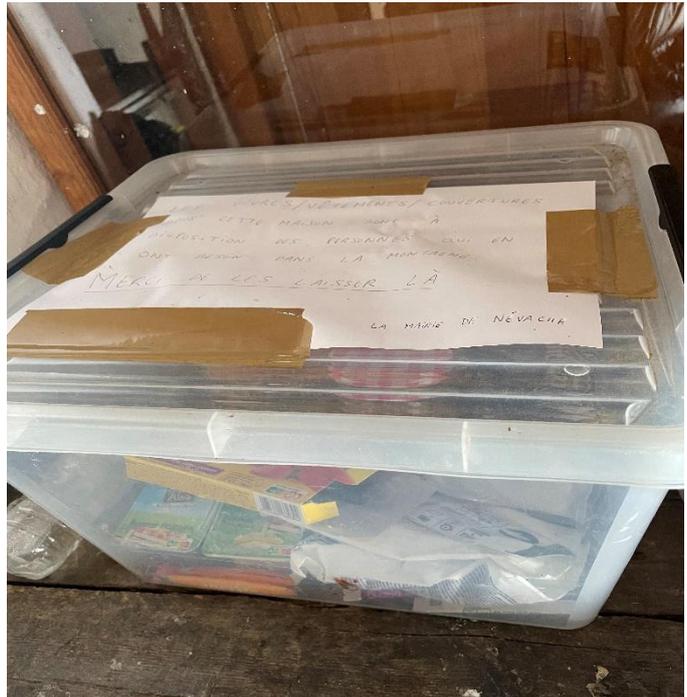
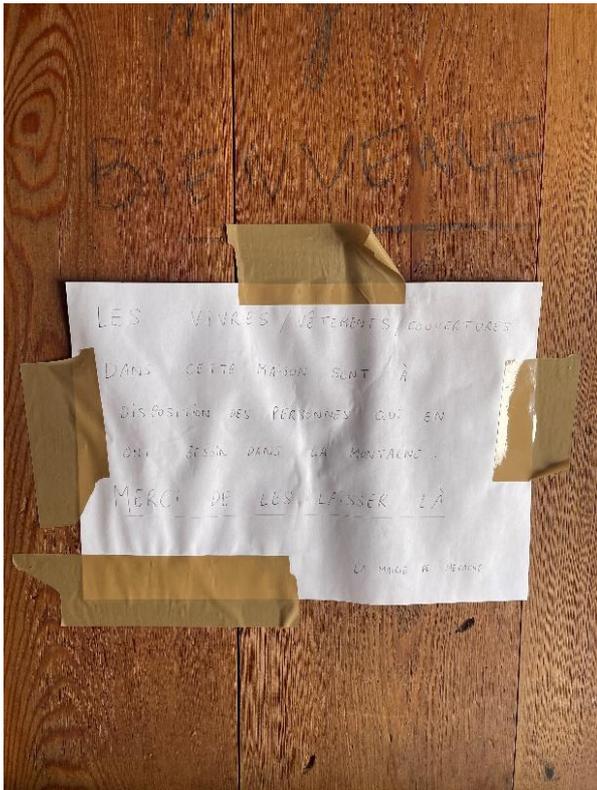
**Annexe 23 - Assemblée générale du Refuge Solidaire du 04/03/2023**



**Annexe 24 – Rencontre avec la poète Laëtitia CUVELIER autour de l'ouvrage Comme je coupe des oignons, 2023**



**Annexe 25- Mise à disposition de vivres par la mairie de Névache dans un cabanon au col de l'Echelle**

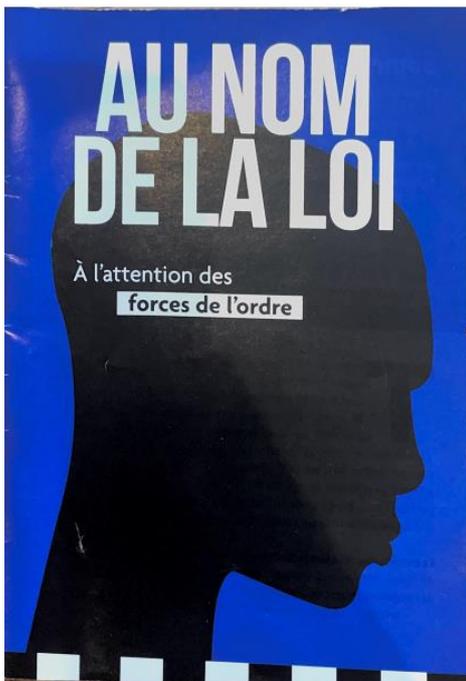


**Annexe 26 - Diverses photos au col de l'Echelle**





## Annexe 27 - Livret de Tous Migrants, Au Nom de la Loi



### Sommaire

<b>Le cadre légal aux frontières intérieures</b>	
I. Le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures	5
II. Les procédures aux frontières intérieures pour les personnes étrangères	5
III. Les procédures en aucun cas applicables aux frontières intérieures	7
	12
<b>Des droits pour les personnes exilées et des obligations pour les personnes forces de l'ordre</b>	
I. Respect de la vie d'autrui et assistance à personne en danger	16
II. Emploi de la force	16
III. Contrôles d'identité	17
IV. Respect de la loi et impartialité	18
V. Crédit et renom de la police et de la gendarmerie nationales	18
	19
<b>Vous avez le droit de désobéir à un ordre manifestement illégal</b>	21
En guise de conclusion	23

## Vous avez le droit de désobéir à un ordre manifestement illégal

Vous pouvez désobéir à votre hiérarchie, si vous estimez que l'ordre qui vous a été donné est manifestement illégal : « Le policier ou le gendarme exécute loyalement et fidèlement les instructions [...] sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. » (Article R. 434-5 du code de la sécurité intérieure). Plus encore, comme toute personne qui accomplit un acte commandé par l'autorité légitime, votre responsabilité pénale demeure engagée « si cet acte est manifestement illégal » (Art. 122-4 du code pénal).

Si vous pensez être confronté à un tel ordre, vous devez suivre la procédure définie à l'article R.434-5 du code de la sécurité intérieure, et, notamment, faire part de vos objections à l'autorité qui vous a donné cet ordre, ou, à défaut, à la première autorité que vous avez la possibilité de joindre ; et ce, en mentionnant expressément le caractère d'illégalité manifeste que vous attribuez à cet ordre. Vous avez le droit à ce qu'il soit pris acte de votre opposition.

Le même article prévoit également que « Dans l'exécution d'un ordre, la responsabilité du subordonné n'exonère pas l'auteur de l'ordre de sa propre responsabilité ». Cela signifie que l'exécution d'ordres manifestement illégaux expose également l'auteur de l'ordre à des poursuites disciplinaires ou judiciaires. En outre, « Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs. » (art. 40 du code de

**T**out au long des chemins de l'exil, les droits fondamentaux des personnes traversant des frontières afin de trouver un nouveau lieu où vivre, sont bafoués. Jusque dans les montagnes du Briançonnais, le droit est sans cesse malmené et conduit les personnes à emprunter des chemins toujours plus périlleux pour éviter une interpellation et un renvoi quasi systématique en Italie.

En tant que détenteur de l'autorité publique, vous représentez par votre statut un pays qui s'inscrit dans une Histoire. Au cours de cette histoire ce pays a élaboré et adhéré à un ensemble de règles à l'échelle internationale et européenne pour le respect des droits les plus fondamentaux des personnes. Cet ensemble de règles est tout en haut de la hiérarchie des normes et doit régir toute application du droit en France.

**La consécration de la liberté de circulation et de celle de trouver refuge en font partie :** Au niveau international, c'est par exemple dans la Déclaration universelle des droits de l'homme que l'on trouve ce principe :

Article 13 : « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa

## En guise de conclusion

Vous, femmes et hommes, et agents des forces de l'ordre certes, mais avant tout citoyen-ne-s, vous avez la possibilité de mettre un terme à cette situation contraire au droit, en respectant scrupuleusement dans votre pratique les devoirs qui vous incombent, et en ayant en permanence à l'esprit le respect des droits humains.

Vous avez par ailleurs le droit - et c'est même votre devoir - de refuser d'exécuter un ordre illégal, lorsque l'exécution de cet ordre entraîne la mise en danger d'autrui.

Une personne exilée a le droit de traverser le territoire français dignement, sans crainte pour son intégrité physique.

Le décompte des décès à la frontière franco-italienne doit cesser immédiatement et les droits des personnes les plus fondamentaux doivent être respectés.

## Le Règlement Dublin

Ce n'est pas à la police aux frontières de déterminer si la personne peut entrer sur le territoire au titre de l'asile, quand bien même elle est en provenance de l'Italie.

La détermination de l'Etat responsable de la demande d'asile d'une personne en Europe est régie par le RÈGLEMENT (UE) No 604/2013 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 juin 2013.

Le CESEDA prévoit lui en son article L 571-1 qu'une attestation de demande d'asile est délivrée à la personne en procédure dite « Dublin ». Cette attestation est valable 4 mois et renouvelable, elle autorise un maintien sur le territoire français.

Ce règlement permet de déterminer l'Etat responsable de la demande d'asile suite à un entretien préalable et à un enregistrement en préfecture de cette demande d'asile.

Le cas échéant, la préfecture peut notifier à la personne un arrêté de transfert dit « Dublin ».

Cette mesure peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif et de nombreux critères (notamment la présence d'un membre de sa famille en France par exemple) peuvent annuler cette décision.

Si aucun Etat ne peut être désigné comme responsable d'une demande d'asile sur la base des critères, c'est le premier pays où le demandeur a présenté une demande qui doit l'examiner.

## Annexe 28 - Retranscription entretien Simon PLANTIER, 03/03/2023

Retour d'entretien : Simon était très sympathique. L'entretien s'est bien déroulé. Il était très franc et m'a apporté sans hésitations l'ensemble des informations dont j'avais besoin.

**Elise** : Est-ce que je peux commencer par te redemander ton statut exact ?

**Simon** : Bien sûr. Donc je suis salarié de la MAPEmonde, on a pour mission d'accompagner toutes les personnes étrangères installées dans les Hautes-Alpes. Nous on ne travaille pas avec les personnes qui continuent leur route, mais vraiment avec celles qui sont installées dans le territoire briançonnais et dans les Hautes-Alpes. On fait de l'accompagnement juridique, administratif mais aussi sur l'intégration, l'accès, la vie sociale et sportive... permettant la socialisation et l'intégration. Malheureusement on est beaucoup pris par le volet juridique et administratif car la préfecture ne respecte rien...

**Elise** : Oui je vois... Et c'est plus compliqué sûrement depuis le changement de mairie ? LR c'est ça maintenant ?

**Simon** : Oui enfin il a été macroniste mais maintenant LR. Globalement, avec mes collègues, on voit que c'est plus compliqué sur la politique de la ville... avant on était un service de la MJC, portée par cette grosse asso, c'était moins de tracas, mais la mairie a repris la main sur centre social, MJC n'existe plus, mais ne nous a pas repris nous... donc on a dû créer une autre asso indépendante, en demandant à rester là. On y est autorisé jusqu'à fin juin. Après, peut-être qu'on pourra re négocier mais si on avait une mairie favorable ça serait beaucoup plus simple... Sur la partie des droits c'est vraiment avec la préfecture que c'est compliqué... Pour toutes les demandes de titres de séjour, on a le changement du chef du bureau des étrangers qui ne respecte plus les procédures. Avec la dématérialisation, tout le monde se renvoie la balle et derrière on a des personnes sans titres de séjour qui sont complètement en rupture de droits alors qu'elles devraient en avoir... Désormais ce qui se faisait en 2 entretiens se fait en 10... Les exigences sont toujours plus élevées et pas mal de choses sont à la discrétion du préfet et donc comme il est opposé... c'est beaucoup plus compliqué... vraiment on prend de plein fouet la stratégie de dissuasion.

**Elise** : Et toi tu avais des compétences en droit des étrangers avant d'entrer à la MAPEmonde ? Ou tu t'es formés sur le tas ?

**Simon** : Alors c'était vraiment une formation sur le tas... j'étais plutôt issu de la communication publique, politique et je suis entrée ici en tant que militant, dans des assos bénévoles, plutôt au refuge etc... et je me suis formé avec des gens de la Cimade petit à petit...

Après aujourd'hui je ne suis pas extrêmement bien formé et dès lors que ça dépasse mes compétences, on est appuyé par des juristes qualifiés. On a une juriste qui travaille pour nous sur la partie des contentieux. Elle travaille avec nous et elle est salariée mais elle ne le sera bientôt plus également. A force de faire, on apprend mais dès lors que ça passe en contentieux, avocats etc. on sollicite Colline, notre juriste, et après on travaille avec des avocates de Marseille payées sur les procédures, ce qui est normal mais voilà, qu'on peut solliciter pour uniquement des conseils etc...

**Elise** : Et Karine elle avait... ?

**Simon** : Karine elle avait pareil, elle était en maison d'entrepôts et ensuite Tim aussi qui est arrivé pendant 9 mois, où on a vraiment progressé, on s'est formé dans le même collectif avant...

**Elise** : Vous avez également des formations non ?

**Simon** : On fait partie d'un réseau Espace proposant des formations sur tous les sujets comme sur un titre particulier, formation de droit au travail etc... Parce que c'est vrai, je n'ai pas précisé ça mais nous on fait tout ce qui est titre de séjour. On n'a pas vraiment de demandes d'asile ici, c'est plus la Cimade. On est plutôt vraiment sur tout le droit au séjour, regroupement familial, demande de nationalité mais en même temps varié car ça concerne tout le volet sur le séjour mais aussi tout l'accès aux services publics, la CAF, les impôts, la demande

d'emploi etc... Notre but nous c'est pas de cloisonner les démarches mais d'avoir une vue globale, demander « quels sont vos problèmes » et avoir une vue d'ensemble. Un peu du cas par cas.

**Elise** : C'est un privilège non de pouvoir faire du cas par cas... ça ne devient pas plus compliqué ?

**Simon** : Plus compliqué ouais, pour l'instant on s'en donne encore les moyens mais jusqu'à quand... Par exemple, notre juriste Colline, avant elle était salariée à temps-plein à GAP mais elle a pété un câble... elle est partie et ça a été un peu le même scénario à chaque fois pour les personnes à GAP.

C'est pour ça qu'avec la nouvelle association, on veut se recentrer plus sur le Nord. On se rend bien compte qu'avec les moyens qu'on a... c'est pas possible de faire tout le département. Globalement on demande à peu près les mêmes sommes d'argent mais pour diviser la taille du territoire en deux. C'est peut-être un peu surréaliste mais c'est aussi un choix politique de dire bah en fait, si vous voulez un temps de travail c'est cette somme là et si on l'a pas on fera pareil... c'est pas grave...

**Elise** : Et en termes de fond c'est uniquement national ou européen justement ?

**Simon** : Historiquement, on a eu des fonds européens et ça ne s'est pas bien passé... Maintenant c'est des fonds nationaux. C'est une histoire de devoir rendre de l'argent à l'Europe...

**Elise** : Oui, ils sont surement plus procéduriers...

**Simon** : Donc là c'est des fonds nationaux.

**Elise** : La formation en droit dont tu as parlé c'était surtout droit des étrangers ? ou droit européen et international ?

**Simon** : Oui surtout le droit des étrangers et dès que ça dépasse le cadre on se réfère à l'extérieur. Essentiellement donc sur des sites nationaux, l'asile je ne le fais pas moi... Après dans un autre collectif, le GSN on leur parlait plus de Dublin, de l'asile, aux personnes qui passaient au Refuge Solidaire... On a mis en place des petites permanences, 2 fois par semaine, pour parler un peu avec les personnes de passage où l'on évoque l'asile, Dublin, mais sans rentrer énormément dans les détails car il n'y a rien de concret, on oriente plus vers des structures qui elles, donneront les détails en temps donné...

**Elise** : Ok merci beaucoup. Dans les missions de la MAPEmonde, il y a le souci de socialisation et d'intégration des exilés. J'ai vu qu'il y avait le café papiers ? Est-ce que tu peux m'en parler un peu ?

**Simon** : A GAP ça existe aussi mais surtout sous tentes où chacun peut venir poser ses questions sur les papiers. A Briançon, ça se nomme les cafés « chabab » donc des cafés sur une thématique précise. Par contre, ce qu'on a fait, quand moi je suis arrivé, c'est qu'on a voulu créer l'asso de manière inclusive en faisant participer les personnes concernées et on va pas le faire seuls donc, chaque mercredi, on va se rejoindre avec les personnes et parler de plusieurs thématiques, la géographie en France, la nationalité française... On a donc fait ça pendant 4 mois où on prenait toutes les étapes de création d'une asso et on débattait sur chaque point pour ce qu'on voulait vraiment. C'était assez chouette. Il y avait des personnes étrangères installées depuis 10 ans, briançonnais.es, bénévoles... là on a un peu calmé le jeu mais on a l'intention de le relancer.

**Elise** : Et il y a d'autres activités socioculturelles ?

**Simon** : Le 30 il y a eu la fête de la MAPEmonde où des groupes arabophones jouaient avec environ 200 personnes, des cours de français nécessaires à l'intégration, cours de ski, foot, pratiques sportives... On souhaite continuer mais là comme la période est compliquée, on va vers un modèle plus bénévole et non plus porté par les salariés donc il faut que personne ne s'épuise, que tout le monde trouve sa place...

**Elise** : Et il y a-t-il des ateliers de sensibilisation mais davantage pour la population ?

**Simon** : La question du plaidoyer au sens large commence à se poser dans la nouvelle asso mais pas pour le moment. Mais sinon les personnes viennent, le bouche à oreille, au sens large, les amis etc... C'est pas très grand ici donc il n'y a pas de sensibilisation mais dans un autre cadre, donc du coup, encore au sein d'un autre collectif ça se fait. A Briançon on la volonté de voir un peu les questions de plaidoyer et on a fait des ateliers de sensibilisation sur le projet de loi de Darmanin et son impact sur le droit des étrangers ainsi que la présentation de la loi etc. et de son impact au niveau local. Les connaissances n'étaient pas homogènes mais donc on a rappelé le droit général etc...

Localement ici on se crée vite des bulles de gens qui nous ressemblent. Donc c'est difficile de voir l'autre côté. A Briançon je sens la motivation, l'énergie mais par contre quand j'essaye de prendre du recul, rien qu'avec les événements récents et la montée de l'extrême droite je vois que c'est différent.

Par exemple, le nouveau chef du bureau des étrangers nous a désigné comme militants et ne souhaitait donc plus nous parler et il est simplement parti de la réunion... Alors qu'on lui présentait des dossiers qui le concernent, purement juridiques etc... des dossiers complètement bloqués vus avec l'avocate... C'est un peu plus compliqué à l'heure actuelle et c'est dommage d'en arriver là donc on essaye peut-être d'agir de manière politique mais on ne sait même pas si ça va marcher etc...

**Elise :** Et toi, est-ce que tu as l'impression d'agir en substitut à l'état ?

**Simon :** Totalement. Et c'est un ressenti général... C'est une grosse question d'ailleurs pour l'association concernant l'appel d'offres de l'état auquel on répond. On devait trancher si on se positionnait sur tout le territoire ou uniquement sur la partie Nord. Certains membres affirmaient qu'en se mettant uniquement sur le Nord, on n'aurait rien car l'état souhaite des personnes qui se positionnent partout.

Pour les autres (mon cas par exemple), la somme proposée était trop faible et ce n'était pas possible de faire tout le territoire avec... le risque c'est de faire mal les choses... surtout qu'il y a de grosses assos qui sont prêtes à se positionner sur des appels d'offres à n'importe quel prix... sans regarder ce qu'il y a derrière et les besoins.

Pour récupérer les subventions, ces grosses assos elles mutualisent et on a des personnes qui tournent tous les 3 mois avec un service rendu qui est assez catastrophique... On est confronté donc à des assos qui viennent se positionner sur un territoire où tout le monde n'a pas les mêmes enjeux...

Aujourd'hui, on a des grosses assos qui font le travail de l'état et qui le font sciemment, qui savent pourquoi elles le font... et d'autres assos qui restent militantes mais de fil en aiguille qui n'existent plus... Mais moi c'est ok... je préfère disparaître que de mal faire les choses.

**Elise :** Oui en plus ça doit être dur de rester sur sa ligne de base... ?

**Simon :** Oui voilà et aujourd'hui on ne peut pas dire « on prend 15 min les gens en entretien et on regarde ton dossier » parce qu'il y a la théorie et la réalité...c'est pas possible. C'est pas pour ça qu'on le fait.

Nos principales missions c'est l'accompagnement individuel et juridique vers le droit commun, les services publics et le second grand pilier c'est l'intégration socioculturelle, orienter les personnes vers des clubs, rencontrer les habitants etc... ça peut être organisé par nous ou juste une mise en contact de différentes personnes isolées... parfois ça ne marche pas (rires) mais voilà, il y a la tentative...

**Elise :** Et donc pas de mise à l'abri ?

**Simon :** Non voilà. Le refuge s'occupe des personnes qui passent et le refuge ne nous appelle pratiquement jamais car c'est des personnes qui continuent leur route... par contre tous les autres services comme la PAZ, les gens qui gèrent le 115 nous appelle pratiquement tous les jours. « On a cette dame qui a besoin de ceci, est-ce qu'elle peut voir avec vous etc... ? ».

**Elise :** C'est les personnes qui viennent à vous ?

**Simon :** Oui c'est les personnes qui viennent à nous, ça fait 20 ans que ça existe et finalement c'est assez connu de tous les réseaux... de tous les lieux identifiés, les accueils de jour.

Le115 par exemple qui réoriente, ou par le bouche-à-oreille, les gens de la communauté que les gens appellent etc... C'est vraiment très rare qu'une personne ne nous trouve pas, je crois que c'est arrivé seulement une fois. Une dame qui nous a dit « ça fait un an que je suis là je ne savais pas etc... ». Généralement, une personne qui ne sait pas où aller elle va se faire orienter par l'assistante sociale etc...

**Elise :** Ok merci beaucoup.

**Eléments tirés de la discussion succédant à l'entretien :**

-Plutôt eux qui contactent et sollicitent les grosses ONG pour demande de lumières et d'aides plutôt que le cas de Blessing Matthew où c'est BorderForensics qui les avait contactés.

-« Après ici tout le monde est un peu dans toutes les assos » rires

-MAPEMONDE qui ne marchait pas avec des bénévoles avant. Vraiment des salariés distincts pour des missions précises. Karine, Luc qui convenaient avec les activités de la mairie. « Aujourd'hui on essaye de retrouver des gens, du monde... ici c'est très sollicité pour les gens qui ont un petit peu de temps...le refuge c'est une machine à bénévoles ».

-« Même ici... côté épuisement... tu peux pas lâcher les gens, ils sont là... t'as le lien direct... ».

## Annexe 29 - Retranscription entretien Daphné Velay, 28/03/2023

**Retour d'entretien :** Très bon entretien dans l'ensemble. Les réponses étaient pertinentes et je ressens que je parle à une militante mais aussi à une chercheuse. Elle est donc en mesure de me fournir des éléments très pertinents pour mon travail et met le doigt sur des éléments intéressants.

**Elise :** Déjà, merci beaucoup pour le temps accordé, c'est très précieux pour moi. Dans le cadre de ce mémoire, je me permets de te redire deux/trois mots sur ce travail. Je suis donc en M1 d'Affaires Publiques Européennes à Paris 1, Panthéon-Sorbonne et je fais un mémoire sur la production d'une connaissance différente de la frontière par des organisations non institutionnelles, à travers tout le tissu associatif local briançonnais... Il y a eu pas mal de travaux sur le sujet, sur la connaissance vraiment de la frontière, sur l'activité des acteurs et moi, comme c'est un master de sciences politiques, j'utilise aussi des ressources de phénomènes plus globaux : comment les acteurs se mobilisent pour construire un problème public, les ressources dont ils disposent, qu'est-ce qu'ils vont en faire, comment ils vont les investir, l'idée c'est d'en tirer un peu quelque chose comme ça...

**Daphné :** Ok, super, c'est intéressant.

**Elise :** J'ai eu la chance d'aller à Briançon, j'ai pu visiter le Refuge Solidaire, avoir quelques entretiens mais donc voilà... Déjà c'est Velay, comment on prononce ton nom ?

**Daphné :** Oui c'est ça.

**Elise :** Ok super, pour que je ne fasse pas d'erreurs. Alors est-ce que tu peux juste brièvement me redire ta position ainsi que tes différentes actions ou tes différents statuts ?

**Daphné :** Oui bien sûr, alors moi j'ai une posture un peu particulière, j'ai une double casquette. Je suis doctorante en contrat CIFRE donc salariée...en fait mon statut c'est doctorante salariée de l'association de Tous Migrants et j'ai un co-financement de Médecins du Monde. Je ne sais pas si tu connais un peu le dispositif CIFRE, mais c'est un montage financier qui se fait entre l'instructeur qui est mon salarié et le laboratoire de recherche qui est MIGRINTER avec l'université de Poitiers.

**Elise :** Oui, j'ai pu échanger notamment avec Olivier Clochard.

**Daphné :** Oui, qui est mon directeur de thèse, enfin mon co-directeur parce que j'ai un autre directeur de thèse aussi en droit. Donc moi, je suis arrivée dans l'asso Tous Migrants il y a deux ans et demi, en juillet 2020, enfin en septembre 2020. J'étais stagiaire en charge de l'équipe juridique de Tous Migrants, c'était dans le cadre de mon stage de master.

**Elise :** D'accord, donc ton master en lien avec le droit ?

**Daphné :** Oui, excuse-moi, je ne t'entends pas très bien, je n'entends pas la fin de tes phrases, je suis désolée.

**Elise :** Non, non, ne t'inquiète pas, je vais essayer de régler ça, ou vais me rapprocher. Tu entends mieux comme ça peut-être ?

**Daphné :** Oui, là c'est parfait.

**Elise :** Ok, et entre temps je vais voir si je ne peux pas mettre les écouteurs.

**Daphné :** Excuse-moi, je disais donc que c'était mon stage de fin-master, le master de Poitiers du coup, migration internationale. Et ma mission principale était de recueillir des témoignages de personnes exilées qui avaient été refoulées à la frontière. Donc ça c'était pour mon stage et suite à mon stage du coup, j'ai été reprise en thèse avec Tous Migrants. J'ai écrit mon projet de thèse. Le temps que ça se mette en place, je suis revenue en novembre

2021, il y a un an et demi, pour commencer mon contrat CIFRE de 3 ans. Du coup, avec un peu la même mission et un petit peu de documentation élargie, sur la pratique policière à la frontière, à la fois des personnes exilées mais aussi des personnes solidaires.

**Elise** : Ok, merci beaucoup. Si entre temps tu veux ajouter des choses, n'hésite pas. Du coup, comme on a parlé un peu de pratique à la frontière, je rebondis sur ça. En fait, j'ai l'impression que beaucoup de bénévoles, que ce soit militants ou même avant ex-salariés, vont justement avoir une connaissance de la frontière par les actions que vous menez, un peu les feedbacks, on voit ce qui marche, etc... mais aussi justement, comme tu dis, ce qui résiste mais là dans ce qui se rencontre. Est-ce que par exemple, le fait de ces refoulements, de cette criminalisation, où vous êtes un peu tous d'accord sur ça, vous la fait percevoir différemment ? Et si oui, comment ? Il y a peut-être des domaines d'action ou au début vous faisiez comme ça et en fait, après vous avez fait d'une autre manière ? Ou il y a eu une prise en compte d'enjeux, par exemple, « là on a la PAF qui est sur ce champ-là » donc il faut peut-être faire autrement ? Parce que je trouve ça assez intéressant de voir comment ça vous impacte aussi, vous, votre action, je ne sais pas si c'est le cas ou pas... ?

**Daphné** : Oui, tout à fait. J'ai plusieurs éléments de réponse.

**Elise** : Oui je t'en prie.

**Daphné** : Je pense que déjà, mais ça tu as dû voir quand tu es venu sur le terrain, et même dans tes lectures, pour faire le lien avec ta question, je pense que c'est aussi issu d'une territorialisation de la situation, qui fait qu'il y ait des nouvelles personnes qui arrivent, forcément, et du coup... un peu une diversification aussi des pratiques de solidarité, tout ça. Ça, c'est une chose.

Et vraiment, ce que je connais mieux forcément, c'est la frontière et les pushbacks. Moi, je suis arrivée en 2020, donc ça fait déjà trois ans qu'il y avait la situation. Ce que je trouve intéressant, c'est comment les acteurs locaux, notamment par exemple les bénévoles de Tous Migrants, qui ne sont pas forcément des juristes à la base, mais en fait, ils ont vraiment acquis une connaissance très précise et très importante du cadre juridique de la frontière, mais ils ont appris un peu sur le tas. C'est une situation assez articulée avec les associations nationales, mais beaucoup d'experts et de spécialistes, notamment l'ANAFE, la CIMAD, enfin maintenant, il y a la CAFI, les cinq asso nationales, MDM, MSF, la CIMAD, Secours Cat et Amnesty, qui se sont regroupés sur les frontières.

On dirait qu'il y a en fait une articulation entre les acteurs locaux, qui ont un peu acquis le staff d'experts, mais parce qu'ils ont été confrontés de manière quotidienne, donc ils ont vraiment une connaissance fine du terrain, et puis en fait, une espèce de partage de savoir avec les asso nationales, notamment l'ANAFE, qui est une asso qui travaille depuis plus de 30 ans sur les frontières. C'est vraiment la maîtrise du cadre juridique, et en fait, cette collaboration fait, qu'au départ, je pense qu'il y avait des actions, enfin, les actions se faisaient un petit peu de manière exploratoire. La connaissance était affinée pour préciser les actions, le contenu, tout ça... Je ne sais pas du tout si ça répond à la question...

**Elise** : Mais justement, ça c'est super intéressant ! Il y a un volet qu'on avait un peu abordé avec Simon.

En fait, moi, je trouvais ça aussi assez impressionnant, la construction un peu de cette expertise, un peu en autodidactie entre vous... il y a aussi un transfert de compétences -parce que je lui demandais ses compétences de base- et comment il faisait, du coup, pour des situations plutôt législatives, etc... Donc il m'avait dit, « ben ça, Daphné, justement, t'expliquera mieux ».

Je souhaitais justement revenir sur ton stage plutôt dans le domaine juridique... donc toi, tu avais quand même des bases ? Parce que c'était ton master, mais est-ce que, du coup, c'était vraiment ton domaine, le droit des étrangers, le droit international, où tu as aussi eu un peu cette... impression d'apprendre sur le tas... d'aller chercher des clés un peu à droite, à gauche ?

**Daphné** : Alors, moi, justement, c'est un peu la spécificité du master que j'ai fait, qui est un master multidisciplinaire, interdisciplinaire, et moi, je suis plutôt dans la langue et la communication au départ, rien à voir. C'est justement pendant ce master que je me suis spécialisée, mais plutôt sur le domaine des migrations, qui est aussi un domaine, je trouve, qui contient beaucoup de disciplines différentes. C'est ça qui est intéressant, le fait qu'il y ait pas mal de personnes qui aient fait des licences de GEO, de sociologie, de droit aussi, mais pas que. Du coup, je pense que oui c'était pendant ce master, parce qu'on a des cours de droit, mais j'ai vraiment acquis du droit sur le terrain, mais vraiment le droit des étrangers, sans forcément de base juridique ou autre, d'une part.

Après, on a les ambiances, le processus qui a un peu continué... du coup, je me suis plutôt hyper spécialisée dans le cadre juridique de la frontière, mais qui est aussi très spécifique, en fait... Et aussi, en droit des étrangers, plutôt lié au droit d'asile, mais c'est quand même des micro-branches, en fait, le droit des étrangers.

Avant de commencer mon stage, j'ai eu une formation avec le CIFRE d'une semaine, super complète sur le droit des étrangers qui était très dense, pour un peu solidifier mes connaissances en droit. Après en effet, je pense que c'est plutôt sur le terrain, et en m'intégrant à des pratiques déjà existantes, de recueil de témoignages, de rédaction de signalement au procureur, tout ce qui se faisait déjà que je me suis professionnalisée là-dedans.

**Elise** : J'ai vu qu'il y avait aussi du travail avec des avocates de Marseille, mais là, c'était plus la MAPEmonde, mais je ne sais pas si toi tu les sollicite parfois ?

**Daphné** : Oui, tout à fait. Je pense que c'est nous qui avons orienté la MAPEmonde vers elles (rires), non, je rigole. En fait, moi, j'ai rencontré Claire Goudier-Moscara, qui est une super avocate. On l'a sollicitée, il y a environ un an... un an et demi... quand il y a eu une recrudescence d'OQTF<sup>86</sup> délivrées à la frontière, ce qui était nouveau. Donc on avait des OQTF délivrées à la rencontre de personnes afghanes ou iraniennes, qui étaient potentiellement demandeuses d'asile, donc illégales.

On les a contestés au tribunal administratif de Marseille, il nous fallait une avocate plutôt à Marseille, et on m'a donné le contact de Claire, et ça s'est super bien passé, vraiment.

Claire, elle travaille elle-même avec un petit groupe d'avocates, ce qu'on a appelé notre petit pool d'avocates marseillaise, donc on a élargi, pour que l'on puisse avoir un groupe d'avocates un peu prêtes à nous aider, et c'est ce qu'il s'est passé. Les OQTF se sont arrêtées entre temps. Je parle vraiment de la frontière, mais on a gardé ces contacts pour aussi entamer un petit peu un travail sur l'éventualité de contester les refus d'entrée qui sont délivrés à la frontière, donc c'est avec ces avocates-là qu'on travaille...

**Elise** : Et ça c'est vraiment super, parce que je pense que ce n'est pas évident d'avoir des avocats un peu spécialisés, notamment à Briançon sur le terrain qui connaît les dynamiques...

**Daphné** : Exactement, et des personnes comme Claire sont venues plusieurs fois à Marseille, elles connaissent bien le terrain, et ça c'est très précieux, je pense. Après là, on est vraiment sur le droit administratif de contentieux. Par exemple, quand on a eu besoin d'avocats sur le plan pénal, notamment pour l'affaire Blessing, ce qui s'est passé tu en as entendu parler... il faut d'abord une avocate de Nice, Maïva Brunelis, qui a été sur le dossier. Ensuite, l'affaire a pris un peu d'ampleur et c'est le cabinet Bourdon, le cabinet parisien un peu spécialisé, sur Yves-Lancroix et Isère, qui a été contacté, avec qui on a travaillé pour tout le dossier Blessing<sup>87</sup>. Là, on est vraiment sur le pénal donc c'est un petit peu différent, mais je trouve que ça montre bien aussi comment on travaille en réseau, avec Paris, Marseille, Chambéry... parce que parfois pour Modane, c'est la Savoie, c'est un autre baron. Ça fait vraiment écosystème, puisqu'en plus, tout le monde se connaît...

**Elise** : Oui, un écosystème... on évoquait avec Simon, les potentielles dissensions, même par rapport à l'opinion publique, ou des choses comme ça, et il me disait, « comme on se ressemble et on reste avec les gens qui nous ressemble, enfin, à Briançon, maintenant, on s'est construit un réseau, et c'est plus difficile de voir l'autre partie ».

**Daphné** : C'est vrai que je pense que, contrairement à des territoires comme Calais, où il y a vraiment... enfin... le conflit, les politiques, il est omniprésent. Je trouve que les citoyens qui désapprouvent le font pas tellement publiquement, en fait. Donc, je trouve que ça...heureusement... on n'a jamais eu, par exemple, des dégradations, des tenaces, d'agressions plutôt de droite, c'est plutôt silencieux.

**Elise** : Il y avait eu, je crois juste, Génération Identitaire, une action au col de l'échelle ?

**Daphné** : Oui, c'est ça, en 2018, mais tu vois, il n'y en a pas eu d'autres.

---

<sup>86</sup> Obligations de Quitter le Territoire Français

<sup>87</sup> Charles HELLER et Lorenzo PEZZANI, *La mort de Blessing Matthew – Une contre-enquête sur la violence aux frontières alpines*, BorderForensics, 2022

**Elise** : Il n'y en a pas eu d'autres, non... Et d'ailleurs, j'étais assez frappée comment, du coup, le col de l'échelle, il est devenu...enfin...il est politisé, il y a beaucoup d'inscriptions, « No border » par exemple, « PAF LA PAF »... c'est vraiment un peu un lieu de résistance, ça en donne l'impression.

C'est assez surprenant de voir, par exemple, dans la petite chapelle, l'ancien bureau de douane, des caisses plastiques avec des vivres. Et c'était signé la mairie de Névache... donc là, on voit les autorités publiques qui vraiment se déclarent complètement en support. Mais ce n'est pas tout le temps le cas, si ?

**Daphné** : Oui, tout à fait. En fait, au sein de la Com-Com, du Briançonnais, avec plusieurs communes de Névache, de Manson, je n'ai pas forcément tout en tête, mais d'après les personnes locales, c'est un peu moitié-moitié, il y a Névache qui soutient quand même, et après, il y a plutôt Cervières-Briançon qui sont manifestement opposées. C'est réparti. Mais oui, le fait que la maire de Névache soutienne publiquement les actions des maraudeurs, c'était assez fort quand même.

En fait, ça fait suite au fait, je pense que c'était en 2021, mais je pourrais vérifier... les forces de l'ordre avaient enlevé justement des vivres, des couvertures qui avaient été mises à disposition par les maraudeurs dans la cabane, et ça avait beaucoup choqué la maire, qui a décidé de mettre justement cette pancarte en disant que cet abri était pour tout le monde, et c'est un geste assez fort, je trouve, assez symbolique, qui, je trouve, est assez marquant dans ces lieux frontières, où le symbolique a beaucoup de force visuelle. La frontière, on ne la voit pas, c'est justement tous les signes de la frontière qui peuvent être inscrits dans le paysage, avec ces graffitis, qui vont montrer un peu l'impalpable, et ça, je trouve ça vraiment super intéressant. Montgenèvre, c'est une station de cité, c'est sûr que ce n'est pas forcément les mêmes enjeux non plus...

**Elise** : On avait un peu échangé avec Luc et Simon, par exemple, sur le chef du bureau des étrangers, où c'est des fois aussi très compliqué, il n'y a pas forcément de réception, il y a même une volonté, des fois, d'obstruer complètement...

**Daphné** : Je ne sais pas... Moi, je ne le connais pas mais je pense que la MAPEmonde, comme ils accompagnent des personnes qui sont installées sur le territoire, ils sont beaucoup plus en dialogue avec la structure, ils reconnaissent bien mieux la structure que nous...

Sachant que Tous Migrants, l'Anafé, vont rencontrer le préfet d'ici l'été, il y a eu une réponse positive à notre demande de rendez-vous, ce qui est assez intéressant, parce que le dialogue est vraiment coupé.

On va voir aussi si ça change un petit peu quelque chose... Sachant que les derniers rendez-vous qu'on avait eu avec la préfète, les échos... c'était vraiment un discours très langue de bois... quand même... et puis, voilà, une posture.

Les derniers communiqués de presse de la préfète, c'était notamment lors de la fermeture des terrasses unitaires.

En automne 2021, quand il y avait 200 personnes aux terrasses et que les conditions de sécurité n'étaient plus remplies, et un peu symboliquement aussi, les terrasses ont décidé de fermer et d'accompagner toutes les personnes à l'abri, à la gare. La réponse de la préfète, mais tu as sûrement dû le voir, c'était de communiquer sur le fait qu'il était hors de question qu'elle ouvre des places d'hébergement d'urgence en plus.

Sauf qu'elle a envoyé un escadron en plus à la frontière, donc une réponse vraiment sécuritaire à une demande d'ouverture des places d'hébergement. La préfète précédente c'était vraiment la procédure. Et là, à voir si le nouveau préfet change un tout petit peu, mais pas sûr...

**Elise** : Et on parlait justement un peu de juridique, je ne sais pas, mais on m'a dit qu'il y avait des formations chez Tous Migrants, ou des fois des sessions, est-ce que ça, tu pourrais m'en dire deux mots ? Je ne sais pas si...Tous Migrants réalise des formations juridiques ?

**Daphné** : Non, en fait, il y a une formation qui a été organisée, mais c'était une session vraiment sur le cadre juridique de la frontière. Ce n'était pas forcément Tous Migrants qui a organisé, c'était l'Anafé. C'est plutôt informel. Il y a une bénévoles de Tous Migrants, je ne sais pas si ça continue, qui est allée au Refuge solidaire, pour faire un petit point avec les bénévoles sur le cadre de sécurité militante, qu'on peut faire ou pas, quand ils se mettent en danger. Et sinon, le petit livret, ça, c'est intéressant, c'est une formation à destination des forces de l'ordre.

**Elise** : Oui, je voulais revenir sur ça avec toi, on me l'a donné, je l'ai bien eu...

**Daphné** : Je pense que la première version a été initiée en 2020. C'était vraiment histoire de jouer sur les potentielles petites résistances individuelles au sein même de la police, de leur expliquer parce qu'il y en a beaucoup qui ne savent pas forcément qu'on leur donne des ordres illégaux à la frontière.

Avec une documentation un peu plus poussée sur leur action, je ne suis pas sûre qu'ils démissionnent le lendemain mais je pense que ça peut aussi les faire réfléchir. Certains sont très inspirés, notamment les gendarmes, je sais pas si tu as pu lire sur ça, mais il y a la police aux frontières, qui est là de manière permanente à la frontière.

Ils sont là depuis des années, et il y a les gendarmes mobiles qui viennent patrouiller en montagne et il y a un relais. Donc, il y a parfois vraiment des gendarmes qui sont là, mais qui connaissent pas, qui sont là trois semaines, qui repartent. Et les gendarmes mobiles, ils sont vraiment polyvalents, c'est-à-dire que parfois leur mission, c'est de faire du contrôle routier, parfois de faire du maintien de l'ordre en manifs, en ville, et parfois ils viennent patrouiller sur la frontière. Souvent eux, ils sont beaucoup plus réceptifs que la PAF. On ne leur explique pas, ou alors de manière très brève leur mission...

**Elise** : Oui je vois... et je pense à un autre point évoqué avec Simon, par exemple, la CIMAD, le Secours Cat, etc., sur le terrain... Est-ce que... -parce que du coup, c'est des grosses associations- est-ce que, des fois, il y a des... comment... ça pose des problèmes, par exemple, en coopération ? Je sais qu'on avait aussi un peu évoqué, par exemple, les appels d'offres, les choses comme ça. Mais du coup, quelle est la cohabitation avec ces grosses associations dans la vie de tous les jours ?

**Daphné** : Pour les appels d'offres, tu fais notamment l'appel d'offres récent, ou l'amendement en concurrence avec... ?

**Elise** : Oui, exactement.

**Daphné** : Alors, ce qui est un tout petit peu différent pour les assos qui travaillent plutôt sur la frontière et qui reçoivent des subventions de l'État, ce n'est pas du tout lié à Tous migrants, sauf quand je suis arrivée, parce que du coup, pour mon contrat CIFRE c'était la première subvention d'État, mais sinon ça ne repose que sur des dons privés. On ne répond donc pas du tout à des appels d'offres, ce genre de choses, et donc on n'est pas en concurrence avec la Cimade ou avec Médecins du monde, et je pense à vérifier, mais il n'y a pas forcément tellement de subventions d'État non plus.

C'est vraiment des assos très militantes, à vérifier avec la MAPEmonde, mais je pense que la MAPEmonde va toujours privilégier le soutien aux personnes, et ne va donc pas forcément être très frontale vis-à-vis de la préfecture. Ils n'ont pas tellement une vocation de plaider, de dénonciation... ils sont plutôt là pour accompagner les personnes, donc c'est peut-être une posture aussi un petit peu différente, parce que vraiment chez Tous Migrants, Médecins du monde et tout, on est frontalement opposés à l'État. Je pense qu'on n'a pas non plus le même rapport.

Sinon concrètement, comme tu disais, les cinq assos de la CAFI n'ont pas forcément la même présence à la frontière entre elles, par exemple la Cimade est à Marseille, elle suit ce qui se passe à la frontière, elle soutient les actions, elle relaye nos communications, mais elle n'a pas d'actions à la frontière. Contrairement par exemple à Médecins du Monde, qui peut aussi partir de la CAFI, et qui a vraiment un programme de migration qui investit dans les permanences du refuge, qui est dans le collectif Maraude...

Donc au sein de ces cinq assos là. Amnesty c'est pareil, ils sont là à chaque grand Maraude, à chaque gros manif, ils soutiennent nos plaidoyers, mais ils n'ont pas d'actions sur le terrain. Ils nous soutiennent mais il n'y a pas de forcément de concurrence. On ne se marche pas sur les pieds. Après une différence majeure de fonctionnement qu'on peut voir quand même, et je vais plutôt parler de Médecins du Monde parce que c'est ce que je connais le mieux c'est que c'est une grosse ONG avec qui on travaille le plus à Briançon. C'est la seule ONG qui a une coordonnatrice locale, Isabelle Lor, qui est coordonnatrice du programme à Briançon, et c'est un nouveau poste qui a été créé il y a un mois et demi.

Avant, l'ancienne coordonnatrice était à Marseille, et depuis Marseille, elle coordonnait Gap et Briançon. Donc ils ont créé le poste à Briançon. Donc c'est un peu pour montrer aussi l'implantation de MDM dans le territoire, contrairement à d'autres ONG. Et c'est sûr que c'est plutôt dans les processus de décision, notamment dans la com, quand on doit faire une action, que la différence se voit. C'est vrai que Médecins du Monde, il faut que ça passe par plusieurs processus, plusieurs stades de décision, ce qui est normal, contrairement à nous.

**Elise** : Pour validation ?

**Daphné** : Tout à fait. Donc c'est plutôt là que je vois une différence, mais dans le fonctionnement, et pas tellement dans la concurrence ou la collaboration qui se fait très bien. Et je dirais que c'est avec l'ANAFE aussi qu'on est assez proche. L'ANAFE, c'est une coordonnatrice aux frontières intérieures, qui est basée à Paris, mais qui est très souvent en déplacement. Donc sur les différentes frontières également. On a donc une proximité aussi avec cet asso super importante et on se parle quasiment tous les jours en fait. On réalise vraiment des actions notamment sur la récolte de données et sur les saisines. Souvent, c'est la coordonnatrice de l'ANAFE, avec qui je travaille, et on fait un visio urgent ensemble. Donc c'est plus en termes de fonctionnement quoi, sur le terrain...

**Elise** : J'avais vu par exemple MSF qui avait donné la tente au refuge, etc, qui est quand même aussi bien implanté. Du coup moi, comme je suis en master d'affaires européennes, au début j'étais vraiment sur le prisme de l'Europe que je recherchais un peu. J'ai vu, quand je me suis rendue à Briançon, et dans les différents échanges, que finalement... il y avait beaucoup d'assos qui répondaient avant tout à la préfecture ou à des enjeux nationaux. Je ne sais pas si c'est le cas de Tous Migrants parce que vous, vous êtes quand même plus vers la frontière ? Je vois par exemple dans le petit livre des forces de l'ordre, il est évoqué le règlement de Dublin. Ce rapport à l'Europe, vous l'avez, toi tu le ressens comment ? Est-ce que des fois il y a des choses où tu te dis, là c'est européen et pas forcément national ?

**Daphné** : Oui, c'est intéressant puisque c'est vraiment la question de comment une problématique très locale s'inscrit sur la scène européenne. C'est vraiment le cas, notamment par le fondement même du cadre juridique du rétablissement des contrôles qui est une dérogation à l'espace Schengen. La France a notifié à l'Union européenne tous les six mois qu'elle maintenait le contrôle aux frontières. Donc il y a quand même un cadre européen pour le maintien et le rétablissement des contrôles. Par exemple, l'ANAFE, elle a tout un contentieux sur le fait de contester la légalité de ce rétablissement des contrôles aux frontières car il devait être ponctuel, sans excéder de deux ans. Là ça fait quand même depuis 2015...

**Elise** : C'est assez interconnecté, c'est vrai. Il y avait eu les propos de Borel récemment et ça a beaucoup choqué. Je ne sais pas si tu as vu, il a dit qu'on était un jardin et qu'il fallait, grosso modo, qu'on se protège des menaces extérieures, de la « jungle ». Ça avait été très mal reçu.

**Daphné** : Oui.. et un dernier élément, parce que c'est très récent, il y a eu une action à Bruxelles. Moi je n'y étais pas, mais c'est quelqu'un qui est allé. Je ne l'ai plus trop en tête, mais je pourrais t'envoyer la doc dessus, un peu un tribunal symbolique à Bruxelles pour dénoncer justement les actions des Etats à la frontière, avec beaucoup d'assos et de collectifs français mais aussi de toute l'Europe. Il y avait les assos du Pays-Basque, par exemple et beaucoup de territoires représentés. On voit bien avec Bruxelles que c'est très symbolique aussi.

**Elise** : Il y avait des personnes du corps européen, des députés qui se sont déplacés ?

**Daphné** : Oui, je pense que l'idée c'est une action devant le Parlement. Attends, je vais trouver ça, c'est très flou dans ma tête, je te l'enverrai après.

**Elise** : Ok, pas de soucis t'inquiètes pas, merci beaucoup.

**Daphné** : Et la dernière connexion à l'Europe, c'est justement l'affaire de Blessing, où récemment il a été décidé d'aller à la CEDH<sup>88</sup>. Ce n'est pas pour le dossier Death Blessing<sup>89</sup> en lui-même, c'est pour attaquer la France sur le refus de réouvrir l'enquête. C'est un petit peu différent, mais ça montre qu'on monte finalement doucement à l'échelle européenne. C'est très récent, on va voir la suite... mais je trouve que ça montre aussi cette connexion européenne et qu'on peut sortir un peu du cadre français...

**Elise** : Est-ce que justement les recours en justice, les contentieux évoqués, tu sais la finalité, s'il y a eu gain de cause ou non ?

---

<sup>88</sup> Cour Européenne des Droits de l'Homme

<sup>89</sup> Charles HELLER et Lorenzo PEZZANI, *La mort de Blessing Matthew – Une contre-enquête sur la violence aux frontières alpines*, BorderForensics, 2022

**Daphné** : Sur le rétablissement des contrôles aux frontières, non. Ça a été perdu à chaque fois même le plus récent. Je pourrais t'envoyer le communiqué parce que c'est l'Anafé qui porte ces recours-là. Et nous on est tiers reculant aussi. Le conseil d'Etat a rejeté la demande il y a quelques mois.

**Elise** : Justement, est-ce que par exemple des fois, face à un blocage national, vous avez des stratégies de le contourner et d'avoir recours à différentes arènes, à d'autres échelles et on va se dire, pourquoi pas investir la scène européenne ? Parce que là, typiquement, on pourrait jouer sur le refus Schengen, de la reconnaissance de l'espace Schengen et quand c'est bloqué nationalement, est-ce qu'on ne pourrait pas tenter un peu ce recours à l'Europe ?

**Daphné** : Oui. Alors j'avoue, ça dépasse un petit peu mes compétences. C'est vraiment l'Anafé qui est vraiment spécialiste plutôt de ce cadre-là.

**Elise** : Ou même dans d'autres situations, même pas juridiquement parlant mais est-ce que vous, des fois, quand vous voyez que c'est bloqué nationalement, pourquoi pas essayer d'aller chercher des ressources plus européennes ?

**Daphné** : Oui, c'est sûr qu'il faudrait. Après, le problème, c'est qu'on manque peut-être un peu de force aussi...

**Elise** : Et est-ce que vous essayez ?

**Daphné** : C'est un manque de ressources locales qui obstruent un peu la chose. Sachant qu'on on a eu pas mal d'actions de parlementaires français et européens qui sont venus plutôt en 2020, 2021 les week-ends pour faire des maraudes, visibiliser leurs actions et porter aussi un peu la question de la frontière devant l'institution, l'assemblée parlementaire. C'est toujours pareil et ça n'a pas donné grand-chose pour le moment.

**Elise** : Ok, si ce n'est visibiliser un peu, publiciser le problème ?

**Daphné** : Oui c'est un peu obligé. Après, je pense que vraiment pour l'intégration, c'est vraiment sur le plan de la justice que ça doit se passer et de grandes actions pourraient être montées. Je pense que pour le moment, on a pas assez de force au niveau local. Je ne sais pas si les ONG nationales se lanceraient dans ce genre de contentieux.

**Elise** : Oui, en plus, ça demande des ressources importantes. Une bonne connaissance.

**Daphné** : Exactement.

**Elise** : Merci beaucoup. A priori, j'ai posé les questions essentielles que je voulais voir pour avoir une vue globale. Merci beaucoup pour le temps.

**Daphné** : Je t'en prie.

**Elise** : Peut-être que je reviendrai vers toi par écrit, mais juste pour des points brefs. Normalement avec l'enregistrement c'est assez complémentaire. Donc, il n'y a pas de soucis. De toute façon, vous avez un site quand même extrêmement bien documenté. Ou la plaquette aussi... donc, c'est pour ça que je ne suis pas revenue sur les activités de base, mais davantage sur ton ressenti à toi. J'ai une dernière question que j'ai posé à toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu un entretien, s'il y avait une tendance que tu pouvais observer, concernant vos actions et la scène briançonnaise, ça serait laquelle ?

**Daphné** : Oui. Alors... Tu as l'impression qu'on va une évolution vers quelque chose, donc je ne devrais peut-être pas forcément dire ça... parce que c'est sûr que ça va un petit peu à l'encontre. Mais moi, je trouve que cette année... en tout cas, vraiment, si je peux observer au niveau local, il y a quand même une diminution de la criminalisation, qui est intéressant quand même de noter.

Par rapport aux hivers derniers, où on avait vraiment beaucoup d'interpellations, beaucoup de gardes à vue, de maraudeurs, maraudeuses, cet hiver, il y en a eu quand même beaucoup moins...

C'est peut-être lié au fait qu'il y a eu beaucoup moins de gendarmes mobiles sur le terrain, parce qu'avec les mobilisations pour les retraites, ils sont beaucoup en ville pour faire du maintien de l'ordre.

Il y a aussi moins d'arrivées de personnes ou elles vont plutôt vers la Suisse, c'est ce qu'on a pu observer depuis six mois. Donc, c'est peut-être lié... Sur le sujet, je trouve ça intéressant de déconstruire un petit peu ce qui est fortement porté par le plaidoyer, mais c'est vrai que je trouve qu'on a quand même moins de répression de solidarité...

Ce que je trouve très intéressant, aussi à souligner, c'est une pérennisation de critiques à la frontière.

Je pourrais peut-être envoyer mon mémoire que j'avais écrit aussi. En fait, j'ai analysé, comme c'était le Covid, j'ai dû donc un peu changer ma méthodologie, et j'ai beaucoup analysé les témoignages qui avaient été recueillis par Tous Migrants en 2018-2019, où il y avait vraiment des violences policières énormes avec des passages à tabac, de la violence physique. En 2020, ça a cessé, avec notamment la condamnation de policiers de la PAF et tout un changement de direction. Ça s'est beaucoup calmé.

Mais je trouve qu'il y a une tendance qui s'est mise en place, avec des violations de droits systématiques qui sont moins spectaculaires. C'est juste que la personne qui n'a pas eu accès à un avocat ou qui a été enfermée 4 heures et qui est refoulée en Italie... ce n'est pas très grave. Les personnes qui arrivent de la route des Balkans et qui se font vraiment tabasser... Je dis ça de manière ironique parce que je trouve qu'il y a un glissement où l'état de droit n'est pas garanti pour tout le monde et je trouve que c'est quand même assez grave et qu'on a une tendance à s'habituer.

Parce que là, la situation, comme vous le disiez, se pérennise et on a tendance à banaliser. Donc la tendance, elle est un petit peu à la banalisation des pratiques à la frontière parce que c'est des violences administratives mais qui sont pour moi tout aussi graves.

Par exemple, l'impossibilité de former un recours contre une décision administrative, parce que les personnes tout simplement, elles n'ont pas leur reçu d'entrée dans les mains. En fait, elles ne peuvent pas saisir un avocat pour contester. Alors finalement, toute décision administrative ne peut pas être contestée et c'est un juge administratif normalement qui statue sur la légalité et ça c'est impossible.

**Elise** : Et par exemple, là on parlait d'actions violentes, enfin de passage à tabac mais du coup avec Olivier Clochard, on avait évoqué aussi toutes les actions un peu plus indirectes, des amendes, des choses comme ça. Je ne sais pas si toi tu en as été témoin ou... ?

**Daphné** : Tout à fait. Sachant que quand je parlais vraiment de violence policière, je parlais à l'encontre des personnes exilées. Mais avec Olivier, les amendes, oui, c'était pendant le Covid où, en fait, il fallait être adhérents d'une asso et il fallait une autorisation pour être dehors. Par exemple, pour m'arrêter, il fallait ce... Je ne sais plus comment ça s'appelle, mais ce document... ?

**Elise** : L'attestation ?

**Daphné** : Exactement. Et en fait, pendant tout l'hiver, tout l'automne, les agents m'ont dit que je n'avais pas coché la bonne case sur l'attestation. Donc il y avait même une cinquantaine d'amendes délivrées pour non-respect du couvre-feu mais qui ont fait l'objet d'une contestation et qui ont toutes été annulées. Ça a pris six mois, ça prend beaucoup de temps, et de l'énergie, aussi. C'est vraiment des pratiques insidieuses à débattre. Et pareil, en fait il y a eu l'arrêt du confinement et du couvre-feu, donc il n'y avait plus besoin de ces attestations. Mais on a eu des amendes pour non port de la ceinture de sécurité, qui sont fausses, ou circulation sur une piste forestière interdite, alors que pas du tout. Mais tu vois, ça arrive deux fois dans l'hiver, donc c'est plus épisodique, je pense. Et c'est des choses très compliquées à contester, puisque il n'y a pas forcément de preuves.

**Elise** : Oui je vois... en tout cas, un grand merci pour ton temps.

**Daphné** : Je t'en prie, si t'as des questions n'hésite pas à m'écrire.

**Elise** : Oui merci. Et la Grande Maraude alors c'était bien ?

**Daphné** : Oui c'était super !

**Elise** : Ok, super. Merci beaucoup Daphné

**Daphné** : Je t'en prie. Bonne journée.

## Annexe 30 - Retranscription entretien Damien Carême, 12/04/2023

Retour entretien : Il s'agit vraiment d'un politique donc il y a beaucoup de réponses qui sont des éléments de langage et de communication. Il était ainsi parfois difficile de saisir le lien entre la question posée et la réponse. C'était néanmoins un entretien simple et bienveillant.

*Conversation qui fait suite à la demande de pouvoir l'enregistrer.*

**Damien** : Oui. J'assume tout ce que je dis.

**Elise** : D'accord. Du coup, j'avais une première question, assez basique, mais au quotidien, comment est-ce que ça s'articule, cette position, cette appartenance au corps européen, donc par votre position de parlementaire, mais aussi à ces critiques, à ces militantes envers l'institution européenne Frontex ? J'avais vu également que, par exemple, vous dénonciez l'illégalité avec laquelle joue l'institution... Il y a eu plusieurs enquêtes notamment du journal le Monde avec des rapports assez édifiants sur leurs activités. Au cours d'entretiens pour ce mémoire, j'ai pu m'entretenir avec des militants qui m'ont aussi dit que voilà... il y avait l'officiel et l'officieux... et donc du coup je voulais avoir un peu votre position sur ceci ?

**Damien** : Je n'ai aucun problème pour articuler l'ensemble parce que je suis un politique. Un homme politique c'est un militant, j'ai une idéologie, j'ai des convictions et en fait, les combats menés sur le plan politique sont emprunts de militantisme.

Donc voilà, moi je dis que ce n'est pas les deux, je suis un homme politique par qui je suis et qui, d'une part, dit porter un regard critique quand ça ne fonctionne pas, peut reconnaître ce que peut apporter les choses, c'est-à-dire que l'Europe apporte beaucoup de choses à plein de niveaux, on l'a vu sur la crise Covid, on le voit sur la guerre Ukraine, on le voit sur plein de choses... donc je ne suis pas critique de l'institution, je critique des choix politiques qui sont faits dans cette institution, sur un certain nombre de dossiers, et notamment les politiques migratoires.

Bien évidemment, la gestion des frontières est catastrophique et on en rase des couches avec les frontières numériques, avec les fichiers qu'on va croiser dans quelques mois, et qui sont d'une efficacité nulle.

On n'a jamais mis autant d'argent, par exemple à Calais, pour garder la frontière de Calais vers l'Angleterre, il n'y a jamais eu autant de passages : 42 000 passages l'année dernière, plus tous les gens qui sont passés, tentatives de passage avortées, plus tous ceux qui sont passés alors qu'on n'a jamais mis autant d'argent... or il n'y a jamais eu autant de tentatives de traverser la Méditerranée derrière. Donc on voit bien... il faut arrêter ces politiques qui sont sécuritaires, qui foulent les valeurs européennes complètement. Et c'est donc, oui, évidemment, je suis en désaccord total et du coup sur mon côté militant aussi.

**Elise** : Ok, ça s'inscrit dans la continuité par rapport justement à ce que vous dites... cette criminalisation qui passe aussi par une militarisation, elle était dénoncée à Briançon. Les chiffres sont monstres pour la dépense des escadrons, pour militariser cette frontière... est-ce que, du coup, comme c'est avec les voisins donc les italiens, depuis Méloni au pouvoir, sur l'espace européen ça se ressent aussi ? Dans les hémicycles, pendant les votes etc. ou est-ce que c'est encore plus compliqué ?

**Damien** : Non, ça n'a pas changé grand-chose malheureusement, parce qu'il y en a tellement dans ce parlement européen... il y a tellement de groupes politiques au bord de l'extrême droite qui utilisent exactement la même rhétorique et qui font les mêmes choix politiques que ceux de l'extrême droite... Franchement, le pacte à l'immigration qu'on vient d'adopter au Parlement européen il y a 10 jours... nous on a voté contre des textes derrière, on s'est abstenu sur deux... on n'en a voté qu'un, parce qu'il y avait une tentative d'amélioration, notamment du règlement de Dublin. Il y a des « plus » par rapport à la situation existante et il n'y a aucun moins, donc il n'y a aucune privation de liberté supplémentaire puisque c'est prévu dans les textes d'ailleurs... Mais

malheureusement, cette rhétorique et cette manière de voir la migration de l'extrême droite est en train d'infuser dans beaucoup de partis politiques de droite, et voire des centristes... !

**Elise** : Oui, même ceux qui ne sont pas d'extrême droite...

**Damien** : Comment ?

**Elise** : Oui, même qui ne sont pas d'extrême droite...

**Damien** : Non, non, pas d'extrême droite, et on a le même problème en France, vous savez ! Moi j'ai vu des ministres de l'intérieur, c'est des maires qui sont soit de gauche ou de droite, entre Cazeneuve... et ce que j'ai vu après... ils utilisaient tous le même terme, par exemple, « l'appel d'air ». Le phénomène de l'appel d'air, mais non, on ne va pas organiser un accueil, sinon ils font finir par me dire, ça va faire un appel d'air...

L'appel d'air, ça a été mis dans le champ politique en France dans les années 80 par Jean-Marie LEPEN.

Ce n'est pas un chercheur quelconque spécialiste des migrations qui a parlé de ça, c'est l'extrême droite. Et aujourd'hui tout le monde utilise cette rhétorique. Et moi, ça me met hors de moi !

Aujourd'hui, soi-disant, des humanistes, des républicains se servent de cet argument-là pour ne pas faire. Et c'est ça qui est malheureux... c'est qu'ils ont gagné la bataille intellectuelle. Oui, toute cette instrumentalisation...

**Elise** : ...Vous par exemple, sur Antiva, moi, ce qui m'intéresse beaucoup aussi, c'est le prisme local et c'est comment ces collectivités, elles mobilisent des ressources pour parfois déplacer le jeu national et en fait, elles vont essayer de porter le problème sur la scène européenne. Des fois, par manque de ressources, elles ne peuvent pas. Et ce que je souhaitais savoir, c'est que vous, en tant que co-président d'Antiva, selon votre expérience, est-ce que ces collectivités-là, elles sont souvent contraintes par ce droit national, ce droit européen ? Est-ce qu'elles peuvent vraiment s'opposer et mobiliser des ressources pour déplacer le jeu ? Ou c'est plutôt la scène européenne qui ensuite aura une influence sur les scènes nationales ?

**Damien** : Heureusement, il n'y a peu de rapport entre l'Europe et les collectivités locales. Il n'y en a pas parce qu'il y a un fonds européen, l'AMIF, un fonds pour la migration... consacré à la migration... ça transite par les États. Donc le fonds européen transite par l'État et l'État prend en charge. Ça peut effectivement dédommager une collectivité avec ce fonds-là ou d'autres actions, des ISO et des budgets ou des choses comme ça avec ce fonds-là. On a obtenu dans le dernier budget 2022 que 5% de ce fond soit adressable aux collectivités.

Je ne suis pas sûr que ça soit encore en œuvre, à ce niveau. Il n'y a pas de lien entre collectivités locales et Europe. Après un maire, parce que j'ai été maire pendant plus de 18 ans, les maires en fait, peu importe leur avis sur l'immigration, c'est eux qui sont confrontés à la situation.

Parce que les hommes et les femmes qui arrivent sur le territoire, ils arrivent quelque part, ils arrivent dans des villes ou des villages. Et les villages, les citadins ou les villageois, ils ne vont pas dire « mais que fout l'Etat ? » quand ils voient des personnes dans la rue. Ils vont dire « mais qu'est-ce que fout le maire derrière ? ». Et donc c'est le maire qui doit gérer la situation. Et malheureusement, quand il n'a pas envie de s'investir ou d'investir sa commune sur ce genre de dossiers là, on ne peut pas le contraindre. Bien sûr, après, s'il a envie de faire des choses, personne ne peut venir s'y opposer...

**Elise** : D'accord...

**Damien** : Quand j'ai décidé de construire ce camp comme ça, quand ils étaient arrivés sur Macaulay... j'ai décidé, je me suis dit si Frédéric Heroux avait des problèmes avec le délit de solidarité, parce qu'il y avait quelques personnes qui arrivaient dans cette affaire... moi j'aurais pu être aussi inquiet par les délits de solidarité, sauf qu'un maire, aujourd'hui, il a des obligations.

Moi, mon obligation en tant que maire, c'est pas d'obéir à un ministre. Le ministre, on s'en fout. Un maire, on s'en fout. Il a pas d'ordres. Il n'est pas sous la responsabilité d'une hiérarchie d'un ministre. Le maire, c'est une fonction, elle est régie par des codes. Le code de l'urbanisme, le code de la santé publique, le code de la famille, le code de la fonction publique, enfin, des finances publiques, etc. A partir du moment où il répond à ces codes, il n'y a personne qui peut l'attaquer. Et donc, moi, quand j'ai décidé de construire ce camp, pour toutes les raisons, code

de la famille etc., on n'a pas le droit de laisser des gens sans un accès à de l'eau, à des sanitaires et à du ramassage des ordures ménagères. C'est interdit dans le code de la famille.

Deux, le code de la santé publique, il y avait la gale généralisée, il y avait la situation du public. J'ai eu l'obligation de prendre toutes les dispositions pour enrayer dans ce moment-là. Donc j'ai répondu à ces obligations de santé publique. Et donc, si l'état ne faisait rien -parce que l'état ne faisait rien- je suis intervenu auprès du sous-préfet, du préfet intérieur, du président d'arrêt public. Je n'ai pas eu de réponse à la situation à laquelle j'étais confronté. Donc j'ai décidé de le faire !

Et en France, les maires peuvent le faire. Alors le problème aujourd'hui, c'est que les états des finances locales ne suivent pas forcément... on fonctionne sans arrêt, des collectivités... donc à un moment-là, ils ne peuvent pas faire... malheureusement... et donc ils se retrouvent dans une situation non souhaitée et pour laquelle ils ne peuvent malheureusement pas faire beaucoup... parce qu'ils n'ont pas les moyens... et avec un état qui est complètement en faillite face à cette situation-là...

Mais c'est vrai que... dans l'état, nous, on a même de nouveau un triptyque d'auto-collectivité, société civile, pour bien gérer l'accueil de ces personnes-là, un accueil inconditionnel. Le BR, moi je ne suis pas là pour contrôler les papiers d'une personne pour voir s'il est en situation régulière ou pas. Je n'ai pas ce pouvoir-là et je ne veux pas le faire. Je ne sais pas, quand on est au BR, on n'est pas commissaire de police, On n'est pas là pour faire appliquer un certain nombre de règles, on n'est pas là pour faire la loi. C'est vrai que oui, ils choisissent de faire ou des fois, de ne pas faire.

**Elise :** L'exemple de Névache qui soutient ouvertement cet accueil... en mettant même de la nourriture à disposition, des vêtements chauds. Sur le terrain, en parlant avec eux, j'ai appris que justement, le fonds européen dont vous parlez, souvent il y a des procédures assez standardisées, très compliquées pour les petites assos... et ça va favoriser les grosses ONG. Est-ce que cette situation ça traduit un axe européen ? Puisque l'Europe préfère travailler des collectivités, enfin des associations qui ont l'habitude, qui ont des gros moyens ?

**Damien :** Oui, c'est compliqué, mais que ce soit pour le domaine de la migration ou des autres sur lesquelles il y a des financements européens, il y a ce qu'on appelle le FEDER par exemple, les fonds européens qui sont dans les régions. Pour accéder à ces fonds-là, c'est extrêmement compliqué. Ou le FSE, le Fonds Social Européen, c'est des dossiers très lourds, très compliqués. Et c'est vrai que les petites associations, souvent elles n'ont pas la trésorerie pour faire l'avance des frais et se faire rembourser presque deux ans après. Elles n'ont pas non plus l'ingénierie pour remplir ces dossiers-là et c'est vrai que c'est compliqué. Ça, il faut simplifier.

Mais aujourd'hui, on n'arrive pas à simplifier ces procédures-là. Donc en fait, parce que l'Europe c'est une grosse machine, que c'est compliqué pour elle d'aller regarder l'utilisation qu'il peut y avoir de 4 à 5 000 euros dans un petit endroit ou dans les 27 pays, dans les 27 pays. C'est un membre de l'Union Européenne donc c'est un peu compliqué directement d'avoir ce fonds qui soit versé aux petites associations. Donc oui, je regrette ça et c'est pas qu'ils veulent travailler avec les brosses, c'est que de fait, ça les fait travailler qu'avec les brosses. Mais simplifier les choses, je ne sais pas comment on va s'en sortir ici, tout est compliqué ici dans l'administration. Et donc, je vois même moi avoir des réunions de négociation, on a beaucoup de mal à avoir une salle, à avoir des interprètes, etc. Donc au niveau des financements associatifs, c'est aussi compliqué que ça.

Donc je ne crois pas que ce soit une volonté délibérée, c'est la nature de l'administration européenne qui est comme ça, mais il faut qu'on trouve des solutions parce que oui, je pense qu'il faut qu'on aille au plus. Moi c'est un de mes combats ici, de tenir 5% de cet aide qui soit directement versée aux collectivités, c'est une chose. Mais quand la collectivité est grosse, ils ont l'intérêt pour pouvoir faire les choses, quand c'est une petite collectivité, ils l'ont pas.

Donc effectivement, ça en laisse plein de côté sur ces points-là. Mais il ne devrait pas y avoir besoin de ça, je veux dire les États, parce que c'est quand même la responsabilité de l'État. Et donc c'est les Etats qui devraient venir prendre en charge et se faire rembourser par l'Europe, parce que l'Etat a accès à ces fonds beaucoup plus facilement. C'est parce qu'en fait, on prend le problème à l'envers. Il faut déjà le sortir.

Je connais bien l'histoire de Briançon et c'est vrai que quand la ville veut pas, c'est compliqué. C'est compliqué pour le monde associatif, pour les ONG. Heureusement qu'il y a eu le Refuge qui a pu se créer pour venir aider les

gens. Je sais que c'est pas simple. Régulièrement, on a dû faire des maraudes. Je connais assez bien la situation et je sais que c'est très compliqué.

**Elise** : Justement c'est intéressant parce que vous, du coup, vous avez eu une expérience en tant que maire, vous avez quand même une forte expérience locale, est-ce que vous arrivez à transporter un peu cette expérience locale sur la scène européenne ? Là vous dites par exemple, vous avez œuvré pour les 5%, mais même au sein de la commission Libé par exemple, est-ce que, des fois, il y a du travail mobilisé qui vient d'un contexte plus local ?

**Damien** : A chaque fois. Mais l'idée, à chaque fois qu'il y a une discussion politique sur un texte, moi, j'ai tout le temps, la tendance à dire, « ok, on décide là-dessus, mais comment ça va se traduire sur le terrain ? ». En fait, ça peut nous permettre d'anticiper toutes les défaillances qu'il pourrait y avoir dans un dispositif qui ne prévoirait pas ça derrière. Donc moi, je l'ai fait dans mes discussions, j'étais le rapporteur des Verts sur le texte concernant la gestion d'asile et de la migration et sur le changement du règlement du BLA, entre autres, qu'on a adopté la semaine dernière et qu'on a voté pour. C'est parce que j'ai bataillé avec un autre député des socio-démocrates, Pierre-François Barthelot, qui était un ancien médecin, avec lequel je m'entends bien, et la gauche européenne. On a bataillé ferme pour obtenir des avancées sur la solidarité, sur un certain nombre de choses.

Ce texte, il est moins bon que ce que j'aurais proposé moi, mais il est meilleur que la situation en cours aujourd'hui... et qui est nettement meilleure aussi que ce que la commission nous proposait... et ce que le rapporteur lui-même, le PPE, nous avait proposé. On a fait avancer les choses en bataillant et mon expérience de terrain me permet de me battre sur les sujets parce que, d'abord, ils nous connaissent, au Parlement avec cette casquette-là. Donc il y a quelque chose qui résonne un peu particulièrement, je suis un gars qui n'est pas sorti d'une grande école et qui n'a pas travaillé dans les ministères mais sur la réalité de terrain.

Donc voilà, ça me permet de l'affirmer et d'être plein de convictions, et surtout de mettre l'accent là où il y a des défaillances, où ça ne peut pas se passer comme ça. Donc oui, ça m'est utile, mais je ne sais pas, ça ne m'a pas permis malheureusement d'imposer complètement ma vision des choses. C'est déjà ça, c'est déjà ça, mais oui ok.

A partir du moment où on ajoute une privation de liberté, alors que les gens n'ont pas commis de délit, ils arrivent, ils demandent à ce qu'ils ne commettent pas de délit, et dès qu'ils arrivent, on les enferme... Et moi, je ne peux pas supporter, on enferme des gens qui n'ont commis aucun délit. C'est pas un soucis. C'est en dehors des droits humains pour moi, en dehors de toutes les conventions internationales. Donc je ne peux pas supporter.. Les deux autres, ils avaient des avancées, mais ils avaient aussi de l'enfermement supplémentaire, de la privation de liberté... Et les plus et les moins passent à pencher dans les moins. Donc je me suis abstenu. On s'est abstenu sur deux autres textes, le filtrage et les crises et on a voté que pour avoir d'autres textes. Il y avait des améliorations et surtout pas de privation de liberté. Donc c'est ce qui a guidé notre vote derrière. Moi je ne peux pas, il me sera toujours impossible de voter des textes qui empiètent sur les droits des gens.

A priori, parce qu'encore une fois, ils n'ont commis aucun crime, ils sont juste partis de chez eux, ils sont arrivés, oui, ils n'ont pas pris un visa avant de partir, parce qu'ils prenaient des bombes sur la tronche et qu'on va pas leur demander d'aller chercher un visa alors qu'ils ont des bombes sur la tronche...

**Elise** : Oui... et par rapport à toujours cette expérience un peu locale mais qui est assez intéressante, en me rendant par exemple dans ces associations, ils ont maintenant, par exemple, de petites plaquettes informatives qu'ils donnent sur Dublin... mais quand j'échange avec eux, l'Europe c'est assez vague. Ils ne se représentent pas tellement les dynamiques européennes, que ce soit les militants ou les bénévoles. Est-ce que vous, vous le constatiez aussi ? A l'échelle municipale, la question de l'Europe ? Est-ce que, dans les municipalités, il était question de dynamiques européennes ou plutôt nationales ?

**Damien** : C'était national, oui. Nous en France, regardez le projet de loi migration que le ministre de l'Intérieur voulait discuter là. Or, les politiques migratoires, c'est un ressort de l'Europe et c'est même par une adéquation avec un texte qu'on va commencer à négocier avec le Conseil, parce qu'on va voter au Parlement, il va y avoir des règlements. Donc un règlement européen, c'est un texte qui va s'appliquer d'office en voie nationale. Et donc il prévoit des textes qui vont être peut-être en désaccord avec des règlements européens.

Et souvent, c'est le reste de l'Europe. Et c'est une question politique, en plus de la mention... Mais oui, c'est ça qui est assez étonnant... c'est parce que souvent, du coup, nous, on le voit, le droit européen, va primer sur le droit

communautaire, sur ses prérogatives nationales... Et il n'y a vraiment pas cette question... même que ce soit dans, enfin, les scènes nationales, mais bénévoles aussi bien institutionnelles de l'Europe, quoi, sur ces questions migratoires. Non, il y a vraiment les organisations très pointues, logistiques, l'Infimad, etc.

Toutes les semaines je fais un déplacement en France où je parle d'immigration, et quand j'explique des choses aux petites associations, je vois bien que, grosso modo, ça leur permet d'y voir plus clair, de mieux comprendre les enjeux, comment ça marche et où on en est aujourd'hui... Ça leur permet de savoir de quoi il s'agit, de mieux comprendre les politiques européennes et ce qui se passera en France, comment ça influencera le contexte national. Les gens sont toujours extrêmement intéressés d'apprendre ça. Même en tant que maire, à l'époque, c'était vague pour moi l'Europe...

**Elise** : On parle jamais, quand on parle de migration, de l'échelle européenne.

**Damien** : Non, nationale, c'est ça. Alors là, on va peut-être en entendre parler, ça va être la campagne européenne dans un an. Mais c'est ça qui est intéressant, c'est que vous dites que vous vous déplacez, du coup vous leur en parlez, les gens sont très intéressés.

**Elise** : Parce que oui moi je le voyais, un peu de manière autodidacte, ils partagent des compétences, « ça on l'a fait comme ça la dernière fois », c'est Dublin, ça rentre doucement mais clairement oui c'est pas inné, ce n'est pas du tout cette représentation européenne...

**Damien** : Non, je disais qu'en tant que maire, déjà à l'époque moi je ne percevais pas trop le niveau européen. C'est de m'y impliquer ici que je vois mieux la cohérence des gens. Et c'est vrai qu'on est très dévoilé de ça, peut-être parce que ça manque de médiatisation, de communication, de... non, parfaitement l'inverse, de communication descendante. Et vraiment c'est ce que je fais dans beaucoup de déplacements. La semaine prochaine, après Strasbourg, là je vais à Orléans le week-end, mais la semaine prochaine, après la semaine de Strasbourg, je fais un petit village à côté d'Orléans pour aller parler de migration en tant que région publique donc je vais leur rapporter tout ça. Et franchement, est-ce qu'il n'y a pas forcément des gens qui sont déjà sensibilisés à la migration ? Qui viennent et qui veulent s'informer, qui veulent savoir de quoi il s'agit ? Et le discours de vérité pour moi, il est indispensable sur ces questions-là. Par exemple, je vais vous sortir un texte que j'ai vu tout à l'heure. Oui, c'est... c'est tout bête, mais jamais on n'en parle comme ça.

### *Commence la lecture de la feuille*

**Damien** : ... c'est pourtant la conférence, l'extrait de la conférence de presse qui a été donnée par le Conseil de Justice et Affaires le 9 mars. Le Conseil de Justice de l'Intérieur... ils commencent en disant « Chiffres Asile et Migration » : 99% des migrants arrivent légalement dans l'Union Européenne. Et ça on ne l'entend jamais. On nous parle tout le temps de des arrivées régulières. Du 1%, mais 99% des migrants arrivent légalement dans l'Union Européenne. Et on parle du 1%. Et on fait des lois sans arrêt, On nous fait des pactes, on nous fait des trucs... C'est comme l'apparition dans la France. Quand vous regardez le projet de loi de Darmanin, il y aura notamment le côté qu'on pourrait trouver intéressant de nouvelles cartes de séjour pour les métiers en tension, ce qu'il prévoit. C'est complètement dingue. En France on n'a pas le droit, un travailleur sans papier, on n'a pas le droit de l'employer. Mais pour accéder à ce titre, il faudrait que vous prouviez que vous avez travaillé huit mois ces dernières années. Donc ça veut dire que vous reconnaissez que quelqu'un était dans l'illégalité pour le retraiter à plus de six jours... Mais on marche sur la tête !

**Elise** : Mais du coup, avec, ces déplacements, il y a un travail de sensibilisation essentiellement ? Et de rendre compte de vos activités c'est mettre des collectivités au courant ?

**Damien** : Il y a des choses qui sont tentées, par exemple à Villeurbanne, il y a la carte au président de la ville de Villeurbanne. C'est une carte donnée aux personnes, aux exilés, qui sont présents sur la ville, pour avoir le droit d'accéder aux services publics locaux, à la bibliothèque, à la piscine, à des choses comme ça. Beaucoup de villes sont intéressées et c'est des choses qui vont être créées dans d'autres villes en France.

Ça existe au Canada aussi, mais voilà... et nous, c'est un peu ça, l'idée de l'ANTIVA, c'est de faire un lobbying pour dire on est capable d'accueillir différemment. Il faut accueillir les gens qui arrivent sur notre territoire, quel que soit leur statut, il faut qu'on les accueille dignement.

Après, on regarde leur statut, si on leur accord l'asile, pas l'asile, etc.... Donc il faut qu'on fasse tout ce travail-là, mais c'est aussi après, ben oui, moi j'ai été confronté à ce problème-là et comment les résoudre ?

Faire circuler, c'est très intéressant parce que ça permet aux maires qui sont confrontés au truc d'avoir des billes. Ça met aussi un groupe en mouvement, donc ils vont les soutenir par les autres, c'est important, c'est très dynamique. Ce qui est intéressant c'est aussi au-delà de cet accueil, on a une intégration, qui du coup est permise par ces activités physiques, sportives etc...

**Elise** : D'accord, merci beaucoup. Effectivement, j'avais vu déjà un peu ça sur le site d'ANTIVA. Je vais avoir terminé mes questions. Dans tous les cas, je crois que vous aviez une demi-heure, donc je vais... Enfin, vous me dites de toute manière s'il n'y a pas beaucoup de temps. Mais en tendance générale, après avoir parlé avec beaucoup d'ONG, c'est cette criminalisation, cette sécurisation de la frontière. Vous, est-ce que sur la scène européenne, c'est les mêmes tendances que vous observez ? Plus fortes, moins fortes ?

**Damien** : C'est pas plus fort. Imaginez qu'il y a un an, quand la Biélorussie, l'Ukraine avait mis quelques milliers de migrants à la frontière avec la Pologne, on a sorti le concept de guerre hybride. Ici au Parlement européen, ça a effrayé tout le monde, il y avait 7000 personnes, on aurait pas pu les accueillir si il n'y avait pas un plan derrière. La présidente de la Commission Européenne, avait assuré ses grands dieux là-bas, qu'il n'y a pas un euro de l'Europe qui irait pour financer les murs, la construction des murs. Et là, il y a quelques semaines, elle a fait tout un papier en disant qu'il faut commencer à financer des infrastructures dures pour protéger...

Donc ça veut dire, on va financer des murs. Voilà, ça c'est l'Europe d'aujourd'hui. Toujours forteresse. Mais les États, même à l'intérieur de cette Europe, se renforcent.

La France, Montgenèvre en est un bon exemple, c'est que la France a toujours, normalement avec Schengen, une fermeture des frontières intérieures qui s'éternise depuis quelques temps. Là, c'est depuis 2015. Ça fait 8 ans, la France vient de demander à l'Europe de prolonger pour la Coupe du monde de Russie qui va se tenir en octobre. Et après, il y a les JO qui arrivent, donc ils vont demander la prolongation jusqu'après les JO, donc en 2024. Donc ça prend de 2015 à 2024 !

Avec un état d'urgence qui se prolonge. C'est pas l'Europe aujourd'hui... il y a plein de dispositifs, mais on ferme quand même nos frontières, et vous l'avez dit, à Montgenèvre il y a eu un doublement d'effectifs annoncé, par le président de la République, qui s'était rendu là-bas. Depuis le doublement des effectifs, il n'y a jamais eu autant de passages à cet endroit-là. Il faudra à un moment se dire qu'on arrête les conneries, et on regarde si ça bouge. C'est hallucinant ce qui se passe aujourd'hui. En France, il y a une mouvance politique qui n'est pas bonne en plus parce que ça se fait avec la logique de l'extrême droite. Dans tous les pays européens, on utilise ça.

En Italie, ça a été le thème de la campagne et on a mélangé le pouvoir, on a suivi avec le thème de la campagne, l'extrême droite au pouvoir. En Angleterre, en Finlande, l'extrême droite qui est la deuxième, et en Allemagne, ça n'a pas du tout été dans les élections fédérales, l'extrême droite recule. Tiens, bizarre. Mais là, à qui profite le prix ?

**Elise** : Oui d'accord... je vois...

**Damien** : Vraiment c'est hallucinant...

**Elise** : Oui... en tout cas, merci. Je préfère vraiment le format de la discussion ça m'a donné quelques billes.

**Damien** : Enfin voilà. Je vais devoir y aller mais... voilà.

**Elise** : Oui... Un grand merci à vous pour le temps accordé.

**Damien** : Pas de soucis. Bonne journée à vous.**Elise** : Merci beaucoup, excellente journée. Au revoir, Monsieur Carême.

## Annexe 31 - Retranscription entrevue café avec Luc Marchello, 03/04/2023

### Dires informels notés :

Historiquement, on a eu des fonds européens et ça s'est pas bien passé... Maintenant c'est des fonds nationaux. Mais ça s'est pas très bien passé (rire), une histoire de devoir rendre de l'argent à l'Europe ».

Standardisation de l'Europe telle que les grosses ONG ont les moyens pour répondre aux appels d'offres et inversement, l'Europe lorsqu'elle octroie des fonds elle préfère travailler avec des gens avec qui c'est fluide.

**Luc :** C'est des programmes sur 3 ans, niveaux assez élevés de financements et ministère de l'intérieur qui le gère dans les différents pays donc au sein de la direction générale des étrangers, il y a le service européen qui gère ça... Au début ils ont financé des assos comme la MAP etc mais là ils ont complètement arrêté... Ils financent que les gros...

**Elise :** Donc style Cimade etc ?

**Luc :** Non même pas même pas. Je discutais avec la directrice de FTA et elle me disait que même eux ils ont du mal à rentrer dans les cases, à rendre les comptes, les exigences du fonds... C'est n'importe quoi. C'est que c'est des gros budgets, il y a des enjeux et derrière, ils font moins de dossier, mais ils n'arrivent même pas à suivre les dossiers après... non mais c'est de la folie... !

**Elise :** Ils sont très procéduriers comme c'est l'Europe ?

**Luc :** C'est l'horreur, c'est l'horreur...

**Elise :** Et vous ça marche plus ?

**Luc :** Dans tous les cas toutes les petits assos c'est fini... Il les prenne plus.

**Elise :** Pourquoi ?

**Luc :** C'est des programmes sur 3 ans, avec des niveaux de financements assez élevés et c'est le ministère de l'intérieur qui le gère dans les différents pays, donc au sein de la direction générale des étrangers, il y a un service européen en charge...

Au début ils ont financé des assos comme la MAPE<sup>90</sup> mais là ils ont complètement arrêté... Ils financent que les gros... C'est l'horreur, c'est l'horreur... !

Dans tous les cas toutes les petits assos c'est fini... Il ne les prenne plus

**Elise :** donc y'a même des exigences sur le client quoi limite

**Luc :** bah en gros c'est des sans-papiers quoi...

### Informel :

**Luc :** Nous l'Europe en termes de financements... c'est indirect c'est clair mais on subit Dublin, indirectement le droit européen... C'est quand même des mesures européennes qui créent le pb et à partir de là c'est la France...

Nous quand y'a eu le premier nouveau-né mort (ref syrien) à Briançon y'a eu une manif, y'avait même des gens de droite, y'avait tout le monde... En 2015... Maintenant c'est les premiers qui râlent quand ils arrivent... Les gens ils voient ça de loin et tu t'habitues... C'est énorme... le plus grand cimetière d'Europe...

---

<sup>90</sup> MAPEmonde

## Annexe 32 - Retranscription entretien Olivier Clochard, 02/03/2023

Retour d'entretien : Olivier a été très sympathique et très disponible. Il est revenu sur des notions de base en s'assurant que je comprenais bien les visées et missions du laboratoire de recherche. Les réponses de mon interlocuteur étaient pertinentes et il m'était intéressant d'aborder mon sujet davantage sous l'angle de la recherche.

*Conversation qui fait suite à la demande de présentation de ses activités et du laboratoire de recherche*

**Olivier** : Migreurop c'est un réseau européen qui regroupe des associations mais aussi des chercheurs. Une grande partie des productions, notamment cartographiques auxquelles vous faites référence, ont été produites notamment à travers les différentes éditions. C'est une manière de faire de la recherche qui est différente mais qui est menée de cette façon-là. Des productions cartographiques sont faites à travers des notes, notamment les notes de Migreurop, où on accorde toujours un visuel qui permet aussi de synthétiser tout un ensemble d'informations, et d'informations difficiles.

**Elise** : Oui, j'ai vu les cartes sur le Monde Diplomatique, très complètes, je ne sais pas si c'est une manière aussi de les mettre en place, mais...

**Olivier** : C'est ça, alors c'est un petit moment qu'on n'a pas travaillé avec le Monde Diplomatique, donc voilà, donc ça c'est une partie des activités... Après, au sein de Migrinter, il y a d'autres personnes qui travaillent sur d'autres sujets, je pense notamment sur la question des mineurs non accompagnés, et qui fournissent aussi des rapports de l'expertise sur la situation matérielle, juridique, administrative de ces jeunes. Effectivement ça apporte un contrepoint par rapport à ce que les autorités peuvent parfois avancer. Et donc parfois, c'est vrai que ça peut créer des frottements pour parler poliment avec certaines autorités locales. C'était le cas notamment sur Poitiers, pour se localiser. Le rapport a fait un peu de bruit parce qu'ils estimaient que les propos qui étaient tenus dans le rapport étaient des dires mensongers. Donc voilà, ils ont pointé notamment le fait qu'on pourrait être assigné en justice si on publie ce rapport-là. Et il y a quand même des pressions parfois qui peuvent être assez fortes. Et bon, ce qui ne nous a pas forcément fait plier, on a quand même publié le rapport et on n'a pas été conduit en justice pour autant quoi, mais bon...

**Elise** : Et donc là, ici des autorités locales par exemple, ça peut être une autorité publique, ok... justement je trouve ça particulièrement intéressant. Et, est-ce que, inversement, vous avez aussi dans certains endroits des communes qui justement facilitent un peu la transmission de données ou des autorités locales, qui vont justement vous aider dans le travail ou c'est assez opaque ? C'est compliqué de rechercher les informations stockées par des institutions, comme l'OFI ou comme les préfetures ?

**Olivier** : C'est vrai que ce ne sont pas les plus enclines à partager ces données... Pour vous donner un exemple, effectivement, on a un contrat CIFRE donc qui permet d'accompagner le travail produit dans ce cadre-là. C'est donc un contrat, factuellement, qui est passé avec une organisation d'une région, la Poitou-Charentes par exemple, qui nous demande de produire un bilan des politiques publiques qui sont menées à l'écart des personnes réfugiées. Autant la personne arrive à faire des entretiens avec les différents protagonistes, autant pour obtenir des données statistiques... ça fait deux ans qu'on demande et qu'on n'a pas ce qu'on veut alors que c'est le mec qui dispose de ces données-là et qui ne veut pas de notre aide pour que les analyses puissent être faites.

Donc il y a quand même un côté opaque et des difficultés d'accès notamment sur les données parce que ces données ça pourrait parfois mettre en difficulté un discours ou certaines politiques. On le voit bien à une autre échelle, par exemple à l'échelle de l'Union Européenne.

Lorsqu'on parle effectivement d'une meilleure gestion des migrations, lorsqu'on parle d'afflux massifs de l'Union Européenne, lorsqu'on remplace ces chiffres-là dans des échelles beaucoup plus larges, par exemple, ne serait-ce que le nombre d'arrestations présents au frontière de l'Union Européenne, certes il peut être important dans certaines zones -je pense notamment à la frontière entre la Serbie et la Hongrie- donc on a des endroits où effectivement il y a des tensions assez fortes, mais si on a quand même pas mal de choses et de données statistiques, bien qu'elles ne soient pas suffisantes...

**Elise** : Et est-ce que justement là, ce travail dont vous m'avez un petit peu parlé, il se base sur des données partagées par des autorités publiques ou des institutions, mais est-ce que, des fois, le travail produit s'inscrit aussi pour vérifier des... Enfin là, comme vous dites, par exemple, les dire, des fois ça ne corrobore pas. Mais est-ce qu'on peut aussi avoir vraiment, avec des outils scientifiques, avec les cartes menées, pour contester des rapports ?

**Olivier** : Oui, ça peut permettre effectivement de produire des données, on peut le faire à une échelle locale, c'est relativement facile, même si ce n'est jamais exhaustif, mais c'est relativement facile... Ce qui permet de voir par exemple, quand vous parliez tout à l'heure de la région de Briançon, lorsqu'ils produisent des données à une échelle locale, ça permet effectivement de démontrer que la question du droit d'asile n'est pas respectée aux droits de la frontière. Ça on le voit, même si les données ne sont pas exhaustives.

**Elise** : D'accord.

**Olivier** : Elle est loin d'être exhaustive, mais ça donne quand même une idée assez juste de la situation. Après, à l'échelle européenne, c'est vrai que ça demande beaucoup plus d'outils pour rassembler les données. Par exemple, si on travaille sur la question des enfants migrants, et si on s'en tient notamment à la Convention européenne des droits de l'enfant ou même à la Convention internationale des droits de l'enfant qui interdit l'enfermement des personnes migrants, et bien on voit qu'en regardant lieu par lieu -*donc il y en a près de 300 ou plus à l'échelle de l'Union Européenne*- on récolte l'ensemble des données là, et bien on voit qu'effectivement qu'on a des situations qui montrent effectivement que ça perdure. On voit alors que les chiffres laissent penser le contraire. Et donc là, de par ces enquêtes qui peuvent être faites, là aussi, qui ne sont pas exhaustives, mais ça permet quand même d'aller à l'encontre de certaines législations, laissant penser parfois que la faiblesse des données statistiques montre que le phénomène n'existe pas, et par d'autres enregistrements de données, on peut voir qu'effectivement ces situations perdurent.

**Elise** : D'accord, merci beaucoup. Et juste du coup, pour revenir par rapport au point de vue technique, le travail concrètement, les outils scientifiques dont vous parlez, c'est à l'aide de cartes, mais c'est vraiment un travail de recherche où vient après les données ?

**Olivier** : Donc ce sont des données statistiques officielles, soit par Eurostat, ou par le ministère de l'Intérieur, d'API, etc. Nous on va les interpréter de telle ou telle manière, où qu'on va pouvoir remplacer dans le temps. Par exemple, lorsqu'on parle effectivement parfois d'augmentation d'une année sur une autre, c'est parfois intéressant. Non pas d'une année sur l'autre, mais de regarder ça, par exemple, sur une dizaine d'années. Pour voir la tendance. Pour voir sur une dizaine d'années, ça permet de relativiser le propos. Donc la carte va venir...

**Elise** : Appuyer ?

**Olivier** : Appuyer. Voilà. C'est en finalité.

**Elise** : D'accord.

**Olivier** : C'est un peu... Ça peut être aussi des parcours qui ont été enregistrés, qui ont été faits par certains migrants et qui ont été explicités ensuite après leur entretien, qui sont reproduits sur une carte. Ceci ça va permettre aussi de monter les sujets auxquels les personnes peuvent être confrontées, ces difficultés. Généralement, par contre, ça ne va pas d'un point A à B, par exemple, de Kaboul à Paris, quand on fait une flèche entre ces deux capitales. Lorsqu'on regarde des choses beaucoup plus dans le détail et bien on voit que c'est beaucoup plus alambiqué, c'est beaucoup plus compliqué avec des allers et retours, des arrêts, effectivement lorsqu'on regarde ça, c'est aussi relativiser ces questions-là...

**Elise** : Dans les premiers maillons du coup on a des statistiques par exemple et on a d'autres données aussi, je pense, empiriques ou ?

**Olivier** : L'entretien, les statistiques, ça peut être...

**Elise** : Des témoignages aussi ?

**Olivier** : Oui, des témoignages bien évidemment. Les journaux aussi, parce qu'il y a aussi des séquences qui impliquent de regarder les données avec précaution... mais voilà, je pense que ça fait partie vraiment des...et puis après, on peut avoir des données qui peuvent être produites par des autorités, des organisations, des associations, et d'autres aspects de ce qui passe de l'intérêt.

**Elise** : D'accord, et est-ce que par exemple vous utilisez les données également de Frontex ou pas du tout ? Ou justement, vous avez tendance à être critiques et éviter ?

**Olivier** : Oui, on peut tout à fait les utiliser mais après on aura une autre interprétation que l'état.

**Elise** : ..Avec un aspect critique, d'accord, avec celui des ONG. Et du coup, dans ce travail, les ONG elles sont quand même assez intéressantes, de par le rapport et... ?

**Olivier** : Bien sûr, c'est une question importante. Après, la difficulté, c'est toujours de voir effectivement ces interprétations qui sont faites. Souvent on arrive à voir comme l'entretien conclut actuellement assez facilement avec des organisations, des associations de défense des droits des migrants. Par contre, il est beaucoup plus difficile, après, d'avoir accès à des autorités pour parler de manière, je dirais, moins froide que ses rapports. Pour avoir une version, aussi, de la part des officiers, qui permet aussi parfois de montrer qu'au sein d'une institution comme Frontex, on pourrait avoir différentes interprétations...

**Elise** : Oui je vois... Par exemple, je voyais les cartes du monde Diplo elles datent quand même déjà de 2010. Mais là, récemment, avec le triste événement, on a vu par rapport au naufrage, c'est à nouveau encore dans le débat et toujours la question d'une politique migratoire commune... Et est-ce que vous, du coup, avec votre activité, vous pouvez observer une tendance, est-ce que vous appuyez la tendance de criminalisation de l'aide humanitaire ou vous apercevez d'autres tendances qui peuvent être... ?

**Olivier** : Oui, oui, pour nous, c'est quelque chose qui est reconnu, qui est montré par des organisations. Par exemple, lorsqu'on le gouvernement italien demande aux navires de ne pas quitter les personnes pour les sauvetages. Ça allonge les débarquements. Effectivement tout ce temps qui est passé pour aller dans le port de débarquement n'est pas utile pour sauver d'autres navires. Donc ça fait partie des entraves entre guillemets. Après on peut avoir effectivement des tentatives d'intimidation qui peuvent être faites vis-à-vis de d'autres personnes aidantes, les procès en justice aussi, des procès, il y a un article qui est paru ce mois-ci, dans le monde diplomatique, qui est assez intéressant aussi sur notamment l'individu. Ça montre cette tendance selon si les gens viennent d'Ukraine ou selon si les gens viennent d'autres pays...

**Elise** : Oui, ce fameux statut de réfugié... D'accord, merci beaucoup. Et juste par rapport à vraiment l'aspect technique, est-ce que vous, parce que je pense par exemple à BorderForensics qui utilise beaucoup de dimensions 3D pour couper des images... Est-ce que vous aussi, vous avez recours à des nouvelles technologies dans le cadre de vos fonctions, de votre travail ?

**Olivier** : Alors nous, on utilise pas de dimension 3D.

**Elise** : D'accord...

**Olivier** : Dans la dimension de cartographie, en termes de graphique et toutes les formes d'iconographie qui peuvent apporter une plus grande accessibilité sur un certain résultat. Il y a le dessin aussi. Je pense notamment à des travaux qui font beaucoup sur le dessin et à partir de ça, il y a probablement une approche différente de la question migratoire. Nous ce qu'on fait actuellement, là on est sur un projet avec la compagnie Étrange Miroir, compagnie avec laquelle on a déjà travaillé, on avait fait une exposition où là effectivement on utilisait du son, de l'image, du dessin, de la cartographie en forme d'un certain élément là, et donc il y avait comme une mise en scène et donc on avait produit des décors à place pour une exposition avec des planches en bois que les gens tournaient et donc il y avait toute une animation qui se mettait en place. Aujourd'hui, on est en train de travailler avec eux sur la projection de travaux scientifiques dans l'espace public. Ils seraient destinés à toutes celles et ceux qui sont autour d'une place.

**Elise** : Les travaux scientifiques seraient un peu vulgarisés pour l'accessibilité au grand public ?

**Olivier** : C'est ça.

**Elise** : Oh, d'accord. Un travail de... d'accord. Et qui serait, oui, dans des places ou des parcs ?

**Olivier** : C'est ça.

**Elise** : Et vous avez dit le son ?

**Olivier** : Oui, son, image, dessin...

**Elise** : D'accord. Son, vous entendez quoi par son ?

**Olivier** : Alors son, ça peut être des extraits d'entretiens. Ça peut être de l'ambiance aussi.

**Elise** : D'accord. Ok merci beaucoup et le labo que ce soit Migreurop ou Migrinter c'est déjà des enseignants chercheurs ?

**Olivier** : Ce sont des chercheurs qui ont décidé à un moment donné, il y a près de 20 ans, de travailler sur deux questions essentielles, même trois, on va dire. La question de l'enfermement des personnes de France, la question des contrôles au frontière et notamment de l'externalisation des contrôles qui s'opèrent dans les pays voisins de l'Union Européenne et la liberté de circulation.

**Elise** : D'accord et est-ce vous continuez quand même à vous former sur le tas il y a une forme d'autodidactie où chacun apprend un peu ou non pas du tout, avec des ONG ou ?

**Olivier** : Oui, on dirait qu'il y a de la formation qui se fait entre les différents groupes de travail qui peuvent être mis en place.

**Elise** : D'accord, à l'échelle locale ?

**Olivier** : L'échelle locale et européenne.

**Elise** : Ok, merci beaucoup, ça m'aide déjà beaucoup, c'était mes principales questions, notamment vraiment sur l'activité, sur la dimension européenne. Si jamais vous avez des choses à préciser... Mais ok, et la tendance aussi, je note, la tendance oui, vous appuyez sur la criminalisation de l'aide humanitaire, est-ce qu'il y a une autre tendance qui est frappante ?

**Olivier** : C'est plus difficile aujourd'hui d'intervenir sur certaines situations dans le sens où on va considérer qu'on fait une entrave à la police alors que les personnes sont avant tout pour informer de l'emploi des personnes. Il y a donc cette tension aujourd'hui et qui conduit effectivement à ce que, lorsque parfois certaines autorités sont en difficulté, d'incriminer les personnes, par exemple ça peut être aussi sur le fait que des aidants témoignent d'une activité qui est au marge de la loi...

Ces aidants vont avoir des amendes pour mauvais stationnement, véhicule non conforme... Une volonté de faire en sorte que les gens ne regardent pas...

Par exemple à Briançon, j'étais stationné sur un parking derrière la PAF, on ne gênait absolument pas, on était un petit groupe. Les policiers à 200m n'ont absolument rien dit, on s'est salué, on a fait nos observations sur la frontière, voilà... Quelques semaines plus tard, on a tous reçu une amende... alors certains ont payé et moi je l'ai contestée. Ca a demandé du temps mais ça a été annulé...

Il y a eu des cas aussi avec des portières de voiture jugées claquées « trop fortement ».

**Elise** : Oui je vois... Ok merci beaucoup. Merci à vous et j'espère de ne pas vous avoir pris trop de temps.

**Olivier** : Non, non. Et bah très bonne journée à vous et merci beaucoup.

**Elise** : Au revoir, merci !